

Entreprendre *plus*

ASSISES DE L'ENTREPRISE 2023

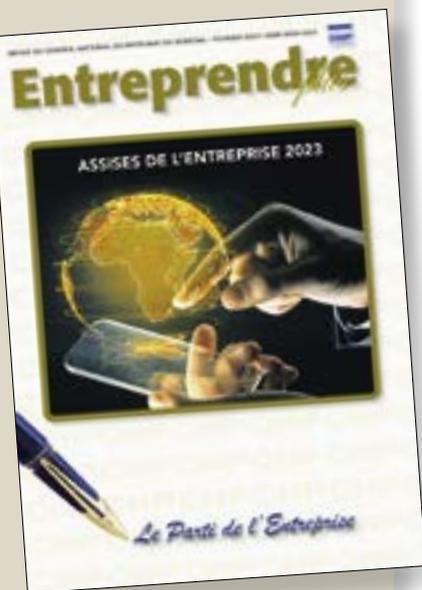


Le Parti de l'Entreprise



LE CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU SÉNÉGAL

LES 30 GROUPEMENTS PROFESSIONNELS	
AAS	Association des Assureurs du Sénégal
ACIAS	Association des Bureaux de Contrôle Technique et d'Inspection Agréés du Sénégal
ACPS	Association des Cliniques Privées du Sénégal
AFEPES	Association des Femmes pour la Promotion de l'Entreprise au Sénégal
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
ASAC	Association Sénégalaise des Assureurs Conseils
ASO	Association Sénégalaise des Opticiens
ASPP	Association Sénégalaise des Professionnels du Pétrole
CDNS	Chambre Des Notaires du Sénégal
CIPEPS	Coalition Interprofessionnelle des Producteurs et Editeurs Phonographiques du Sénégal
FSF	Fédération Sénégalaise de la Franchise
GPASS	Groupeement Patronal des Agences de Sécurité du Sénégal
GPP	Groupeement Professionnel de l'Industrie du Pétrole au Sénégal
OPTIC	Organisation des Professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication
PROCONSEIL	Professionnels du Conseil à l'Entreprise
RPPIS	Regroupement des Promoteurs Privés Immobiliers du Sénégal
SACS	Syndicat des Armateurs en Containers du Sénégal
SAMCOS	Syndicat des Agents Maritimes de la Côte Occidentale de l'Afrique
SAPLV	Syndicat Autonome des Professionnels Loueurs de Voitures
SATS	Syndicat des Auxiliaires de Transports du Sénégal
SEMPOS	Syndicat des Entreprises de Manutention des Ports du Sénégal
SOFEL	Solidarité des Femmes Leaders
SPEBTPS	Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Bâtiments et Travaux Publics du Sénégal
SPIHS	Syndicat Patronal de l'Industrie Hôtelière du Sénégal
SPIS	Syndicat Professionnel des Industries du Sénégal
SPTS	Syndicat des Professionnels du Tourisme du Sénégal
UEDID	Union des Entreprises du Domaine Industriel de Dakar
UPIC	Union des Prestataires, des Industriels et des Commerçants du Sénégal
UPOAS	Union des Prestataires et Opérateurs des Aéroports du Sénégal
USETTA	Union Sénégalaise des Entreprises de Transit et de Transport Agréées
LES MEMBRES ASSOCIES	
	Entreprises au regard de la spécificité de leurs activités.
	Pôle d'Excellence « Formation, Enseignement, Education ».



EDITORIAL

- M. Baïdy AGNE, Président du CNP 4

DAKAR, PLACE FINANCIÈRE DE RÉFÉRENCE

- M. Patrick BROCHET, Président Commission CNP
« Financement des Partenariats », Directeur Général Wac Advisors 7
- M. Abdoulaye BALDE, Directeur Général - Apix 8
- M. Souleymane SOUMARE, Directeur Exécutif Apbefs 11
- M. Assane SOUMARE, PCA Brm 14
- M. Mamadou FAYE, ADG Sen Assurances Vie 20
- Mme Adjaratou Khady Ndaw SY, DG Sunu Assurances Vie 22
- M. Sékou Dramé, Directeur Général Sonatel 24
- M. Idrissa Diabira, Directeur Général Adepme 26
- Mme Fatou DIOP SENE, Directrice Générale Fgi - Bourse 30
- M. Amadou SAMB, Expert-Comptable Cabinet Fiducia 32
- M. Iba Fall, Country Manager Invest in Africa 36

DAKAR INDUSTRIES 2023

- Hommage à Feu Ameth AMAR 38
- M. Moustapha DIOP, Ministre du Développement Industriel
et des PMI : Les axes majeurs de la politique industrielle au Sénégal 41
- Copeol Sénégal transforme et valorise l'arachide 46
- Compagnie Sucrière Sénégalaise, 1^{er} employeur privé du Sénégal 48
- Dangote Cement Sénégal, un acteur important du tissu industriel 50
- Grands Moulins de Dakar pour l'accèsibilité de la farine
et de l'aliment animal 52
- Takamol Food Africa orienté vers l'atteinte de la souveraineté
alimentaire 56

SIPEN 2023

- Accélérer la transition numérique au sein de l'Uemoa 59
- Protection des entreprises contre les cyber-attaques 62
- Développement du partenariat Fintech / Assureurs 66
- Attrait des capitaux étrangers, le modèle Wave Sénégal 67

MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

- 750 Entreprises accompagnées par le Bureau de Mise à Niveau 68

FISCALITE

- Etat des concertations Secteur Privé/DGID 70

CHAMBRE DES NOTAIRES

- Maître Aida DIAWARA DIAGNE élue Présidente 74

LUTTE SYNDICALE

- M. Mody GUIRO, un engagement syndical sous l'œil
de feu Madia DIOP 76

COOPÉRATION & PARTENARIAT

- M. Chakib ALJ, Président CGEM 79
- M. Serge EKUE, Président BOAD 79
- M. Gilbert F. Hougbo, Directeur Général OIT 80
- M. Baïdy AGNE, Président CNP 81

LABEL CNP « RSE »

- 8 Entreprises labélisées 82

GOVERNANCE D'ENTREPRISE & RISK MANAGEMENT

- 109

TECH@WORK

- Lancement du programme de formation de 5 000 jeunes 110

M. Baïdy AGNE
Président CNP

« Si le prochain Agenda Politique est en 2024 conformément au calendrier républicain, nous soulignons aussi que l'Agenda Economique, les préoccupations des entreprises sont au Quotidien... »



L'année 2023 est une année pré-électorale, et nous savons à quel point nos citoyens-sénégalais sont de grands consommateurs de la politique, avant, pendant, et après toute élection.

La dernière édition de nos Assises de l'Entreprise date du 16 Avril 2019.

La pandémie sanitaire Covid 19 s'était installée. Elle nous a privés de ce grand moment de rassemblement des Chefs d'entreprise et de partage de cette fierté collective que nous avons d'investir au Sénégal, de créer des emplois, de redistribuer aussi bien à l'Etat qu'à la population cette valeur ajoutée générée par nos activités productives de richesses.

Nous gardons encore en mémoire les impacts sociaux, économiques, financiers et sanitaires de la Covid 19. Nos entreprises ont fait montre d'une grande résilience face à ce choc exogène et brutal d'une telle ampleur.

En chinois, le mot crise se dit « Weiji ». Ce mot comprend deux (2) caractères :

- Le premier représente un homme au bord d'un précipice et signifie « le danger » ;
- le second est associé au travail et à l'activité économique. Il symbolise « la chance et l'opportunité de prendre des risques ».

« Weiji » symbolise l'action positive des entrepreneurs. Le Monde de l'Entreprise ne pense plus « économie chloroformée et sous morphine ».

Notre Voix, celle du Parti de l'Entreprise, est toujours celle qui invite à la paix sociale, à la sécurité des biens et des personnes, à l'accroissement de l'efficacité de l'Etat, à la séparation des pouvoirs et au respect des institutions de la république, au renforcement de notre souveraineté économique, ainsi qu'à la réhabilitation des valeurs « travail, productivité et éthique ».

L'année 2023 est une année pré-électorale, et nous savons à quel point nos citoyens-sénégalais sont de grands consommateurs de la politique.

L'Entreprise est toujours porteuse d'espoir, de croissance économique, de paix sociale et de bien-être pour tous.

Nous disons que notre responsabilité est de contribuer positivement à la construction d'une société sénégalaise en privilégiant les valeurs de progrès socio-économiques durables.

N'oublions pas que cette année 2023 doit être aussi une année productive de richesses et d'emplois face à cette série des crises

exogènes mondiales et régionales sans précédent :

1. La pandémie sanitaire du Covid.
2. La hausse des cours mondiaux des denrées de première nécessité.
3. Le renchérissement substantiel des coûts du fret.
4. Les chocs pétrolier et gazier.
5. La hausse du dollar.
6. Le dérèglement climatique.
7. Le conflit russo-ukrainien et les tensions sino-taiwanaises.
8. La gestion sécuritaire de la sous-région.

Le Parti de l'Entreprise rappelle également cet engagement de ruptures que nous avons pris ensemble en 2020, Etat/Secteur Privé en réponse aux chocs exogènes :

- Le « Rien ne devrait plus être comme avant » dans nos modes de production, de commercialisation et de consommation des produits et services ;
- Le « Rien ne devrait plus être comme avant » dans les modalités de financement de l'économie nationale et du partenariat public/privé.

En effet, nous avons décidé que la souveraineté alimentaire, la souveraineté sanitaire, la souveraineté économique et la souveraineté énergétique constituent désormais les nouvelles lignes et dogmes de notre gouvernance.

C'est pourquoi nos « Assises de l'Entreprise 2023 » auront comme événements majeurs :

1. Faire de Dakar, une place financière de Référence.

2. Accélérer la transition numérique pour renforcer l'intégration économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) à travers le Salon International des Professionnels de l'Economie Numérique (SIPEN).
3. Mettre en exergue la contribution substantielle des assurances dans l'économie nationale.
4. Promouvoir la qualité de nos produits industriels à travers le Salon/Expo « Dakar Industries : Le Made In Sénégal ».
5. Labéliser des entreprises répondant nos exigences en matière de « RSE & Développement Durable ».
6. Développer une gouvernance d'entreprise mettant un accent sur la mixité professionnelle et l'accès des femmes aux hauts postes de responsabilités.
7. Favoriser plus d'inclusion et de diversité des ressources humaines en milieu professionnel.

Le Monde d'aujourd'hui nous offre aujourd'hui une formidable opportunité de faire changer notre pays, de répondre aux enjeux de la transition numérique, de la nouvelle économie-climat, du développement durable, et du dividende démographique à capter.

L'histoire de notre pays retiendra l'approche sectorielle du contenu local dans nos secteurs d'activités porteurs de croissance et de souveraineté nationale

Le Parti de l'Entreprise croit fondamentalement en son pays, et dans sa capacité de gagner.

Le Parti de l'Entreprise





ASSISES DE L'ENTREPRISE

16 & 17 FÉVRIER 2023

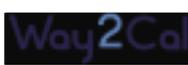
KING FAHD
PALACE



Sous la Présidence du Chef de l'Etat,
Son Excellence Monsieur Macky SALL

EVENEMENTS MAJEURS

1. « Dakar, Place Financière de Référence ».
2. « SIPEN 2023 » - Expo/Conférences.
3. « Dakar Industries 2023 » - Expo/Conférences.
4. Secteur des Assurances dans l'Economie nationale.
5. Mixité professionnelle et accès des femmes aux hauts postes de gouvernance dans les entreprises.
6. Diversité et inclusion des ressources humaines en milieu professionnel.
7. Label CNP « RSE & Développement Durable ».
8. Partenariat d'affaires et de co-investissements sénégal-algérien.



Terminaux Vraquiers du Sénégal
Membre du groupe SGA - Inssat



Dakar, Place Financière de Référence

M. Patrick BROCHET
Président Commission CNP
« Financement des Partenariats »
Directeur Général
WAC ADVISORS

**« Des enjeux d’attractivité
de flux d’investissements
et de placements financiers »**



Au regard de l’intérêt que nous portons à faire de « Dakar, une place financière de référence », le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) et l’Agence de Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) traduisent leur engagement en faisant de ce projet le thème majeur des « Assises de l’Entreprise 2023 » et du Conseil Présidentiel de l’Investissement (CPI).

« Dakar, Place Financière de Référence » revêt ainsi une priorité nationale prenant en compte :

- d’une part, les objectifs de croissance économique inclusive et de progrès social durables du Plan Sénégal Emergent (PSE) ;
- d’autre part, les enjeux régionaux et continentaux d’attractivité de flux d’investissements privés, ainsi que de placements financiers internationaux ;
- et, la qualité de notre partenariat public/privé.

Nous pensons que la réalisation du Projet « Dakar, Place Financière de Référence » se justifie pleinement pour plusieurs raisons, notamment :

1. Les projets structurants du Plan Sénégal Emergent (PSE) - Potentiel à valoriser dans les secteurs du pétrole, du gaz, des mines, de l’agroindustrie, etc.
2. Les infrastructures de qualité et de dernière génération dans les domaines de la connectivité, des transports, du Btp et de la production (Diamniadio, Zones Economiques Spéciales, Agropoles).
3. La présence de plus forte de banques et établissements financiers.
4. L’écosystème du numérique & de la fintech – Le plateau médical public et privé en constante progression – La promotion immobilière soutenue.
5. La position géographique avantageuse de Dakar (carrefour de plusieurs destinations commerciales africaines et mondiales, Ville attractive pour les conférences internationales et rencontres d’affaires).
6. La stabilité politique & la paix sociale.
7. Les ressources humaines jeunes, qualifiées et innovantes.
8. Le cadre réglementaire et juridique des contrats PPP.

L'un des groupes de travail du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) sera « Dakar, Place Financière de Référence »

M. Abdoulaye BALDE
Directeur Général Agence de Promotion des Investissements
et des Grands Travaux - APIX

« La ville de Dakar dispose des infrastructures facilitant les échanges avec l'installation des banques de renommée internationale... L'accessibilité est prise en compte par les autorités à travers les projets d'infrastructures structurants (TER, BRT)... »



La 3^{ème} phase du Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la Compétitivité (PREAC III, 2019-2023), suit son cours...

Le Plan Sénégal Emergent (PSE), référentiel de politiques publiques, fait du secteur privé, le moteur de la croissance économique et le principal créateur de richesse et d'emploi laissant ainsi à l'Etat, la fonction d'impulsion et de régulation de l'économie nationale.

A ce titre, le Programme de Réformes de l'Environnement des Affaires et de la

Compétitivité (PREAC), adopté en 2012 à la douzième session du Conseil Présidentiel de l'Investissement, est un instrument majeur de réalisation des réformes phares et d'impulsion des projets structurants que le privé peut saisir à travers le partenariat à la dimension des ambitions du PSE.

L'APIX est chargée de superviser la mise en œuvre des stratégies et programmes d'impulsion de l'investissement privé, la réalisation d'infrastructures économiques structurantes en PPP, ainsi que l'administration des zones économiques spéciales.

En sa qualité de secrétaire permanent du Conseil Présidentiel de l'Investissement qui est l'instance de dialogue public privé au Sénégal, l'APIX a piloté des réformes majeures qui ont amélioré le climat des affaires du Sénégal.

Pour rappel, les deux premiers cycles du PREAC (PREAC I, 2013-2015 et PREAC II, 2016-2018) ont permis d'entreprendre des réformes majeures qui ont amélioré le climat des affaires du Sénégal. Il s'agit notamment des réformes entreprises dans le domaine du renforcement de la justice commerciale, du paiement de taxes et impôts, de la facilitation d'accès au crédit et de la simplification des procédures et textes.

La troisième phase du PREAC (PREAC III, 2019-2023), suit son cours. Il a permis d'ores et déjà de lancer les réformes couvrant la législation du travail, l'approfondissement de la justice commerciale, la rénovation du Code des investissements, l'énergie, l'accès à la propriété, l'achèvement du télépaiement, la poursuite de la simplification des systèmes de tarification au Port de Dakar, l'opérationnalisation des systèmes de récépissés d'entrepôt, le développement des Start UP et des PME, la concurrence et la régulation, l'adoption de la loi sur les partenariats publics-privés, la mise en place des plateformes d'investissement.

Il convient de noter la finalisation d'une vingtaine de mesures dans le cadre de l'exécution du PREAC III. Nous pouvons relever la justice commerciale, la garantie mobilière, le Système Unique de Télépaiement (SUT) qui à terme, devrait permettre l'acquittement en ligne des taxes et redevances liées aux procédures administratives. Ces mesures devront par ailleurs accompagner la pleine fonctionnalité des ZES et des plateformes d'investissement.

Les défis et les enjeux porteront autour du développement des services répondant aux besoins du monde de la finance

Son excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République, à travers sa vision d'inscrire le Sénégal dans une dynamique de

croissance forte et durable, a décidé de placer l'investissement privé comme moteur de cette croissance.

APIX SA, souhaite donner une nouvelle impulsion à la Promotion des Investissements privés afin de capter plus d'investissements privés durables qui génèrent de la valeur et des emplois productifs, partout au Sénégal. Nous sommes en train de bâtir une nouvelle organisation pour matérialiser rapidement cette vision.

Le renforcement du dialogue avec notre Secteur Privé est un élément essentiel de l'amélioration du climat des affaires du Sénégal. En effet, le CNP est partenaire d'APIX dans le cadre de la redynamisation des groupes de travail du CPI ainsi qu'une meilleure structuration au regard de l'environnement actuel des entreprises, du climat des affaires et des préoccupations du public/privé.

Il est ressorti de ces échanges que deux Groupes de Travail seront présidés par le CNP. Ils porteront respectivement sur le « Dakar Financial Center City » lequel est un projet né des opportunités de développement de la ZES de DIASS, et la « Transformation et Mise à niveau Digitale/Numérique de l'Economie Sénégalaise ».

Le Sénégal est également une porte d'entrée vers le marché sous régional (UEMOA, CEDEAO). Le « Dakar Financial Center City » a pour ambition de faire de Dakar une place incontournable de la finance en Afrique notamment en Afrique de l'Ouest. La ville de Dakar dispose des infrastructures facilitant les échanges avec l'installation des banques de renommée internationale et l'accessibilité est pris en compte par les autorités à travers les projets d'infrastructures structurants (TER, BRT).

Les défis et les enjeux porteront autour du développement des services répondant aux besoins du monde de la finance pour tous types d'investissements allant des PME aux Multinationales.



APIX

S.A.

Les Zones Économiques Spéciales au coeur de la performance nationale



www.investinsenegal.com



Dakar est, à date, la 1ère place bancaire de l'UEMOA

Ce projet est à notre portée... Il nous le faut !

M. Souleymane SOUMARE
Directeur Exécutif
Association Professionnelle
des Banques et Etablissements
Financiers du Sénégal (APBEFS)

« A vrai dire, DAKAR est déjà une bonne Place Financière. Il reste à en faire une place de Référence dans le concert des grandes places financières africaines telles que Casablanca, Cape Town, Kigali, Nairobi ou encore Lagos... »



L'écosystème financier du pays répond valablement et efficacement aux besoins et exigences pour faire de Dakar une place financière de référence.

Il s'agit là d'un projet innovant et porteur d'espoir pour l'économie sénégalaise et pour l'ensemble des acteurs qui l'animent, sans oublier les investisseurs étrangers déjà présents et ceux qui rejoindront du fait notamment des incitations que ce positionnement de Dakar dans le domaine de la finance leur procurera.

Il fut un temps où ce projet aurait pris du temps pour sa réalisation. Mais à présent que le Sénégal dispose d'infrastructures innovantes dans les domaines du transport terre-air-mer, de la santé, des télécommunications, de l'énergie redevenue stable, des banques, de l'assurance, des nouvelles technologies, du bâtiment, etc., nul doute que l'érection de Dakar en place financière de référence,

peut et doit se réaliser plus vite en faisant une économie considérable de délais de mise en œuvre. Oui ce projet est à notre portée et il nous le faut.

A vrai dire, DAKAR est déjà une bonne place financière. Il reste à en faire une place de Référence dans le concert des grandes places financières africaines telles que Casablanca, Cape Town, Kigali, Nairobi ou encore Lagos.

Dakar est à date la première place bancaire de l'UEMOA par le nombre avec ses 31 établissements de crédit dont 27 banques et 4 établissements financiers à caractère bancaire. Elle devance Abidjan qui en compte 30 et en 3ème position exæquo il y a Niamey et Ouagadougou qui en dénombrent chacune 20.

Le système bancaire, de par le dispositif réglementaire en vigueur et outre les formalités déclaratives que les établissements de crédit

effectuent eux-mêmes, n'impose aucune contrainte à l'entrée de devises et donc de capitaux étrangers. Par ailleurs les transferts des dividendes sont soumis à un régime de liberté.

Il s'y ajoute la stabilité monétaire dont bénéficie notre zone, sans oublier la convertibilité du F.CFA et une inflation plutôt bien contenue, autant d'avantages qu'il est permis d'apprécier en ces périodes de crise internationale, là où d'autres places, notamment africaines rencontrent des difficultés.

La robustesse du système financier, la densité de son réseau, son orientation irréversible dans les nouvelles technologies à l'image de ce qui se fait dans les pays industrialisés, le potentiel en termes de ressources humaines de qualité qui du reste s'exporte déjà beaucoup, sont autant d'atouts qui ajoutés aux nombreux mécanismes de mobilisation de ressources permettent à l'écosystème financier du pays de répondre valablement et efficacement aux besoins et exigences pour faire de Dakar une place financière de référence qui polarise déjà beaucoup d'opérations avec les pays limitrophes. Il nous faut aller au-delà. Le système financier du pays y est disposé vu les avantages à en tirer.

Les principales recommandations de l'APBEF.

Au-delà de l'implication indispensable de tous les acteurs étatiques et du secteur privé à travers notamment les groupements professionnels et institutionnels, l'avènement de ce projet innovant devenu nécessaire passera par :

1. L'accélération du renforcement déjà engagé des infrastructures routières et de transport pour réduire la densité coûteuse de la circulation.

2. La mise à disposition d'un espace foncier dédié à l'hébergement des acteurs de premier rang avec des accords de siège attractifs à la clé.
3. Une volonté manifeste d'aller vers des incitations fiscales qui à terme permettront de créer une assiette fiscale plus élargie avec des entreprises plus performantes.
4. La promotion et l'attractivité du marché financier, des assouplissements d'ordre réglementaire dans le secteur financier, en direction des investisseurs, car il y'a comme une antinomie entre une place financière forte et une réglementation non adaptée à cette ambition.

La complémentarité entre la place de Dakar et d'autres places financières africaines est souhaitable...

La complémentarité entre la place de Dakar et d'autres places financières africaines est souhaitable, à l'image de la plateforme de négociation du projet de liaison des Bourses africaines AELP lancée en décembre 2022.

La fluidité des transferts financiers transfrontaliers dans un contexte de libre échange de biens et de services est le socle de cette complémentarité en plus du partage d'informations.

Toutefois, cette complémentarité est tributaire des diverses réglementations en vigueur dans chacun des pays ou zones monétaires concernées. L'harmonisation des règles fiscales avantageuses serait un atout au service des investisseurs qui, ne l'oublions pas, s'orientent vers là où il y'a intérêt à aller. En dépit de la concurrence, la complémentarité serait un atout non négligeable.



Dakar offre une panoplie d'avantages concurrentiels et compétitifs pour son positionnement

M. Assane SOUMARE
Expert Financier
Président Conseil d'Administration
Banque Régionale des Marchés (BRM)

« Dakar doit se positionner comme un grand hub d'affaires qui favorise le développement d'un marché de Trade International polarisant plusieurs produits et services même ceux qui ne sont pas produits sur place. L'objectif est de créer une valeur ajoutée nationale en captant les flux pour le système financier... »



L'attractivité naturelle de Dakar est un facteur déterminant qui doit structurer d'autres attractivités sectorielles, en parlant plus génériquement de marchés.

Le marché financier est important pour accompagner le développement socio-économique du Sénégal, qui a bâti son modèle économique autour du PSE (Plan Sénégal Emergent) avec une déclinaison en axes stratégiques.

Le positionnement de Dakar comme place financière s'entend surtout à notre avis, comme Pôle de Services Financiers, qui dynamise un marché déjà existant dans un espace organisé comme l'UEMOA mais surtout concurrentiel vu que Dakar n'est pas la seule place financière qui veut s'arroger voire peut s'arroger ce rôle.

En parlant toutefois de place financière de référence, il s'agit surtout d'adresser les avantages concurrentiels qualitatifs que Dakar peut offrir pour être attractive avec

toutes les commodités qui sont nécessaires dans un marché financier, en rappelant que le marché financier n'est pas seulement physique, mais qu'il est également virtuel et doit s'accommoder des technologies les plus sophistiquées adossées à une politique de promotion de l'économie numérique.

La transformation structurelle de l'économie du Sénégal avec de nouvelles opportunités sera un levier important pour libérer et créer les conditions d'une économie performante, qui saura induire un marché financier performant incluant le marché monétaire et le marché des capitaux.

Sous ce rapport, je pense que Dakar offre une panoplie d'avantages concurrentiels et compétitifs pour son positionnement, pour la prise en charge des besoins propres du Sénégal, mais également d'autres besoins du marché de l'UEMOA et hors UEMOA pour donner un sens à sa dimension internationale.

L'écosystème financier comporte beaucoup d'aspects qui doivent tous converger à faire de Dakar une place financière crédible, attractive et compétitive.

Ces aspects de l'écosystème sont adossés à un environnement des affaires de classe internationale, avec des institutions de référence qui favorisent l'origination et le développement des opérations d'investissements et de financements, encadrent les initiatives économiques, sécurisent les acteurs économiques et leurs portefeuilles.

La place financière de Dakar doit répondre de sa vocation à être un lieu de rencontre entre les deux principales parties prenantes que sont les agents économiques à besoin de financement et les agents économiques à capacité de financement qui doivent se rencontrer sur le marché, dynamisé par des intervenants ou intermédiaires de divers profils tels que les juristes, analystes financiers, informaticiens, spécialistes du risque et spécialistes de la technologie numérique et financière offrant des services à haute valeur contributive.

C'est la raison pour laquelle la recherche et l'innovation sont des aspects importants pour assurer une attractivité certaine, à même également de garantir une compétitivité face à la concurrence.

Je pense que des tentatives intéressantes sont menées dans un cadre communautaire avec l'UEMOA à travers la création d'institutions actrices et régulatrices du marché financier en l'occurrence la BRVM, la BCEAO et le CREPMF devenu récemment une Agence des Marchés Financiers (AMF).

De ces initiatives communautaires, la place de Dakar en est une des composantes et en termes de ranking est deuxième derrière celle d'Abidjan sans toutefois être dépourvue d'atouts certains que sont sa position géographique, la stabilité de ses institutions, la concentration d'organisations internationales qui y disposent de sièges ou de de représentation, la qualité de ses

infrastructures dopée par une politique ambitieuse de l'Etat à réaliser des ouvrages performants non seulement à Dakar mais dans tout le pays.

Il s'y ajoute le développement de Dakar en tant que hub numérique favorisé et encouragé par la politique de l'Etat qui a mis en place le programme Sénégal Numérique qui allie innovation, technologie et technicité avec des ressources humaines de qualité formées à des standards internationaux avec l'amplification de l'offre de formation marquée par l'ouverture d'espaces de formation de dernière génération.

La construction voire l'émergence de la place financière de Dakar doit donc s'accommoder d'une offre de services portée par des ressources humaines de qualité.

D'autres initiatives non moins intéressantes tendant à créer des pôles de production et de services que sont les zones économiques spéciales, quatre (04) au total (Bargny, Diamnadio, Diass et Sandiara) pourront être des génératrices d'activités et d'échanges en mobilisant des investissements importants à même d'animer un marché financier local.

Forte de près de trente (30) banques et établissements financiers, Dakar présente également l'avantage d'abriter le Siège de la BCEAO.

Avec un taux de bancarisation de près de 20% encore faible pour favoriser un marché monétaire dynamique, de gros efforts sont encore attendus pour l'approfondissement du marché financier avec le concept d'inclusion financière qui couvre tout le champ des services financiers offerts, articulé aux besoins des agents économiques.

Autrement, la mobilisation de l'épargne et des ressources de financement des agents à capacité de financement doit être facilitée au moyen de produits financiers adaptés en tenant compte d'une réalité, c'est-à-dire la prédominance du secteur informel.

Parmi ces agents, outre l'Etat qui est un acteur majeur mais également régulateur, les mesures

incitatives et attractives doivent persuader les entreprises à beaucoup investir et accroître leur appétence pour des produits financiers sophistiqués sur les différents marchés.

L'écosystème du marché financier de Dakar tiendra davantage de sa capacité à offrir des produits de divers sous marchés des actions, des obligations, des dérivés et des changes principalement.

Parmi les acteurs on oublie souvent que les collectivités territoriales devront jouer des rôles importants en tant qu'acteurs du marché financier, par des opérations spécifiques mais également en amplifiant ou complétant les interventions de l'Etat ou intervenir pour compte propre selon leurs besoins de financement notamment.

Cela suppose de disposer d'une bonne ingénierie apte à produire des montages structurés sur les différents marchés ; lesquels doivent concilier rentabilité et rendement pour attirer les investisseurs.

De même, on ne peut faire de Dakar une place financière de référence, sans un soutien massif à l'entreprise dans sa phase de lancement, de développement ou de diversification.

Il s'agira d'encourager la promotion des entreprises en créant des leaders sectoriels à même de tirer tout un secteur, mais surtout d'affronter la concurrence dans un espace économique ouvert.

Les opérations entre agents économiques ne doivent pas faire l'objet de concentration sur le seul marché organisé, beaucoup d'opérations peuvent avoir cours au niveau du marché de gré à gré, qui se structurera avec le temps pour développer une place financière organisée qui va au-delà du marché monétaire qui polarise l'essentiel des opérations.

Avec la présence de beaucoup de structures de formation, le développement des FinTech c'est à dire de Financial Technology (technologie financière) qui regroupe les petites entreprises (start-up et PME) qui fournissent des services financiers grâce à des solutions innovantes, la place financière de Dakar peut développer son

élan dans les domaines des paiement mobile, gestion de l'épargne, assurance et crédit, conseil financier en ligne, aide à la décision.

S'appuyant généralement sur le développement du mobile, les solutions proposées prennent souvent la forme d'applications qui modifient les relations du grand public avec les institutions financières, et ouvrent de nouveaux horizons en matière financière facilités par les opérateurs de téléphonie performants.

La nécessité de mettre à niveau un environnement institutionnel et réglementaire stabilisé et incitatif

La réalisation de cet ambitieux projet suppose de mettre à niveau un environnement institutionnel et réglementaire stabilisé et incitatif de sorte à encourager les acteurs du système à y effectuer ou domicilier des opérations, en veillant également à ce que les différents régulateurs n'interviennent pas pour sanctionner ou pour dire « c'est bon ou ce n'est pas bon », mais d'être attentifs à la promotion d'un marché financier en développement.

Dakar doit structurer son positionnement par la création d'un Pôle de Compétences animé par des ressources humaines de qualité créatives et libératrices des talents pour le développement de l'innovation

Avec toutes possibilités offertes par les nouvelles potentialités, la place de Dakar devra être active pour profiter d'une activité économique intensive apte à générer une forte croissance à deux chiffres, comme prévue par le PSE ou d'autres programmes sous régionaux.

La propension de la place de Dakar à se donner les moyens pour la transformation des revenus tirés de l'exploitation des ressources énergétiques en ressources de financement et d'investissement devra être libératrice des entreprises et d'autres agents économiques, à structurer des projets selon leur profil respectif, création ou développement.

Le relèvement du taux d'inclusion financière et de mobilisation de l'épargne sur et hors



Dakar, Place Financière de Référence

CNP
CONSEIL NATIONAL
DU PATRONAT DU SENEGAL

**ASSISES
DE L'ENTREPRISE**

16 FEVRIER 2023



place permet d'affiner une offre de produits structurés complétant ou abondant les produits financiers ou instruments financiers classiques ayant cours sur les marchés organisés ou de gré à gré. Il est indéniable que le seul marché du neuf marqué par les émissions d'actions et d'obligations et timidement encore par des titres de créances, ne peut garantir un marché dynamique. L'effet de transformation devra permettre d'alimenter les divers marchés aptes à couvrir en priorité les besoins locaux.

Il se pose dans l'ensemble au niveau de notre marché communautaire, la problématique de l'animation du marché secondaire et du compartiment des PME au niveau boursier.

L'offre de produits innovants qui dépasse les produits classiques que sont les émissions d'actions, d'obligations ou de placement en DAT devra être féconde, pour stimuler une demande solvable locale ou importée apte à drainer l'épargne.

Une stratégie intégrée d'articulation de tous les marchés est très opportune pour mieux affiner l'offre globale de produits innovants intégrant tous les acteurs locaux ou régionaux en profitant du positionnement au sein de l'UEMOA, mais également profiter pleinement des mutations de l'environnement commercial qui se structure au gré de la mise en place progressive de la ZLECAF (Zone de Libre Echange Continentale Africaine) entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2021.

Dakar doit se positionner comme un grand hub d'affaires qui favorise le développement d'un marché de Trade International polarisant plusieurs produits et services même ceux qui ne sont pas produits sur place. L'objectif est de

créer une valeur ajoutée nationale en captant les flux pour le Système Financier.

Les complémentarités entre Dakar et les autres places financières africaines

Le dynamisme de la place de Dakar sera articulé à sa capacité à offrir des produits attractifs sur les divers marchés monétaires, financier et des possibilités de transaction sur les opportunités d'investissement et de financement par les acteurs.

L'attractivité de Dakar en termes d'environnement et climat des affaires, l'offre d'un plateau infrastructurel de qualité et d'autres mesures incitatives diverses seront couplées au dynamisme économique et commercial des marchés de biens et services comme évoqué dans nos propos antérieurs.

La complémentarité avec d'autres places financières en Afrique sera surtout à rechercher du côté des acquis à consolider, des retours d'expériences réussies à apprivoiser, mais surtout du marketing et d'autres mesures promotionnelles pour favoriser le mouvement des capitaux.

Un autre aspect important est lié au partage de l'information financière sur les marchés, qui est déterminante pour structurer le processus décisionnel des acteurs et dans la gestion des risques.

Finalement, je pense que Dakar sera également dans un processus de positionnement concurrentiel vis-à-vis d'autres places que sont Casablanca, Johannesburg, Tunis, le Caire, Nairobi et dans une certaine mesure Abidjan.

Entreprendre *plus*



PCCI 20 ANS

LEADER DE LA RELATION CLIENT

WWW.PCCI-GROUP.COM

AMÉLIOREZ VOTRE EXPÉRIENCE CLIENT

Le Groupe PCCI, pionnier de la gestion externalisée des centres de contacts en Afrique Subsaharienne est devenu en 20 ans un des leaders de la Relation Client en Afrique. Les grandes entreprises des télécoms, des médias, les banques et autres secteurs d'activité confient la gestion de leurs contacts entrants, sortants, digitaux, leur support technique et back office à PCCI.

Vous souhaitez améliorer votre expérience client, contactez-nous dès aujourd'hui un de nos experts.



DISCUTEZ AVEC UN
DE NOS EXPERTS

ILS NOUS FONT CONFIANCE



free

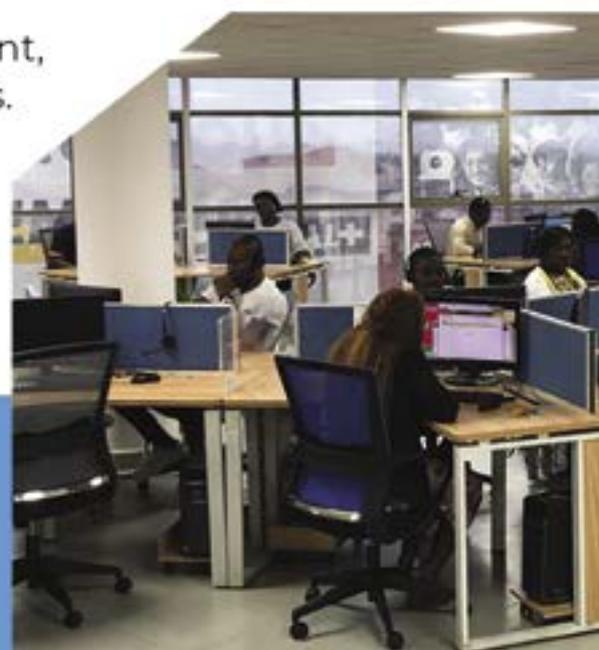


CONTACTEZ-NOUS

F : +221 33 869 72 05

E : info@pcci-group.com | W : www.pcci-group.com

A : Rue 3 X B, Point E, Dakar, Sénégal



La CIMA autorise les compagnies d'assurances africaines à placer 50% de leurs actifs réglementés au Sénégal

M. Mamadou FAYE
Administrateur Directeur Général
SEN Assurances VIE

« Ce projet est pour nous assureurs, d'une importance capitale, au regard du rôle d'investisseurs institutionnels que nous jouons... »



En effet, les assurances sont classées dans le secteur financier et au-delà du rôle de protecteur des biens et des personnes, elles participent activement au développement économique des pays de par l'importance des investissements que les acteurs réalisent.

Comme nous l'avons dit plus haut, les assureurs en tant qu'investisseurs institutionnels sont soumis à une réglementation dans la gestion de leurs actifs représentatifs de leurs dettes envers les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation.

Les assureurs investissent les fonds collectés suivant un catalogue de placements prévu par le code des assurances. Il s'agit notamment de souscription en instruments de taux, bons du trésor, obligations d'Etat ou du secteur privé, d'investissements immobiliers, de prises de participation dans les entreprises, et de prêts garantis par un Etat ou une hypothèque de premier rang, etc.

Nos principales recommandations reposeront sur l'activation de tous les leviers permettant aux assureurs d'augmenter leur collecte par la souscription d'un nombre de plus en plus important de risques, en rendant par exemple obligatoires, par les autorités, certaines assurances, à l'instar de la RC Auto.

Nous pouvons citer l'assurance construction déjà rendue obligatoire dont les décrets

d'application tardent à sortir, l'externalisation des Indemnités de Fin de Carrière, dont les montants non encore confiés aux assureurs portent sur plus de 200 milliards, la Retraite Complémentaire, avec le boom immobilier sécuriser les investissements par une assurance multi risques habitation, etc. La réalisation de ces quelques assurances contribuerait à augmenter considérablement les montants qu'on pourrait investir dans ces projets.

Dakar à l'instar des grandes villes dotées de bourses de valeurs peut constituer un important hub financier qui pourrait polariser d'importants flux financiers à travers des échanges dynamiques dans le cadre de l'offre et la demande d'instruments de placements.

La CIMA dépositaire de la réglementation des assurances autorise les compagnies d'assurances installées dans d'autres pays à placer 50% de leurs actifs réglementés (avoirs bancaires, obligations, actions, immobiliers, etc.) au Sénégal et vice versa, ceci pour permettre aux pays membres de capter le maximum de financements.

Ce qui pourrait constituer une très bonne opportunité dans le rôle complémentaire que pourraient jouer les différentes places financières en Afrique à travers une mobilisation plus forte de l'épargne constituée.



Maas

helvetia



A.A.S.



Allez-y

LES ASSUREURS
VOUS SOUTIENNENT

Les assureurs ont deux fonctions essentielles : la couverture du risque et le recyclage de l'épargne

Mme Adjaratou Khady NDAW SY
Directrice Générale
SUNU Assurances Vie Sénégal

**« Les compagnies d'assurances
sont également devenues
incontournables sur les marchés
de capitaux... »**



Ce projet est très prometteur et arrive à bonne heure avec toutes les bonnes perspectives du Sénégal : pétrole, gaz, or etc.

Les assureurs sont des financeurs majeurs de l'économie. Essentielles à l'activité économique, protégeant exploitations, biens et personnes, les compagnies d'assurances sont également devenues incontournables sur les marchés de capitaux.

Les assureurs ont deux fonctions essentielles : la couverture du risque et le recyclage de l'épargne ainsi dégagée au sein de l'économie. L'assurance :

- contribue aux objectifs de développement par un double effet de promotion et de protection ;
- promeut le développement du secteur Agriculture et PME, du secteur financier, du secteur de la santé ;
- permet aux entrepreneurs et à leurs créanciers de prendre des risques mesurés et soutient ainsi le développement des PME ;

- contribue à l'inclusion financière et au développement du secteur financier car elle incite à l'adoption d'autres services financiers comme le crédit (transfert du risque de crédit) ;
- renforce le développement du secteur privé en participant à la viabilité des soins de santé de qualité ;
- protège la résilience des ménages ;
- peut indirectement et directement améliorer la sécurité alimentaire en protégeant les ménages et les gouvernements contre les sécheresses (risque climatique).

En résumé 2 axes principaux de contribution :

1. Sur le plan financier, l'Assurance Vie par son rôle de collecteur d'épargne pourra participer à toutes les opérations financières sur le marché : emprunt d'état, prise de participation dans les nouvelles sociétés, acteur majeur de la BRVM pour animer la place boursière.
2. Sur le plan Protection : les 2 branches de l'assurance pourront garantir

la pérennité et la sécurité des investissements par leurs offres de produits adaptés et innovants

Pour la réalisation de ce projet, mes recommandations portent sur :

1. La présence d'un bassin de compétences financières. Le capital humain est la principale ressource des activités financières. La place financière sera d'autant plus attractive qu'elle peut disposer d'une main-d'œuvre abondante et compétente dans une gamme élargie de compétences financières.
2. L'aptitude à générer des économies externes. Plus il existe de synergies entre les acteurs, plus la place financière sera forte et attractive.
3. L'environnement d'affaires favorable. Les activités financières sont très

sensibles à l'environnement général d'affaires, notamment sur les plans fiscal, législatif, des coûts et de la qualité de certaines infrastructures physiques.

4. L'encadrement réglementaire de qualité : L'encadrement légal constitue un facteur clé de la force et de l'attractivité de la place financière (respect des principes juridiques, simplicité des mesures d'application, capacité d'écoute et de collaboration des régulateurs).

Pour ce qui concerne les complémentarités avec les autres places financières, il s'agira principalement Des échanges de bonne pratique sur le plan fiscal, réglementaire, de la participation aux emprunts d'Etat, de la prise de participation dans les sociétés cotées en bourse, et de l'intervention sur le marché boursier.



UN OCEAN D'OPPORTUNITES

FACTS & FIGURES

 EMPLIS 5.500	 PORTS 24	 COLLECTIF 8	 TONNAGE =150.000.000	 SAF SUPERPAC =1.000.000
---	---	--	--	--

Terminaux Vraquiers du Sénégal
Membre du groupe SEA-invest



(TVS) est une société de manutention portuaire de produits pondéraux. (TVS) est concessionnaire du terminal vracier.

- Opérations de manutention bord et terre (chargement/déchargement des navires vraciers)
- Stockage
- Ensachage des engrais

3 postes de chargement /déchargement

- Linéaire total de quai : 475m
- Tirant d'eau jusqu'à 13 m

TVS, c'est un port d'engins constitué de :

- 2 Grues (Latham) 110T
- 28 Chargeurs
- 17 Camions benne
- 4 Charriot élévateur
- 3 stations mobile d'ensachage
- 18 benne grueuse
- 2 voies (2 m)
- 2 bennes 50 m3

1 zone de plage

- 2 Balleuses
- 3 benne Gault
- 1 Station mobile nettoyage
- 1 nacelle
- 2 Pont Bascule
- 1 mat défilé egg
- 4 groupe électrogène

Produits manutentionnés :
A l'export: Houille, Soufre, Ombre, Engrais unité, Agri, potasse) Laitier Suisse et le charbon

A l'import: Phosphate, Actouglite, DAP, Minerais de fer

Terminal Pétrolier Dakar
Membre du groupe SEA-invest



(TPD) est une société de manutention portuaire de produits pétroliers. concessionnaire du terminal pétrolier. Modernisation et exploitation des appointements pétroliers:

- 4 postes de chargement/déchargement/transbordement
- les lignes sont dédiées et connectées avec le parc de stockage
- Infrastructure automatisée (bras de chargement mécanique)
- Capacité de déchargement de 1.000 tonnes/heure

4 postes de chargement /déchargement

- Linéaire total de quai : 705m
- Tirant d'eau: Poste 01 : 11,5 m
Poste 02 : 7,3 m
Poste 03 : 9,7 m

Produits manutentionnés :

- Essence
- Jet
- Goull
- Fuel
- Bitume

les lignes sont dédiées et connectées aux bacs de stockage

- Réseau de système antipollution
- Réseau système sécurité incendie
- Opération (H/7)

SEA-invest Sénégal



(SIS) est une société agréée pour la manutention portuaire intervenant depuis 2004 à Dakar.

500 000 tonnes manutentionnés en 2022 (chargement des navires d'été/mété au poste 12)

SISA
SEA-invest Senegal Agency



(SISA) est une Agence de consignation transp. contrôlé par une équipe de professionnel du shipping, dédiée à prendre vos intérêts pour toute d'opération portuaire.

340 événés gérés en 2022
Navire international, pétrolier, militaire et offshore.

Assistance divers pour les opérations de courtage, les transferts ship-to-ship, chargement d'équipage, débarquement, stockage, etc.

Entreprendreplus | Février 2023

23

Nous le percevons d'un très bon œil car le projet vient trouver le Groupe SONATEL déjà très engagé et entreprenant dans le développement de la fintech

M. Sékou DRAMÉ
Directeur Général
SONATEL

« Dakar a déjà des atouts naturels pour devenir la place financière forte de l'Afrique avec de grandes entreprises de Télécoms et de finance mobile, comme la SONATEL... »



Nous le percevons d'un très bon œil car le projet vient trouver le groupe Sonatel déjà très engagé et entreprenant dans le développement de la fintech, que nous avons quasiment créée au Sénégal avec Orange Money depuis 2009 et dans celui des télécoms et du numérique, pour lequel nous sommes leader dans la sous-région depuis 20 ans.

Un tel projet émanant du CNP trouve un bon écho chez nous et nous ferons le maximum pour qu'il réussisse car nous sommes convaincus que le développement de nos Etats dépendra d'une inclusion sociale et financière aboutie à travers le numérique qui est un merveilleux raccourci pour faire vivre aux populations le bien-être voulu.

Déjà en installant juridiquement leurs entreprises au Sénégal, ensuite en faisant de la capitale sénégalaise un hub technologique majeur où ressources humaines et logistiques donneront pleine satisfaction à toutes les attentes des populations, des Etats et des bailleurs privés.

Dakar a déjà des atouts naturels pour devenir la place financière forte de l'Afrique avec

de grandes entreprises de Télécoms et de finance mobile, comme Sonatel, mais aussi et surtout de nombreuses PME-PMI, startups et entreprises qui s'activent avec succès dans la finance, dans le numérique et dans les projets de développement socio-économique. Il s'agira alors pour l'écosystème de s'ouvrir à vous d'abord puis de donner les outils adéquats pour vous aider à réussir le projet.

Nous vous encourageons à solliciter pleinement le cadre que Sonatel a contribué à créer pour faire grandir l'écosystème numérique au Sénégal avec Sonatel Academy, 1^{ère} école de codage gratuite au Sénégal et le hub qui l'accueille, le tiers-lieu solidaire qu'est Orange Digital Center catalyseur de développement des startups et créateurs de solutions numériques mais également et surtout notre filiale consacrée à la fintech Orange Finances Mobiles Sénégal.

Comme avec nous il vous faudra trouver le moyen de tirer le meilleur de toutes vos parties prenantes dans ce projet car elles vous fourniront les ingrédients nécessaires à la réussite de votre projet, qui sera in fine notre projet à nous tous.



Tekki ak xarala yu bees yi

Parce que tout le monde mérite d'avoir sa chance, **Orange Digital Center**, est notre hub innovation pour contribuer à l'employabilité des jeunes et des femmes du Sénégal. Nous les encourageons en leur offrant une formation gratuite, un dispositif d'apprentissage managérial, financier et technique ainsi qu'un accompagnement à la création et au financement de startups.

En résumé, leur donner un coup de pouce pour que tout le monde puisse « **tekki ak xarala yu bees yi** ».

Découvrez toutes nos actions sur sonatel.com

#OrangeDigitalCenter

sonatel



Le Guichet Unique de Financement (GUF) opérationnel à partir du 2nd semestre 2023 pour l'écosystème du financement des PME

M. Idrissa DIABIRA
Directeur Général
ADEPME

« eRating est notre plateforme de notation financière des PME, première du genre dans la sous-région, permettant d'établir le profil risque des PME aux institutions financières et aux intermédiaires techniques... »



Nous sommes l'Agence ayant le levier le plus important entre les ressources directes de l'Etat et celles des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

L'ADEPME vient de rentrer dans sa troisième décennie. Elle a multiplié par 40 son budget d'intervention depuis la première année d'exercice en 2002 qui était de 300 millions de FCFA. Et par plus de 30 depuis 2012. En 2022, nous avons mis en œuvre un budget de 13 milliards FCFA pour appuyer les PME du Sénégal.

Nous sommes l'agence ayant le levier le plus important entre les ressources directes de l'Etat et celles des PTF. Nous avons surtout appuyé plus de 40.000 entreprises à se créer, se développer et produire de la richesse et des emplois. Durant notre dernier plan stratégique de 2016 à 2020, ce sont 27.000 entreprises qui ont été accompagnées et près de 80 000 emplois créés et/ou maintenus grâce à notre intervention.

2022 a été une année de changement d'échelle pour l'agence, avec la confirmation de notre

rôle de tiers de confiance dans l'écosystème entrepreneurial. 2022 a vu le lancement de e-PME, un programme de digitalisation de plus de 5000 entreprises et PME, avec l'appui de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

2022 a également été l'occasion de renforcer la confiance des institutions financières le Fonds de Solidarité Africain, qui est le principal fonds de garantie au niveau sous-régional, qui a confié à l'ADEPME une garantie de portefeuille de 20 milliards de FCFA pour favoriser l'accès au financement des PME avec nos banques partenaires. Voilà, entre autres, quelques résultats qui nous permettent de nous projeter sur notre troisième décennie et de continuer à grandir pour permettre à davantage d'entreprises d'avoir de l'impact.

A l'instar de Londres ou Dubaï, Dakar a toutes les compétences pour devenir une place financière...

C'est une excellente idée, qui est conforme à la position et aux atouts stratégiques de Dakar et du Sénégal. A l'instar de Londres

ou Dubaï, Dakar a toutes les compétences pour devenir une place financière de premier plan : la capitale sénégalaise abrite le siège de la BCEAO, elle est l'une des premières places boursières dans la zone UEMOA, à travers CGF Bourse, Société de Gestion et d'Intermédiation, dont le fondateur est Gabriel Fal qui fût le 1er Président du Conseil d'Administration de l'ADEPME.

Le Sénégal est aussi l'un des trois pays africains pionniers pour la mise en place de la plateforme AGORA, en partenariat avec l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund), une plateforme mondiale de mise en relation entre les PME et les investisseurs.

Relativement à ce défi de « Dakar, Place financière de référence ». L'ADEPME participe à apporter toute sa pierre à l'édifice avec notamment une agence de référence au niveau continental disposant des capacités de notation des PME unique en Afrique. Nous disposons d'une unité de scoring certifiée ISO 9001/27001 par le bureau Véritas qui est au cœur de notre processus d'évaluation des entreprises. Nous avons bâti un outil indispensable pour réduire l'asymétrie d'information conformément aux attentes de tous les acteurs lors des concertations nationales sur le crédit en 2010.

La contribution de l'ADEPME pour faire de Dakar une place financière de référence s'articule essentiellement autour de ses initiatives pour assurer un financement massif et sécurisé des PME. Le principal support pour la réalisation de cette ambition est le Guichet Unique de Financement, développé avec l'appui de la Coopération allemande.

Cette plateforme permettra de mettre en relation l'ensemble des acteurs intervenants dans le processus de financement des PME. Aussi, à côté de l'offre représentée par les institutions financières et la demande émanant des PME, interviendront dans la plateforme l'ensemble des acteurs d'intermédiation technique à savoir les cabinets d'experts comptable, les chambres consulaires, les Structures d'Appui et d'Encadrement, etc. Grâce à une normalisation de la démarche

d'accompagnement et des services fournis par ces acteurs d'intermédiation technique, toutes les PME pourront bénéficier d'une qualité de service équivalente quelle que soit leur localisation géographique.

L'ADEPME mettra à la disposition des acteurs d'intermédiation ses outils d'évaluation et de profilage de référence comme eRating et des outils de modélisation des projets de développement des PME éprouvés et validés par le secteur financier.

eRating est une plateforme de notation financière des PME, première du genre dans la sous région, permettant d'établir le profil risque des PME aux institutions financières et aux intermédiaires techniques. Il s'adosse sur des outils de scoring, d'analyse financière, d'analyse du management de l'entreprise et d'analyse du risque associé à l'organisation de l'entreprise.

Le GUF sera opérationnel à partir du second semestre 2023 et permettra d'assurer une l'animation de l'écosystème du financement des PME et d'offrir aux entreprises le meilleur cadre possible pour financer leurs projets.

Dakar, Place Financière de Référence devrait impliquer tout l'écosystème et être bâti sur des ambitions fortes et intégratives...

L'innovation devrait être au cœur des actions pour distinguer la place de Dakar du reste de la sous-région. La PME devrait enfin en être le moteur. Leur financement est un défi pour tous les pays africains mais le Sénégal a la chance de disposer d'atouts non négligeables avec un dispositif complet associant assistance technique, garantie, investissement et système financier dans un cadre unifié dénommé « Sénégal PME » ; d'excellents outils de réduction des paramètres d'asymétries d'information entre la PME et l'institution financière et surtout une grande capacité d'innovation financière permettant de développer régulièrement de nouveaux instruments financiers et de nouveaux outils d'intervention.

DAKAR, PLACE FINANCIERE DE REFERENCE

Dakar est une place financière forte, avec la présence de près de trente banques, en y incluant les établissements financiers. Nous sommes au sein d'une zone monétaire commune, l'UEMOA, dont nous sommes la deuxième économie. De ce point de vue, il y a une harmonisation naturelle avec les économies des autres pays de la sous-région, avec nos avantages comparatifs que sont la stabilité politique et l'accès au statut de pays pétrolier et gazier.

Au-delà de notre appartenance à l'UEMOA, nous sommes dans la CEDEAO, avec une politique de convergence vers une monnaie

sous-régionale à l'horizon 2027, dans laquelle nous jouons notre partition, aux premières loges. Dakar est une destination d'investissement privilégiée et c'est une société sénégalaise qui a la deuxième plus grande capitalisation boursière à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan.

Dakar doit être le leader technique et le laboratoire de la zone financière ouest-africaine. Le Sénégal a historiquement toujours été à l'initiative des principales réformes qui assurent l'animation des cadres communautaires (UEMOA, CEDEAO, OHADA, etc.).





Tiers de confiance des PME



” L’ADEPME, structure de référence au niveau continental, dans l’accompagnement des PME

L’Agence de Développement et d’Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) est le bras opérationnel de l’Etat pour fournir des services non-financiers aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Elle est chargée d’assister et d’encadrer les PME qui en font la demande ou qui bénéficient de prêts de la part de l’Etat.

L’ADEPME est une structure de référence. Elle confirme sa crédibilité internationale après son classement par ITC (International Trade Center) comme leader dans la CEDEAO et 3ème au niveau continental; et sa double certification ISO 9001:2015 et ISO 27001:2013 par le bureau Veritas pour le système de management intégré Qualité -Sécurité de l’information de son unité de scoring.

ADEPME, coach de futurs champions

Quelques chiffres et résultats clés depuis 2016



39.125

PME accompagnées



5 125

Entreprises formalisées



10 532

Bénéficiaires du Fonds à Frais Partagés



81 321

Emplois créés ou maintenus



24,5

Milliards de FCFA mobilisés

www.adepme.sn

ADEPME, Immeuble Seydi Djamil, 8ème étage, avenue Cheikh Anta Diop x rue Léo Frobenius, Dakar, Sénégal – eter@adepme.sn

Tél : +221 33 869 70 70

La création de ce hub financier sous-régional sera une réponse idoine aux besoins des investisseurs et financiers internationaux

Mme Fatou DIOP SENE
Directrice Générale
FGI - BOURSE

« Il faudra veiller à l'implication des différents acteurs financiers déjà présents pour donner toutes ses chances de succès à ce projet prometteur pour le Sénégal... »



L'initiative « Dakar, Place Financière de Référence » est la bienvenue.

Ce sera la première dans l'espace UEMOA et nous permettra d'avoir à l'instar de Casablanca, Kigali, Nairobi ou les îles Maurice, une cité financière qui regroupera divers investisseurs et établissements financiers ainsi que les fournisseurs de services financiers que sont les juristes et autres conseils.

La création de ce hub financier sous-régional sera une réponse idoine aux besoins des investisseurs et financiers internationaux dont l'intérêt pour le Sénégal n'est plus à démontrer au simple regard de l'écosystème financier sénégalais. Ce projet va aussi en droite ligne avec le développement du tourisme d'affaires.

Dans l'écosystème financier sénégalais, l'on remarque déjà la présence de plusieurs acteurs tels que les sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI), les compagnies d'assurances, banques, les capital-investisseurs, les cabinets juridiques d'envergure internationale, etc.

Cette forte présence qui fait du Sénégal l'une des principales plateformes financières de l'UEMOA va faciliter la mise en œuvre du projet de création de la cité financière. Plusieurs conférences internationales s'y tiennent déjà sans oublier une volonté politique manifeste visant la création d'un climat d'affaires toujours plus favorable.

Cette place financière pourra profiter non seulement au Sénégal avec les différents besoins de financement de l'économie locale (immobilier, secteur pétrolier, gazier et minier...) mais aussi à toute la sous-région à laquelle le Sénégal se trouve interconnecté.

Il faudra donc veiller à l'implication des différents acteurs financiers déjà présents pour donner toutes ses chances de succès à ce projet prometteur pour le Sénégal.

La place financière de Dakar gagnerait à développer les synergies avec les autres places financières africaines.

Nous devons d'abord reconnaître que la stabilité politique et macroéconomique est

une condition de base. Cette stabilité se reconnaît essentiellement dans la qualité de la gestion des changements politiques ou économiques. A ce niveau, nous encourageons les gouvernants et parties prenantes à poursuivre la dynamique de stabilité reconnue au Sénégal depuis plusieurs décennies. Ensuite seulement, nous pouvons parler de plusieurs facteurs qu'il est souvent nécessaire de conjuguer afin de garantir le succès d'une place financière.

Ce sont des facteurs tels que :

- l'instauration d'un régime fiscal particulièrement attractif pour les acteurs adhérents ;
- l'adoption de critères permettant la contribution tacite ou directe des adhérents au PIB de notre pays ;
- la liberté de disposer des profits pour les acteurs de la place financière ;
- un droit de propriété clair régissant les garanties de protection appropriées des actifs des investisseurs ;

- la recherche d'interaction avec d'autres places financières afin que les entrepreneurs de la sous-région en quête d'opportunités de financement se concentrent sur notre place financière interconnectée ;
- la communication avec les parties prenantes ;
- la mise à disposition des infrastructures technologiques modernes adéquates

La place financière de Dakar gagnerait à développer les synergies avec les autres places financières africaines. Cela pourrait lui permettre de centraliser les opportunités non seulement de la sous-région mais aussi des autres cités financières africaines. Elle pourra développer, en conséquence, des partenariats qui permettront à nos entreprises d'emprunter un canal de proximité pour profiter des opportunités financières d'autres marchés et vice versa.



Le caractère performant s'apprécie en comparaison avec les autres places financières

M. Amadou SAMB
Expert-Comptable
Associé Gérant
Cabinet FIDUCIA

« Sans sortir du Droit commun, il me semble opportun que ce cadre soit consolidé, mais en évitant de tomber dans le dumping fiscal... »



Ce projet constituerait, dès lors, une excellente nouvelle pour le Sénégal, en vecteur central d'interactions multi-acteurs et de flux financiers innovants.

Dans un contexte économique mondial marqué par des crises multidimensionnelles et une forte inflation, le Sénégal a su faire preuve de résilience et de stabilité. La Banque Mondiale estime, dans ses prévisions 2023, que le pays devrait enregistrer une croissance du PIB d'environ 8%, la plus forte en Afrique subsaharienne, grâce à une combinaison de facteurs favorables dont la bonne tenue du secteur agricole, le développement d'infrastructures de base, la dynamique du secteur des services et le démarrage de l'exploitation du gaz.

Des atouts qui, combinés à l'excellente position géographique du pays, en véritable carrefour Nord-Sud, Est-Ouest et Sud-Sud, constituent un avantage comparatif pour une place financière dynamique et pérenne. Celle-ci serait à même, notamment, de booster les stratégies d'investissements internes et externes sur le continent africain.

Ce projet constituerait, dès lors, une excellente nouvelle pour le Sénégal, en vecteur central

d'interactions multi-acteurs` et de flux financiers innovants. Il permettrait, surtout, de redonner à la finance sénégalaise et, au-delà, ouest-africaine, sa vocation naturelle : celle d'être au service de l'économie réelle. Le financement du développement qui serait attendu, dans des pays à fort potentiel de croissance, serait créateur d'emplois, particulièrement au bénéfice des jeunes.

Quel cadre réglementaire, juridique et fiscal incitatif faudrait-il mettre en place ?

La réponse n'est pas simple : elle renvoie à la mise en place d'un cadre performant et incitatif, tout en préservant les recettes fiscales nécessaires à l'alimentation d'un budget ambitieux.

Le caractère performant s'apprécie en comparaison avec les autres places financières. Et les critères de cette appréciation seront la simplicité et la fluidité des process, le dynamisme du système bancaire, les mécanismes de co-investissement, la liquidité offerte et, en somme, un climat des affaires avenant. Il sera important, en particulier, de favoriser des interactions étroites entre secteur public, secteur privé (notamment le CNP) et les experts nationaux et internationaux.

L'expertise et l'indépendance au service de l'entreprise



Nos métiers

Fiducia est un cabinet pluridisciplinaire, qui réunit autour de l'audit et de l'expertise comptable des équipes techniques pluridis-

ciplinaires ouvertes notamment sur les Ntic.

Nos équipes travaillent au quotidien sous la direction d'un senior manager Expert comptable mémorialiste dont les douze années d'expérience au sein du cabinet assure un comportement professionnel et l'application des normes de travail de notre profession.

Audit

- Audit financier légal permanent : commissariat aux comptes (comptes annuels et comptes consolidés)
- Audit financier ponctuel
- Commissariat aux apports, à la fusion
- Audit de gestion
- Expertise judiciaire
- Evaluation de sinistre

Accompagnement comptable

- Tenue de comptabilité et des travaux liés
- Assistance permanente (surveillance comptable) ou ponctuelle du service comptable d'une entreprise
- Présentation des comptes annuels

Rue 3 angle Bd de l'Est, Point E
BP : 25102 - Dakar Fann
Sénégal

Tel : 00 (221) 33 864 66 33
Fax : 00 (221) 33 864 66 34
Courriel : fiducia@orange.sn



Nos ressources humaines

Fiducia est constitué par deux Experts comptables dont l'expérience couvre l'ensemble des domaines d'intervention et les besoins de management des équipes.

Khouredia THIAM, Associé

Elle est chargée de garantir la qualité de nos services ainsi que le respect de nos engagements.

Expert comptable diplômée (France),

Ancienne chargée de cours au Cofeb

Amadou SAMB, Associé

Expert comptable et commissaire aux comptes.

Il est chargé de l'administration du cabinet. Ex-trésorier de l'Onecca et il a participé activement à la réforme fiscale.

Mbarqou NIANG, Expert comptable

Il a intégré le cabinet dès sa fondation. En tant senior manager il a conduit de nombreuses missions dans des secteurs variés.

Nos collaborateurs ont confirmé leur savoir faire et leur professionnalisme grâce à une combinaison de formations et d'expérience et la mise à jour des connaissances en fonction de l'évolution dans les domaines comptable, juridique, sociale, fiscale et informatique.



DAKAR, PLACE FINANCIERE DE REFERENCE

Les embryons de ce cadre législatif et fiscal existent déjà dans nos textes. On peut citer le régime particulier des sociétés mères et filiales et, notamment, l'exonération des produits des holdings au regard de l'impôt sur les sociétés ; mais encore la législation des changes qui autorise le libre rapatriement des bénéfices réalisés par les investisseurs résidant à l'étranger, et les conventions fiscales préservant les acteurs et entités d'une double-imposition de leurs revenus.

Sans sortir du Droit commun, il me semble opportun que ce cadre soit consolidé, mais en évitant de tomber dans le dumping fiscal.

Au-delà des aspects juridiques et fiscaux, ce sont toutes les institutions de l'Etat de Droit, fondement premier d'un environnement des affaires de classe mondiale, qui devront être consolidées. Ainsi, le Tribunal de Commerce, garant de la sécurité juridique dans le monde des affaires, devra conserver sa crédibilité et poursuivre sa modernisation. De même, les mécanismes non judiciaires de règlement des différends devront être renforcés.

La mise en place d'une coordination pour les travaux de structuration de la place financière me semble indispensable.

Cette coordination comprendra, notamment, des économistes, des financiers, des juristes et des fiscalistes.

Il sera également judicieux d'évaluer les points forts et points faibles des différentes places financières existantes, en particulier sur le continent africain.

Le groupe de travail mis en place établira une feuille de route en tenant compte des leçons tirées des autres places financières et des attentes exprimées par la communauté des futurs membres de la place de Dakar (banques, fonds d'investissement, agences financières, conseils spécialisés, etc.)

Par ailleurs, il serait souhaitable de lever toutes formes d'incertitudes sur l'avenir de la monnaie locale, le Franc CFA.

Enfin, par-delà la place financière, valoriser les atouts clés du Sénégal dans tous les domaines, me semble constituer un pré requis pour la réussite du projet.





Amélioration de la Fluidité

**Réduction du temps de séjour
des navires/marchandises**



21, Bd de la Libération
B.P. : 3195 Dakar/Sénégal
Tél. : +221 33 849 45 45
Fax : +221 33 823 36 06
www.portdakar.sn

Certifié pour mériter votre confiance



Invest In Africa entend apporter sa contribution à travers sa plateforme African Partner Pool

M. Iba Fall
Country Manager
INVEST IN AFRICA

« Il serait utile de mettre en place un système central de gestion de l'information qui pourrait croiser opportunités, risques, compétences capacités présents sur le marché... »



Ce projet est intéressant du moment où il aiderait à présenter beaucoup plus Dakar comme place financière de référence présentement et dans les années à venir. En ce moment, Dakar est une ville en développement et en grande partie grâce aux opportunités qu'offre le secteur pétrolier.

Ces opportunités nécessitent la disponibilité de moyens financiers afin de participer à la création de valeur en local. De cette manière, l'économie sénégalaise pourra bénéficier des retombées de cette expansion, une des préoccupations majeures du gouvernement du Sénégal à travers sa politique de contenu local.

L'accompagnement du secteur privé local est primordial afin de consolider la position de Dakar comme place financière de référence.

Le secteur privé local est souvent confronté à la problématique de l'accès aux financements et cela est dû dans la majorité des cas à une indisponibilité de l'information à l'intention des acteurs financiers tels que les banques et investisseurs privés car le défaut d'informations

rend le financement risqué, ce qui induit à la lourdeur des procédures, la hausse des taux d'intérêt, l'exigence de fortes garanties...

Face à cette problématique, il serait utile de mettre en place un système central de gestion de l'information qui pourrait croiser opportunités, risques, compétences et capacités présents sur le marché. Il est également nécessaire d'encourager la formalisation des acteurs économiques.

Ceci est une des préoccupations majeures chez Invest in Africa car l'accès aux financements est un ingrédient incontournable à la croissance économique surtout au niveau microéconomique.

L'écosystème doit également s'étoffer avec :

1. L'accroissement des capacités des acteurs locaux leur permettant de financer une part plus importante des investissements et de l'économie.
2. L'introduction ou le renforcement de la présence de nouveaux types d'acteurs financiers tels que les business angels,

private equity, incubateurs du type Y-combinator pour une prise en charge des besoins de tous les acteurs de l'économie nationale et régionale.

3. L'amélioration des services de back-office à l'instar de ce qui se fait à Maurice ou Casa Finance City afin de faire de Dakar une place plus attractive pour les investisseurs étrangers.
4. Le renforcement de la finance islamique, de la finance verte etc. pour stimuler une croissance plus durable

Dakar a aujourd'hui l'opportunité d'occuper une position centrale dans ce réseau financier pan Africain.

La plupart des ingrédients et bonnes pratiques sont déjà présents. Le gouvernement du Sénégal montre un engagement sans précédent pour la digitalisation et la simplification des procédures administratives.

La CDP a également accompli un travail important dans la réglementation de la gestion des données personnelles, une contribution de sa part sera nécessaire. Le Sénégal s'est en plus de cela doté d'une infrastructure numérique de dernière génération.

Nos recommandations sont les suivantes :

- Implication de toutes les parties prenantes (secteur privé, financiers, agences gouvernementales, bailleurs de fonds, etc.) ;
- Centralisation, consistance, et disponibilité de l'information à travers un guichet unique par exemple ;
- Automatisation des processus dans la mesure du possible. En d'autres termes, la digitalisation.

Invest in Africa apporte sa contribution à travers notre plateforme African Partner Pool. Nous lançons un appel à tout acteur sensible à

cette initiative afin de collaborer dans ce sens.

Il y a une forte présence de banques au Sénégal qui est le deuxième pays de l'UEMOA avec la plus grande concentration d'institutions bancaires derrière la Côte d'Ivoire, cependant, pour faire de Dakar une place financière qui compte, il faudrait, au préalable, arriver à :

- un taux de bancarisation plus élevé, ce qui entraînerait une épargne plus conséquente, moteur de l'investissement ;
- un nombre plus important d'entreprises sénégalaises cotées à la bourse régionale de la BRVM.
- Il y a déjà l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui promeut l'intégration des services opérationnels et financiers comme :
- créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain ;
- contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les États-Parties et les CER (Communautés Économiques Régionales).

En plus, les nouvelles opportunités naissent continuellement. La Côte d'Ivoire vient d'effectuer deux découvertes majeures de gaz, le projet de construction du réseau de gazoduc reliant le Nigeria au Maroc va bientôt être lancé, le Sénégal rejoint les pays producteurs d'hydrocarbures. Cela présage la nécessité d'une interconnexion des places financières africaines. Dakar a aujourd'hui l'opportunité d'occuper une position centrale dans ce réseau financier pan Africain.

HOMMAGE À FEU AMETH AMAR



**LA 1^{ère} ÉDITION
DAKAR INDUSTRIES
16 & 17 AVRIL 2019**

PDG NMA

La dernière édition de nos « Assises de l'Entreprise » et de « Dakar Industries » a eu lieu au mois d'Avril 2019.

Le Président Ameth Amar était parmi nous. Il nous a quittés 3 mois après...

Les années suivantes 2020, 2021 et 2022, nous n'avons pas pu tenir nos Assises de l'Entreprise en raison de la pandémie sanitaire Covid 19.

La première édition « Dakar Industries 2019 » c'était à l'initiative d'Ameth Amar.

La création du Syndicat Professionnel des Industries du Sénégal (le SPIS) une année avant, c'était aussi Ameth AMAR.

Son dernier combat était d'inviter la Nation à se pencher sur « l'Avenir du Made in Sénégal » en construisant une alliance forte pour un Sénégal Industriel où l'on produit et consomme sénégalais. Sa dernière volonté était, à travers le SPIS, de regrouper les plus grandes entreprises industrielles du Sénégal.

Ameth voulait que la contribution substantielle des industriels à l'économie nationale soit mieux perçue par l'Etat, les partenaires sociaux, et la société civile... Oui, les milliards F.cfa de valeur ajoutée générée, les milliers d'emplois créés, les milliards F.cfa d'impôts et taxes payés.

Par ma voix, le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) et son Groupement

Professionnel, le Syndicat Professionnel des Industries du Sénégal (SPIS), nous rendons avec honneur un vibrant hommage à un Grand Chef d'entreprise, Investisseur industriel et Patriote émérite.

S'il y a un mot qui résume la personnalité et l'action de Ameth, je dirais sa grandeur en Tout. Il était l'Homme engagé aussi bien en fraternité qu'en affaires. Il était l'Homme libre de sa parole, toujours optimiste. L'obligation de toujours Tout Faire et Bien Faire, la volonté d'être toujours le meilleur ont toujours étaient en Lui.

Ameth a aussi marqué le mouvement patronal sénégalais de son empreinte, de sa courtoisie et de son engagement associatif pour donner au secteur privé sénégalais ses titres de noblesse. Le CNP était sa Famille et il le criait tout fort.

Dans l'investissement privé, il n'avait aucune limite et me disait : « Baidy nous devons absolument investir dans tel ou tel secteur d'activités. Nous n'avons pas besoin d'attendre qui que ce soit. Je suis prêt ».

Nous avons perdu un Homme élégant qui unissait le monde de l'entreprise, un exemple de droiture et d'intelligence.

Le CNP et le SPIS le remercient de l'héritage qu'il nous a transmis et qui lui a coûté beaucoup d'abnégation, de patience et d'énergie.





Fondée en **1996** par **Ameth AMAR**, la **NMA**, acteur majeur de l'industrie sénégalaise, offre une large gamme de produits en nutrition animale et humaine. Inspirée par la vision entrepreneuriale de son fondateur avec la satisfaction client au coeur de ses activités, la **NMA** œuvre constamment pour améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain.



Nourrir la vie

Km 11 Rte de Rufisque - Tél.: 33 879 00 00
www.nmasanders.com



Les axes majeurs de la politique industrielle au Sénégal

M. Moustapha DIOP
Ministre du Développement
Industriel et des Petites
et Moyennes industries

« Une vision repose sur la mise en œuvre d'une « industrie diversifiée et compétitive, pourvoyeuse d'emplois et de richesses... »



Cette vision repose sur la mise en œuvre d'une « industrie diversifiée et compétitive, pourvoyeuse d'emplois et de richesses, portée par un secteur privé national fort, contribuant au développement inclusif et durable pour un Sénégal émergent à l'horizon 2035 ».

Permettez-moi, avant tout, de féliciter le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) pour l'excellent travail qu'il abat auprès des pouvoirs publics pour le triomphe du Plan Sénégal Emergent (PSE).

C'est un plaisir pour moi de contribuer, à travers cet entretien, à l'organisation du Salon Exposition et Conférences : « Dakar Industries 2023 », dans le cadre des "Assises de l'Entreprise" prévues les 9 et 10 février 2023, au complexe hôtelier King Fahd Palace.

Je saisis cette opportunité pour saluer le partenariat fécond entre mon Département et le secteur privé sénégalais à qui je souhaite une année 2023 pleine de succès dans la réalisation de ses ambitions économiques.

Pour répondre plus précisément à votre question, je voudrais souligner que la nouvelle politique et stratégie d'industrialisation du Sénégal 2021-2035 a été élaborée selon

la vision du Chef de l'Etat, son Excellence le Président Macky SALL, à travers le PSE, bréviaire des politiques publiques.

Cette vision repose sur la mise en œuvre d'une « industrie diversifiée et compétitive, pourvoyeuse d'emplois et de richesses, portée par un secteur privé national fort, contribuant au développement inclusif et durable pour un Sénégal émergent à l'horizon 2035 ».

Les quatre grands axes stratégiques ou lignes directrices de cette politique industrielle sont conformes au Plan d'Actions Prioritaire Ajusté et Accéléré (PAP 2A) du PSE.

Ces axes verticaux portent sur :

- la transformation des ressources agricoles, sylvopastorales et halieutiques ;
- la transformation industrielle des ressources minérales et des hydrocarbures ;
- le développement de l'industrie pharmaceutique et de la pharmacopée ;
- et le développement des industries à forte intensité technologique et d'innovation dont l'économie numérique, les industries d'assemblage et les industries créatives.

Cette politique validée en octobre 2021 par le Chef de l'Etat est sous-tendue par des réformes et infrastructures de soutien qui sont les leviers de notre industrialisation. Il s'agit de l'amélioration de l'environnement des affaires pour l'industrialisation, du renforcement des capacités techniques, technologiques, commerciales et d'innovation des unités industrielles, du développement du capital humain, du développement des infrastructures, de la facilitation de l'accès au financement, de la promotion de l'investissement privé et du cadre de gouvernance et de mise en œuvre.

Pour concrétiser cette politique d'industrialisation, mon Département s'appuie sur ces structures techniques, notamment la Direction des Stratégies de Développement industriel (DSDI), la Direction du Redéploiement industriel (DRI), la Direction des Petites et Moyennes industries (DPMI). Nous comptons également sur le concours précieux des structures d'encadrement rattachées au département telles que l'Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites industriels (APROSI), l'Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique (ASPIT), l'Institut de Technologie alimentaire (ITA) et l'Association sénégalaise de Normalisation (ASN). Toutes ces structures apportent, chacune dans son domaine de compétences, un accompagnement conséquent aux acteurs du secteur industriel.

Le pilotage de la Politique et de la Stratégie d'Industrialisation du Sénégal sera assuré par le Haut Conseil Présidentiel de l'Industrialisation dont le décret de création est dans le circuit d'adoption. Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de mon ministère, nous prévoyons la création de Services régionaux de l'Industrie pour mieux territorialiser la politique d'industrialisation et apporter le concours nécessaire aux industriels de toutes les régions du Sénégal.

Les grands projets initiés par mon Département ministériel

Mon Département est en train de mettre en œuvre plusieurs projets parmi lesquels les projets phares du PSE.

- **Des Plateformes industrielles intégrées**

A ce titre, nous pouvons citer les Plateformes industrielles intégrées dont la première phase constituée par la Plateforme industrielle internationale de Diamniadio qui s'étend sur 13 ha, réalisée et inaugurée le 22 novembre 2018. Elle est financée par l'Etat du Sénégal pour un montant de 25 milliards FCFA.

Bénéficiant d'un statut de zone économique spéciale, elle est totalement opérationnelle avec 22 entreprises dont 11 unités industrielles et 11 entreprises de prestations de service.

Les travaux de la deuxième phase de la plateforme industrielle de Diamniadio dont le financement s'élève à 60 milliards de FCFA, à travers EXIMBANK Chine, ont été lancés par le Président de la République, le 06 juillet 2021.

Elle s'étend sur une superficie de 40ha et comprendra 17 hangars, une cité d'habitation d'une capacité de 1 400 personnes avec 241 chambres et 1 salle à manger de 1 000m², une salle omnisport, des restaurants, des voies et réseaux divers. Exécutés à 60%, les travaux devront prendre fin avant la fin de l'année 2023.

Le PSE prévoit la réalisation de deux plateformes industrielles. Ainsi, au-delà de celle de Diamniadio, nous avons retenu de mettre la deuxième plateforme industrielle à Touba, pour mieux accompagner l'essor économique de la ville sainte et des zones polarisées.

- **Cinq (5) agropoles intégrées et compétitives.**

Nous avons également en cours la réalisation de cinq agropoles intégrées et compétitives. L'Agropole Sud (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) qui a mobilisé 56,7 milliards FCFA de financement est en cours de réalisation. Les travaux du module régional d'Adéane qui couvrent 85ha ont été lancés le 20 décembre 2021. Cette agropole ambitionne de mieux valoriser, dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, la mangue, l'anacarde et le maïs, qui sont les filières prioritaires retenues, à côté de la banane, du lait et des produits

forestiers non ligneux. Un des volets du projet porte sur la réalisation d'infrastructures agro-industrielles structurantes dans le module central à Adéane, et dans les modules régionaux qui seront implantés à Bignona, Sédhiou et Kolda avec comme plateformes de collecte : Oussouye, Goudomp, Bounkiling, Vélingara et Médina Yoro Foulah.

On a aussi démarré les travaux de construction de l'Agropole Centre (Kaolack, Kaffrine, Fatick, Diourbel) avec le module régional de Fatick sis à Mbellakadio financé par la Belgique. L'arachide, les céréales et le sel sont les filières prioritaires de cette agropole, dont le module central sera installé à Dya, dans la région de Kaolack.

Les localités retenues pour abriter les modules régionaux sont : la commune de Mbellakadio pour le module régional de Fatick, la commune de Médina Sabakh pour le module régional de Kaolack, la commune de Kahi pour le module régional de Kaffrine, la commune de Ndangalma pour le module régional de Diourbel. Il est également prévu d'installer 13 plateformes départementales.

Nous avons lancé à Ballabougou, le 4 août 2022, les travaux de l'Agropole Ouest qui regroupe les communes de Malicounda, Nguéniène et Sandiara, pour un financement de plus de 54 milliards FCFA. L'Agropole porte sur le développement des filières lait, viande et produits horticoles.

Pour l'Agropole Nord qui couvre les régions de Saint-Louis, Louga et Matam, les études de faisabilité sont en cours.

L'Agropole Est va couvrir les régions de Kédougou et de Tambacounda. Elle permettra de faire un maillage complet du territoire national en zones de transformation agroalimentaire.

Les financements sont mobilisés pour l'essentiel et la mise en œuvre a déjà démarré pour les Agropoles Sud, Centre et Ouest.

A côté de ces grands projets en cours de mise en œuvre, nous allons démarrer très prochainement d'autres projets tout aussi structurants dont les études de faisabilité ont été déjà faites.

• De grands projets miniers et industriels

Il s'agit du Hub minier régional qui vise à faire du Sénégal un centre de référence pour les opérateurs miniers établis en Afrique de l'Ouest ; du Pari industriel automobile dont l'objectif est de développer l'industrie automobile au Sénégal, dans un contexte de renouvellement du parc automobile et d'impératif d'avoir au plan national des usines de fabrication de composants automobiles comme le pneumatique. Nous avons aussi dans notre banque de projets, Pharmapolis qui est un pôle industriel dédié aux activités pharmaceutiques et à la pharmacopée, de même que le Projet « Victoires rapides » Cuirs et Peaux qui vise à faire du Sénégal un hub africain du cuir.

Je voudrais signaler à ce niveau que nous sommes en train de réhabiliter l'observatoire national de l'industrie qui est un outil d'aide à la prise de décisions au service de tous les acteurs du secteur industrie. Comme vous le savez, l'organisation de l'information industrielle souffre actuellement de l'absence d'un observatoire dédié fonctionnel et performant, facilitant la collecte, l'analyse et la consolidation des données quantitatives nécessaires aux analyses des tendances, prévisions et comparaisons industrielles nationales, régionales, africaine et mondiales.

L'observatoire national de l'industrie que nous allons mettre sur pied et qui sera mis en relation avec l'observatoire africain de l'industrie que l'ONUDI a lancé à l'occasion du Sommet sur l'industrialisation de l'Afrique et la diversité économique qui s'est tenu le 25 novembre 2022, à Niamey, va renforcer le dispositif de gouvernance du secteur de l'industrie.

Au total, tous ces projets que je viens de citer sans oublier les hôtels d'industries, ont pour objectif d'élargir la base productive, en créant des sites pour accueillir de nouvelles industries et en promouvant la transformation locale des ressources, en particulier agricoles, sylvopastorales, minérales et d'hydrocarbure. Bien entendu, nous travaillons sur les réformes appropriées à mettre en œuvre pour assurer la compétitivité du secteur industriel sénégalais.

Les enjeux et défis de la zone de libre-échange continentale pour l'industrie sénégalaise

L'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) depuis le 1er janvier 2021, offre aux entreprises sénégalaises la possibilité d'accéder à un vaste marché de 1,2 milliard de consommateurs.

Le Sénégal a adopté, en février 2020, la Stratégie nationale de la ZLECAF (Sn-Zlecaf). Celle-ci intègre l'accompagnement et la mise à niveau des entreprises dont les produits sont identifiés comme menacés par la libéralisation. Le Sénégal, qui participe à plus de 40% de son commerce extérieur en direction du continent, est bien positionné pour capitaliser sur les bénéfices attendus de cette zone.

Je voudrais vous rappeler que, selon le classement de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Sénégal occupe le septième rang des pays les plus industrialisés de l'Afrique. Et de nombreuses études nous confortent dans l'idée que « le Sénégal ne sera pas perdant dans la ZLECAF. »

En matière de commerce électronique, par exemple, le Sénégal se classe 3ème au niveau de la CEDEAO (derrière le Nigeria et le Ghana) et 14ème au niveau continental. L'atout sénégalais du numérique et de l'externalisation des services se lit particulièrement dans la dématérialisation des procédures douanières, opérée à travers le Système Gaïndé 2000. L'autre secteur qui se porte bien et qui peut tirer profit du vaste marché de la ZLECAF, c'est la pêche industrielle.

Pour tout dire, le Sénégal dispose de nombreux avantages comparatifs pour tirer son épingle du jeu de la concurrence au niveau continental. Nous travaillons au quotidien pour élargir nos opportunités d'exportations et relever certains défis pour gagner des parts de marchés supplémentaires.

Le Gouvernement déploie de grands efforts pour assurer la promotion de nos filières industrielles sensibles en adoptant des mesures d'accompagnement appropriées. Qui plus est, tous les défis industriels sont en voie d'être résorbés grâce aux leviers

industriels préconisés dans notre « Politique et Stratégie d'industrialisation du Sénégal 2021-2035 ». D'ores et déjà, nous avons réussi à renforcer la coopération pour le respect des accords sur la libre circulation des personnes et des biens, tout en veillant à bien gérer les problèmes sécuritaires.

En somme, le niveau d'industrialisation du Sénégal et les bonnes perspectives qui se dessinent dans ce secteur, à travers les projets industriels phares tels que les agropoles, les plateformes industrielles, le hub minier, positionnent le Sénégal pour être l'un des pays devant tirer le plus parti de la ZLECAF.

Pour accroître l'investissement industriel au Sénégal

Le Sénégal s'est engagé dans un vaste programme de réformes qui impacte positivement le secteur industriel et c'est le sens des mesures annoncées dans la nouvelle politique d'industrialisation.

Il s'agit de l'amélioration de l'environnement des affaires pour l'industrialisation, du renforcement des capacités techniques, technologiques, commerciales et d'innovation des unités industrielles, du développement du capital humain, du développement des infrastructures, de la facilitation de l'accès au financement, de la promotion de l'investissement privé et du cadre de gouvernance et de mise en œuvre.

Je me réjouis déjà des chantiers engagés et qui ont abouti, notamment sur les Partenariats Public-Privé, les Zones économiques spéciales qui constituent de réelles opportunités pour accroître l'investissement industriel au Sénégal, sans compter le déploiement des infrastructures à travers le territoire national pour faciliter l'installation de nouvelles industries. Je rappelle à ce niveau que tous les grands projets que nous sommes en train de conduire ont une composante essentielle qui est l'aménagement de sites industriels.

Pour conclure, les perspectives pour l'industrie sont très bonnes avec surtout l'exploitation du pétrole et du gaz qui vont considérablement et positivement impacter le secteur.



TAKAMOUL FOOD SA

Société de transformation Agro-alimentaire

La Famille Takamoul s'agrandît Plus naturel, Plus de saveur

TOMATES • KETCHUP • MOUTARDE • VINAIGRE



NURTURING GENERATIONS



Takamoulfood Africa S.A

T.+221 33 834 94 44

Zone Franche Industrielle - Mbao • Dakar, Sénégal
takamoul@takamoulfood.com

COPEOL SENEGAL transforme et valorise l'arachide

M. Cheikh Ahmadou Bamba FALL
Président Syndicat Professionnel
des Industries du Sénégal - SPIS
Président
COPEOL SENEGAL

**« Le secteur de l'huilerie
est surcapacitaire
et non compétitif du fait
des distorsions tarifaires »**



Il y a deux étapes de transformation :

- Le décorticage/triage qui, à partir d'arachide en coque, permet de produire des arachide décortiquées nettoyées des impuretés qui sont éventuellement triées (entre entières et brisées) et calibrées. Les coproduits du décorticage sont la coque utilisée comme énergie et le son (mélange de particule de coque et de graine) qui est un intrant de l'industrie de l'alimentation animale.
- La trituration qui, à partir d'arachide décortiquée, permet la fabrication d'huile brute d'arachide, destinée principalement à l'exportation du fait de son prix élevé, et de tourteau également utilisé par l'industrie de l'alimentation animale.

L'effectif permanent de l'entreprise est de 25 personnes mais peut monter jusqu'à 250 personnes lorsque les activités de réception et de fabrication sont en cours. COPEOL était aussi présente dans l'encadrement des producteurs d'arachide et contractualisait jusqu'à 80 000 hectares avec ASPRODEB.

L'investissement valeur à neuf de l'usine est de l'ordre de 5 milliards de FCFA. L'approvisionnement se fait directement auprès de groupement de producteurs ou via des négociants/transporteurs.

La principale contrainte est la baisse de production qui est continue en dépit de statistiques officielles flatteuses. Elle est multifactorielle : appauvrissement des sols, manque de moyen financier et de main d'œuvre des producteurs, dégénérescence des semences ... et paraît difficilement réversible.

L'activité industrielle est d'autant plus touchée par cette disparition de la ressource que la politique des autorités est de favoriser l'exportation de la matière première vers la Chine.

Celle-ci n'est pas taxé à l'entrée dans ce pays alors que l'huile produite au Sénégal l'est et que le tourteau y est prohibé. La Chine représente près de 50 % de la production et de la consommation de l'arachide dans le monde. La distorsion que subit l'industrie sénégalaise lui est donc fatale et l'ensemble des huileries du pays ont quasiment cessé leur activité de trituration. Dans le secteur de l'huilerie aucun investissement n'est envisageable. Le secteur est sur capacitaire et non compétitif du fait des distorsions tarifaires. D'une manière générale il conviendrait d'améliorer le climat des affaires : une activité industrielle a peu de chance de succès dès lors qu'elle n'a pas de barrières naturelles ou technologique face à la concurrence des importations et/ou du secteur informel.



GROUPE
KIRÈNE



La Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS), 1er employeur privé du Sénégal

M. Franck EBA
Directeur Général
Compagnie Sucrière Sénégalaise - (CSS)

**« Il faut libérer l'investissement,
régler le problème du foncier,
assainir le marché, et stabiliser
les politiques fiscales... »**



La Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS), fondée en 1970, est un complexe agro-industriel qui produit du sucre raffiné à partir de la culture et la transformation de la canne à sucre. Elle couvre une superficie cultivée de plus de 11.000 ha et produit annuellement, en moyenne 1.450.000 tonnes de canne à sucre. Le rapport entre les surfaces cultivées et la production de canne en fait le champion en rendement à l'hectare de toute l'Afrique et l'un des premiers dans le monde.

La production de sucre recherche la couverture intégrale des besoins du Sénégal, à travers deux plans engagés depuis 2008, à savoir le plan KT 150 et KT 200 pour la réalisation desquels des investissements importants de plus de 251 milliards F.cfa ont été consentis par l'actionnaire. La CSS c'est également le 1er producteur d'éthanol de l'Afrique de l'Ouest pour des volumes de 12 millions de litres par an dont une partie est exportée dans la sous-région. Aujourd'hui, la Compagnie Sucrière Sénégalaise est le 1er employeur privé du Sénégal, avec plus de 8.500 employés en période de production.

Comme toutes les agro-industries, elle est grande créatrice de valeur ajoutée et tire vers le haut de multiples PME et PMI fournisseurs et prestataires. La part de la sous-traitance locale dans ses approvisionnements est de plus de 68% et s'élève à 6.677 milliards F.cfa pour l'exercice 2020-2021.

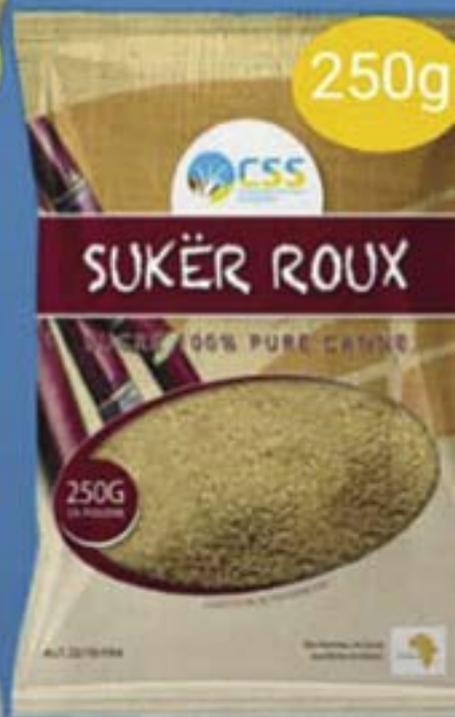
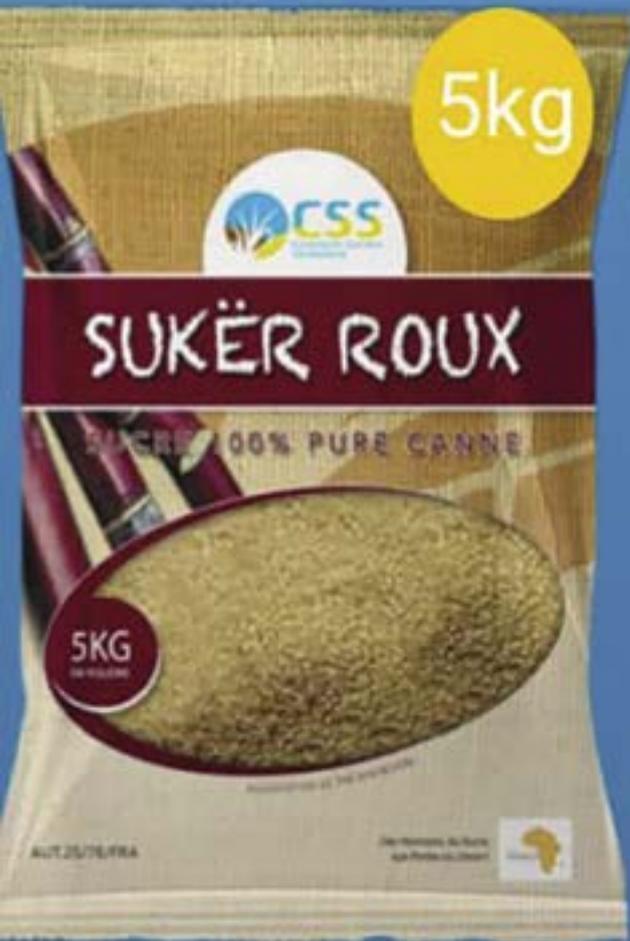
Le Sénégal est un pays à fort potentiel agro-industriel, mais il faut lever les contraintes

Les principales contraintes sont d'abord celles d'un environnement des affaires très peu stable qui ne permet pas toujours au chef d'entreprise d'avoir la visibilité et les garanties suffisantes pour se projeter dans l'avenir.

Si les politiques macro-économiques déclinées ainsi que les plans mis en place revendiquent une cohérence certaine, c'est dans leur mise en œuvre qu'ils sont dévoyés et parfois déviés de leurs trajectoires ! Aujourd'hui, les industries alimentaires sont toutes dans des difficultés, quand bien même les autorités ont décliné le PAP 2A et réaffirmé la volonté d'aller vers la souveraineté alimentaire du Sénégal. La stabilisation du marché intérieur au profit de la production nationale prioritairement n'est pas assurée. Il ne peut pas y avoir de développement dans ces conditions.

Le Sénégal est un pays à fort potentiel agro-industriel. À ce titre, la première action pouvant libérer l'investissement est le règlement du problème du foncier. Ensuite, il s'agira d'assainir le marché de sorte à privilégier la production nationale sur les importations. En fin, c'est un impératif catégorique, stabiliser les politiques fiscales de sorte à permettre à l'Investisseur installé ou qui veut s'installer d'apprécier avec exactitude les contours de ses charges fiscales.

Des Hommes, du Sucre aux Portes du Désert



Après huit années d'activité, Dangote Cement Sénégal s'est aujourd'hui révélée comme un acteur important du tissu industriel sénégalais

M. Ousmane MBAYE
Directeur Général
Dangote Cement Senegal

« Il est nécessaire de définir une meilleure réglementation des transports, et instituer un cadre réglementaire et légal stable, exhaustif en matière fiscale... »



Dangote Cement Senegal est implantée à Pout, dans la région de Thiès, à une soixantaine de kilomètres de Dakar. Troisième unité de production intégrée du pays grâce à un investissement de plus de 300 millions de dollars américains, elle est dotée d'une capacité de production annuelle de 1,6 million de tonnes de ciment. La cimenterie qui a atteint depuis 2020 sa capacité maximale de production prévoit son extension. Son entrée en production en janvier 2015, a radicalement rebattu les cartes du marché local grâce à la généralisation du fameux ciment 42.5R alors uniquement réservé aux acteurs du BTP. Le 42.5R qui constitue 9% de l'offre globale sur le marché, est aujourd'hui accessible -et à un prix abordable- à tous les utilisateurs, au Sénégal et même dans la sous-région. Grâce à Dangote Cement Senegal, une véritable démocratisation de l'usage de ciment de qualité et du bien-construire a démarré dans le pays et la sous-région.

Le 32.5R est le second type de ciment de la gamme des produits fabriqués par Dangote Cement Senegal. Il était l'unique ciment utilisé

par les Sénégalais avant l'arrivée de la filiale du conglomerat nigérian sur le marché et représente 91% de l'offre des producteurs. Un projet d'enrichissement de notre portefeuille de produits à travers la fabrication d'un nouveau type de ciment est d'ailleurs en développement.

Après huit années d'activité, Dangote Cement Senegal s'est aujourd'hui révélée comme un acteur important du tissu industriel sénégalais et fait travailler plus d'un millier de collaborateurs directs et indirects.

L'activité industrielle de DCS induit un impact certain sur l'économie locale et nationale à travers l'introduction de la notion de Contenu Local au cœur de sa stratégie d'approvisionnement. L'entreprise met, par exemple, en œuvre la Stratégie triennale de Développement Durable (2021-2023) édictée par le Groupe Dangote et dont l'objectif est d'instaurer une Supply Chain accordant la priorité aux fournisseurs, aux entrepreneurs locaux et communautaires.

Par exemple, au titre de la période triennale (2020-2022), près de 40 milliards de FCFA ont ainsi été consacrés à l'achat de produits et services auprès des entrepreneurs locaux, des PME/PMI et filiales de multinationales.

Chez Dangote Cement Senegal, production et Responsabilité sociétale et environnementale de l'Entreprise (RSE) constituent toutefois les deux aspects d'une même vision stratégique. Ainsi depuis 2007, donc bien avant son entrée en production en 2015, l'entreprise déroule une politique très dynamique et généreuse de RSE autour des secteurs essentiels de l'Education, de la Santé, de la préservation de l'Environnement, de l'accès à l'Eau, de l'Autonomisation des Femmes, etc.

À ce jour, une enveloppe de près de 2 milliards de FCFA a été affectée à divers investissements sociaux au grand bonheur des communautés hôtes. Faudra-t-il souligner que la politique de Développement Durable de DCS est alignée sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations-Unies. C'est ce que nous appelons The Dangote Way.

La principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés à Dangote Cement Senegal demeure la cherté du coût de l'énergie électrique que nous produisons à partir de la houille, importée.

Celle-ci représente plus de 65% de nos coûts variables. A l'évidence, la filière ciment demeure hautement exposée à la volatilité des cours des matières premières ainsi qu'aux aléas de la conjoncture internationale. Pour preuve, le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne au début de l'année 2022, a entraîné l'envolée du prix du charbon, entre autres. Ainsi confrontés à une explosion de nos coûts de production, nous avons dû temporairement cesser nos activités de production et envoyer notre personnel en congés collectifs payés. Comme vous le voyez, une telle situation pose de façon criante le problème de la disponibilité d'une énergie suffisante et bon marché

dans notre pays. Sa disponibilité est donc indispensable à l'industrialisation de notre économie. La production prévue fin 2023 de nos ressources pétro-gazières offshore, pourrait constituer une solution de l'équation énergétique.

Les principales recommandations pour accroître l'investissement industriel au Sénégal peuvent se résumer en quelques points principaux. Sur le plan infrastructurel, il faudra mettre en place une véritable stratégie portuaire nationale réglant, au passage, la modernisation du port de Dakar, l'accélération de la construction de ceux de Bargny-Sendou et Ndayaane, la construction de ports secs hors de la région de Dakar... La mise en œuvre d'une véritable politique ferroviaire intégrée est également cruciale pour notre économie.

En ce qui concerne le volet réglementaire, il est nécessaire de définir une meilleure réglementation des transports. Je pense, par exemple, au Règlement 14 de l'UEMOA. Il faudra également instituer un cadre réglementaire et légal stable, exhaustif en matière fiscale. A défaut, les entreprises « formelles » continueront de subir une très forte pression fiscale. Ce qui conduit souvent à des litiges avec le gouvernement autour de montants excessifs au sujet, par exemple, de la fiscalité douanière, sur l'environnement ou sur la réhabilitation minière. De même, l'on ne saurait occulter la question de la bonne gouvernance qui me semble essentielle.



Les Grands Moulins de Dakar (GMD) un acteur majeur de la production industrielle pour l'accessibilité de la farine et de l'aliment animal

M. Franck BAVARD
Directeur Général Adjoint
Grands Moulins de Dakar - GMD

« Un contexte économique mondial difficile qui pèse sur nos facteurs de production, et auquel il faut rajouter le coût de l'énergie, la fiscalité et la sécurisation des opérations commerciales... »



Grands Moulins de Dakar (GMD) est une entreprise sénégalaise opérant dans l'industrie meunière et la provende. Elle se situe dans la zone industrielle de Dakar à proximité du Port Autonome de Dakar, sur la route qui porte son nom.

C'est une entreprise qui produit de la farine de blé tendre et qui s'appuie sur les résidus de ce processus et des matières complémentaires de nutrition pour produire de l'alimentation animale et volaille. C'est ce qui lui vaut cette présence forte et reconnue auprès des boulangers / pâtisseries, des industriels comme les biscuitiers, des éleveurs et des aviculteurs du Sénégal.

L'idée d'implantation d'un moulin à Dakar remonte aux années 40 sous l'impulsion d'un industriel visionnaire qui a marqué l'histoire du secteur privé et des investissements au Sénégal, Monsieur Jacques MIMRAN. A l'époque la situation géographique de Dakar, à la croisée des principales routes céréalières du monde, facilitait l'approvisionnement

et l'acheminement des matières premières essentielles pour le développement industriel.

Depuis ces temps, la consommation de farine en Afrique de l'Ouest et au Sénégal est devenue essentielle au regard des besoins nutritionnels. Il en est de même des besoins en viande, rouge ou blanche, qui passe naturellement par une alimentation animale plus adaptée.

Le projet sera concrétisé le lundi 21 janvier 1952 date de la création des GMD avec un capital de 100.000.000 Fcfa. La construction de l'usine composée de deux moulins à farine a commencé le vendredi 30 octobre 1953. Les premiers bateaux de blé sont arrivés en 1954 et ont permis le lancement d'une longue histoire de confiance entre des générations de boulangers et d'industriels du Sénégal. A cela s'ajoute toute l'histoire du fret maritime au Port Autonome de Dakar qui s'est écrite avec tous les précurseurs du secteur secondaire de notre pays depuis 1960.

La production d'aliment animal a démarré en 1987 avec une unité dédiée qui fait le bonheur du monde pastoral en plus des exigences de stockage et d'énergie ayant présidé à l'installation d'une centrale électrique apportant une autonomie énergétique aux GMD. En 2009, le premier Centre de Recherche et Formation en Boulangerie du Sénégal est créé aux GMD pour accompagner la professionnalisation et les besoins des consommateurs sénégalais.

C'est en 2015 que l'activité s'est diversifiée dans la production d'aliment volaille avec des investissements lourds pour développer la capacité de l'usine d'alimentation animale.

Et depuis 2018, GMD a rejoint le Groupe américain SEABOARD OVERSEAS CORPORATION, société internationale dans l'agroalimentaire, les transports et l'énergie, qui a été fondé en 1918 et qui est profondément africain au regard de sa présence dans 13 pays du continent.

Une manière pour GMD de conforter sa vision qui est « Toujours plus Loin, toujours plus Grand et toujours plus Fort » et qui soutient ses valeurs de « Confiance, Enthousiasme et Constance » partagées avec l'ensemble des parties prenantes de la filière.

Aujourd'hui, c'est fort de plus de 60 ans d'industrie que GMD avec ses 307 collaborateurs directs et ses partenaires garantissent la quantité, la qualité et l'accessibilité de la farine et de l'aliment animal. C'est en cela qu'il se considère comme un acteur majeur de la production locale et de la vision industrielle du Sénégal.

Si tout augmente, la recherche de l'équilibre prend le dessus...

Nous avons d'abord et avant tout un contexte mondial qui pèse sur les facteurs de production. Les effets de la crise sanitaire générale liée à la Covid 19, suivis de la crise sécuritaire liée à la guerre Russo-Ukrainienne ne sont plus à démontrer. Même si on parle de reprise ici et là, il faut bien analyser la situation exceptionnelle et imprévisible d'inflation qui s'est abattue sur des céréales comme le blé, le maïs et d'autres qui sont essentielles pour nous.

Donc il nous faut dans un premier temps résister étant entendu que nous sommes liés aux pouvoirs publics et aux populations par une production vitale. C'est pour cela que les initiatives de ces 3 dernières années sont tournées vers la garantie de l'approvisionnement de la consommation alors même que nous sommes exposés à la vente à perte.

C'est pour cette raison que l'intervention de l'État dans notre secteur est un acte fort et responsable en soutien à l'industrie locale et à l'autonomie du Sénégal en farine. Il faudra espérer que la stabilisation amorcée des cours mondiaux des céréales et du fret maritime apporte de l'oxygène permettant de voir plus loin.

Ensuite, nous avons la contrainte liée aux coûts de production et de maintenance. Il est à relever que le coût de l'énergie reste élevé comparativement aux pays qui nous entourent et si vous y ajoutez la flambée des coûts de maintenance industrielle (pièces détachées et

EMPLOIS DIRECTS :	307
EMPLOI DÉRIVÉS :	500 (hors boulangers, éleveurs et aviculteurs)
FOURNISSEURS :	2096
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL :	Monsieur Gregory Stough
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT :	Monsieur Franck Bavard
VISION :	Toujours plus Loin, Toujours plus Grand, Toujours plus Fort
VALEURS :	Confiance, Enthousiasme, Constance

services), la recherche de l'équilibre prend le dessus sur des projets de développement. Il ne faut surtout pas oublier que si tout augmente, tout augmente aussi dans les services à destination de l'exploitation industrielle qui parfois (comme nous, sous prix règlementé) ne peut le répercuter sur le prix de vente des produits finis.

Nous avons également des contraintes liées à la sécurisation des opérations commerciales. Il ne faut pas méconnaître la particularité de notre économie composée à 75-80 % d'acteurs informels incontournables et dont les efforts de structuration sont à saluer.

Cependant, la volatilité des relations commerciales combinée à l'impunité ressortant de l'insolvabilité des moyens de paiement (chèque impayé) rend notre secteur particulièrement vulnérable. De ce point de vue la dépénalisation des chèques sans provision sonne comme une prime à l'escroquerie et aucune industrie n'est à l'abri.

Enfin nous devons relever une pression fiscale, qui étouffe l'initiative. Notre politique fiscale mériterait une meilleure coordination / communication entre les ministères pourvoyeurs de nouvelles recettes budgétaires et le Syndicat Professionnel des Industries du Sénégal (SPIS), le Patronat, pour analyser et évaluer l'impact induit sur l'industrie et l'économie nationale.

Il s'agit de s'assurer qu'ils ne nuisent pas au développement de l'industrie et au contraire la préserve surtout en ces temps de crise. On ne devrait faire autrement si on veut instaurer une véritable politique du « produire et consommer sénégalais ». Sauf si l'objectif à terme de ce matraquage fiscal est la reconversion des industries de transformation en simple importateur et fournisseur de produits d'ailleurs.

Sur ce dernier point, la maxime wolof qui dit que l' « on ne mange pas la viande de la vache qui vous fournit quotidiennement du lait » a tout son sens et devrait être davantage partagée. Le primo investissement est en bonne voie de développement avec

notamment le développement des industries extractives et d'énergies fossiles.

Mais pour les accompagner, il est nécessaire de consolider un tissu industriel traditionnel en proie à une fiscalité capricieuse, incertaine et parfois confiscatoire. Il est nécessaire que les dispositifs mis en place tiennent compte de la protection de la production locale pourvoyeuse d'emploi et de richesses durables.

Saviez-vous que lorsqu'une entreprise gagne 1.000 F.cfa, l'État perçoit dans le même temps 5.000 F.cfa combinant Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), Impôts sur les Sociétés (IS), Diverses taxes, Droits de Douane, Contributions sociales, etc.

Considérons qu'un pays dont le dynamisme du secteur privé fait gagner 1.000 milliards F.cfa rapporte 5.000 milliards F.cfa de recettes à l'État. C'est sans doute ce qui explique la relation forte entre pouvoirs publics et patronat dans les pays du Nord.

Face à un secteur industriel national responsable et ouvert, il est possible de co-construire et d'apporter ensemble des réponses favorables à l'initiative et au développement industriel, facteurs essentiels pour passer d'un Etat émergent à un Etat dit développé.

Cela passe naturellement par plus de dialogue, plus d'implication dans les projets d'adaptation et de réforme des dispositifs, plus de soutien de la part des corps intermédiaires dans un esprit partagé de patriotisme industriel et économique.

Il est crucial d'accompagner les nouvelles industries mais également de consolider davantage la pérennité de celles qui font déjà l'économie locale, trop souvent sacrifiées sans égard au devenir de ce qu'elles apportaient. Les exemples sont nombreux d'entreprises qui ferment ou deviennent exsangues par l'informel et la concurrence déloyale. C'est ensemble que ces 2 acteurs : Industrie / État peuvent impulser un véritable levier dans l'investissement industriel au Sénégal.



GMD LES GRANDS
MOULINS
DE DAKAR



LA MARQUE DE CONFIANCE DEPUIS PLUS DE **60 ANS**

Les Grands Moulins de Dakar sont la plus ancienne industrie meunière implantée au Sénégal et aujourd'hui, l'une des plus grandes entreprises agro-alimentaire d'Afrique. **Savoir-faire, proximité et innovation sont les ingrédients essentiels de la confiance qui nous lie à nos clients et partenaires depuis plus de 60 ans.**

Le Groupe Takamol Food Africa est résolument orienté dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire avec un objectif d'autosuffisance en tomate industrielle

M. Cheikh Tidiane SY
Directeur Général
TAKAMOUL FOOD AFRICA

« Plus de chaînes de valeurs agricoles et une politique énergétique à même de faire baisser le coût du Kwh pour promouvoir le secteur industriel... »



TAKAMOUL FOOD AFRICA est aujourd'hui un groupe agroindustriel constitué de plusieurs entreprises dont SENFOOD SA et une filiale agricole TAKAMOUL AGRO. Le cœur de métier de TAKAMOUL reste la transformation de la tomate et dérivés (double concentré de tomate, sauce tomate et ketchup), commercialisés sous la marque POD'OR principalement.

TAKAMOUL contracte chaque année avec près de 200 entreprises agricoles pour l'achat de tomates industrielles, sans compter la contractualisation avec une flotte de 50 camions pour le transport de la matière première.

Face à la rareté de la matière première au niveau local et la hausse des prix sur le marché international, le Groupe vient de lancer sa filiale agricole avec l'acquisition de 1.500 hectares de terres au niveau de Dagana pour la production de tomate industrielle mais aussi la diversification de ses produits dans l'horticulture d'export.

Sur le site de Diamniadio de 10 hectares, les activités industrielles y sont regroupées

avec SENFOOD qui est spécialisée dans l'emballage, la transformation du lait en format poudre et liquide sous différentes marques (BONNET ROUGE, NOUR, NDEKI) et les céréales pour bébé sous la marque MELOLAC. Dans un souci d'intégration, le groupe fabrique aujourd'hui ses propres emballages en métal, en plastique et en carton.

Le groupe compte aujourd'hui près de 500 emplois directs dont plus de 350 permanents sans compter le volet agricole qui va démarrer ses activités en mars 2023 avec près de 120 emplois permanents et un millier d'emplois temporaires. Les emplois indirects se comptent par milliers avec au moins 2000 agriculteurs et les transporteurs.

L'investissement global est évalué à plus de 22 milliards de F.cfa. Le groupe s'est aujourd'hui résolument orienté dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire avec un objectif d'autosuffisance en tomates industrielles dans les trois prochaines années afin d'approvisionner les industries locales de tomates en triple concentré.

Il manque des mécanismes étatiques de soutien à l'industrie aux sinistres et chocs exogènes.

Notre Société TAKAMOUL FOOD a connu un sinistre qui a ralenti ses activités durant l'exercice 2022. L'entreprise est en pleine reconstruction et c'est le lieu de déplorer l'inexistence de mécanismes étatiques de soutien aux entreprises sinistrées. Il faut tout de même se réjouir de la diligence de notre assureur AXA et de l'appui de notre banque partenaire (la BNDE) qui nous a soutenus durant cette période difficile.

Par ailleurs, à l'image des entreprises du secteur industriel, nous subissons les chocs exogènes dus à la crise du COVID et du conflit ukrainien, avec la cherté des matières premières et du fret. Le coût de l'énergie nous

pose aussi des problèmes de compétitivité par rapport aux concurrents asiatiques.

Les principales contraintes au développement de l'industrie agroalimentaire demeurent la rareté de la matière première locale et sa cherté, ce qui nous pose des problèmes de compétitivité. Nous avons intérêt à promouvoir les chaînes de valeurs agricoles avec l'implication de l'Etat pour la couverture des risques bancaires inhérents aux activités agricoles. Cela doit s'accompagner d'une politique de développement du capital humain et des infrastructures dans les zones de production.

Enfin, nos politiques énergétiques doivent aller dans le sens de faire baisser le coût du kilowatt/heure afin de mieux promouvoir le secteur industriel.



**Vous accompagne depuis plus de 80 ans...
dans les secteurs de...**

**INDUSTRIE • AGRICULTURE • BTP • PÊCHE • HÔTELLERIE • RESTAURATION • STORERIE
EVÈNEMENTIEL • CONFECTION/EPI • INSTITUTIONNEL • BÂCHERIE • EMBALLAGE**



Confection/EPI : tenues de travail, linges de lit et de tables, chaussures de sécurité, bottes... • **Evènementiel** : tentes de cérémonies, ballons éclairants... • **Pêche** : filets, cordages, bacs, cirés, câbles... • **Protection solaire** : abris voitures, parasols, pergolas, ombrières...
Stores : intérieur, extérieur • **Bâches** : sur mesure, location... • **Emballages** : couseuses, fils, sacs... • **Produits chimiques** : gaz réfrigérants... • **Toitures synthétiques** : palme synthétique • **Ameublement** : moquettes, réhousage, rideaux, mobiliers de jardin...

COMPAGNIE TEXTILE DE L'OUEST AFRICAIN

Km 2,5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar BP 201 DAKAR - SENEGAL
Tél. : (221) 33 839 40 40 - Fax : (221) 33 832 40 30 E-mail : cotoa@cotoa.sn - www.cotoa.sn

HYBRIDE 6^e EDITION

16 & 17

FEVRIER 2023

KING FAHD
PALACE 

THÈME:

ACCÉLÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE POUR RENFORCER
L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AU SEIN DE L'UEMOA



LA RÉPONSE DU NUMÉRIQUE À NOS DÉFIS

WWW.SIPEN-DAKAR.COM

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES



INVITÉS OFFICIELS



Salon International des Professionnels de l'Economie Numérique - SIPEN 2023

Accélérer la transition numérique pour renforcer l'intégration économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)

M. Antoine NGOM
Président OPTIC
Directeur Général GSIE Technology

« Prendre des initiatives, contribuer davantage aux investissements et à l'adoption de mesures nécessaires au développement de l'usage de masse de services numériques harmonisés dans l'espace UEMOA.. »



Notre choix pour cette édition est de donner une dimension sous-régionale au SIPEN

Après la réussite de son édition dans un monde 100% virtuel et immersif, le SIPEN revient en mode Phygital avec une touche sous régionale sous le thème « accélérer la transition numérique pour renforcer l'intégration économique au sein de l'UEMOA ».

Le monde est engagé depuis plus d'une décennie dans une transformation économique de grande ampleur qualifiée de « quatrième révolution industrielle », caractérisée par des développements accélérés de tous les secteurs grâce au numérique. Au-delà du développement et de l'usage de technologies innovantes, l'inclusion du numérique a fait apparaître de nouveaux modèles économiques efficaces impactant positivement les modes de conception, de

production et de distribution des produits et services dans tous les domaines d'activités de notre société.

Ainsi, l'anticipation et la maîtrise des transformations induites par le numérique dans tous les secteurs d'activité constituent un avantage compétitif à l'échelle mondiale et les conséquences de la pandémie de la Covid-19 qui a sévit tout au long de l'année 2020 avec ses restrictions de mobilité ont confirmé l'importance des usages du numérique dans les activités économiques et sociales. Comme partout dans le monde, les pays membres de l'UEMOA ont pleinement pris conscience de l'importance cruciale du numérique dans leur stratégie de développement. Dès lors, la majorité des Etats membres de l'UEMOA a adopté un certain nombre de politiques publiques et de lois d'orientation pour tirer profit de cette révolution.

Cependant la réussite de ces initiatives dépend particulièrement de l'inclusion du numérique aux services des autres secteurs et du dynamisme, de la compétence et de la capacité d'innovation du secteur privé des TIC de l'espace communautaire. Les principaux acteurs de ce secteur, dans leur volonté d'accompagner ces initiatives et de contribuer à une amélioration globale de la situation économique par l'adoption de mesures nécessaires au développement de l'usage de masse de services numériques harmonisés, déjà inscrites dans la CAP2025 de l'UEMOA, ont décidé de conjuguer leurs efforts au sein d'un regroupement dénommé ROPTIC, le Regroupement des organisations des Professionnels des technologies de l'information et de la communication (ROPTIC), présidé par OPTIC pour une durée de 3 ans.

Les études partagées avec les acteurs sur l'évaluation des usages du numérique et des politiques nationales en matière d'utilisation de masse du numérique dans l'espace UEMOA, ont révélé des faiblesses et un retard de l'espace communautaire, principalement dans les domaines de l'offre des services publics numériques, du taux d'usage du numérique, de la disponibilité des infrastructures haut débit, de l'existence des textes communautaires pour la promotion des usages du numérique.

Les recommandations faites dans l'étude ont révélé des positions communes entre la commission et les acteurs privés du numérique en vue de réussir l'intégration et le développement économique, social inclusif et durable de l'espace communautaire grâce au numérique.

C'est dans ce cadre que cette édition du SIPEN s'inscrit. Celle-ci est une première expérience de co-organisation, en marge des Assises du CNP, dans le cadre du ROPTIC où les principaux acteurs du secteur (institutions, entreprises, experts) des différents pays se retrouvent. Comme pour les précédentes éditions, le SIPEN-UEMOA offre un espace de rencontre pour assurer la vulgarisation et la visibilité des textes communautaires visant la promotion des usages numériques et pour

contribuer, par des réflexions et échanges sur l'état des lieux des usages en projet, à lever les contraintes freinant leur mise en œuvre.

Les préoccupations et perspectives des professionnels du numérique aux niveaux national et communautaire qui feront l'objet de concertation et d'échanges ?

L'objectif principal du SIPEN-UEMOA est la promotion de l'innovation numérique et le développement des partenariats d'affaires entre acteurs dans l'espace UEMOA, mais aussi à l'international. C'est donc l'occasion de réunir les acteurs de l'écosystème régional afin de réfléchir ensemble sur des solutions permettant d'accélérer le développement intégré des pays de la zone UEMOA.

Il s'agit de réflexions suivies d'échanges avec comme thème principal « Accélérer la transition numérique pour renforcer l'intégration économique au sein de l'UEMOA » en tenant compte des stratégies nationales du numérique qui sont naturellement en phase avec la vision de la commission de l'UEMOA.

Plusieurs questions seront soulevées et débattues : Quel rôle pour le secteur privé communautaire Ouest africain du numérique ? Quelles solutions pour la mise à niveau des infrastructures qui faciliteront le travail des acteurs TIC du secteur à s'intégrer et à augmenter la croissance de nos états ? Quelles applications prioritaires pour les services publics aux citoyens ? Quelles politiques publiques pour impacter sur le développement des usages de masse des services numériques ?

Autant de sujets répartis en cinq sous thèmes portant sur les enjeux d'une souveraineté numérique, les enjeux et les défis du e-commerce sous régional, sur l'innovation et la promotion des startups, sur la culture du numérique et le développement d'expertises ou encore le financement de l'innovation numérique.

Le SIPEN-UEMOA aura pour autres objectifs spécifiques d'accompagner le secteur TIC et la commission les Etats membres à atteindre les objectifs suivants :

1. Partager les enjeux, opportunités et innovations du numérique afin de promouvoir de nouveaux produits, services et solutions innovantes pouvant contribuer à la mise en œuvre des Services Publics Numériques Prioritaires : utilisation des services numériques dans différents secteurs comme l'agriculture, la santé, l'éducation, le commerce et l'administration publique; disponibilité d'infrastructures de haut débit, renforcement de la cybersécurité.
2. Vulgariser afin d'augmenter la visibilité des textes communautaires visant la promotion des usages numériques et sensibiliser les autorités à adopter les politiques nationales en matière d'utilisation de masse du numérique

en mettant en exergue les avantages en termes de développement. Une attention particulière sera réservée à la promotion de la startup act et de l'open data.

La note conceptuelle détaillant les activités et modalités de participation à cette spéciale édition est disponible sur son site : www.sipen-dakar.com

Je voudrais, au nom des membres d'OPTIC et du ROPTIC, inviter les acteurs de tous les secteurs à nous rejoindre pour apporter leur pierre à notre contribution à l'accélération de la transformation digitale dans le but de renforcer l'intégration et de booster la croissance de la zone.

Dakar, Place Financière de Référence

CNP
CONSEIL NATIONAL
DU PATRONAT DU SENEGAL

**ASSISES
DE L'ENTREPRISE**

16 FEVRIER 2023

Le risque Cyber est en pleine expansion.... Comment les entreprises sénégalaises peuvent-elles se protéger des cyber-attaques ?

M. Youssef ABILLAMA
CEO SHELTA REVA

« Les entreprises sous-estiment les menaces résidant à l'extérieur de leur périmètre d'infrastructure, qu'il est tout aussi important de protéger que le périmètre interne... »



Ces dernières années, il y a eu une augmentation sans précédent du nombre de cyberattaques contre les entreprises de toutes tailles. Ces attaques peuvent avoir des conséquences dévastatrices, allant d'une perte financière grave, jusqu'au vol de données sensibles. Pour se protéger, les entreprises doivent saisir les risques cyber auxquels elles sont confrontées et prendre des mesures pour les atténuer.

Alors que les entreprises se concentrent sur la protection de leurs actifs contre les cyber menaces potentielles, elles passent à côté d'un risque majeur : l'usurpation d'identité et le vol de propriété intellectuelle. Les rapports montrent que des millions de personnes sont victimes d'usurpation d'identité alors que plus de 2,5 milliards d'enregistrements de médias sociaux ont été piratés en 2018 !

Ces types de tendances signifient une perte potentielle très élevée de réputation pour une entreprise ou une marque avec un risque élevé de désinformation et d'atteintes à la marque et la réputation de l'entreprise. Le coût des affaires perdues le plus élevé au monde par

suite d'une atteinte sur la réputation est sur les entreprises américaines, estimé à 4,13 millions de dollars par entreprise !

Aujourd'hui, chez SHELTA, nous avons introduit une nouvelle technologie appelée REVA, une méthode éprouvée pour mettre fin aux ravages de ces menaces. REVA est une technologie SaaS de pointe qui est intelligemment conçue pour minimiser les risques numériques en ligne et pour aider les organisations à surmonter les défis de la cyber sécurité tout en permettant la confiance dans leur parcours de transformation numérique.

REVA identifie non seulement ces risques, mais est particulièrement bien placée pour y remédier grâce à un service de « Démontage » efficace 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui réduira considérablement votre surface d'attaque tout en maintenant la confiance dans votre marque et services offerts. Avec REVA, nous pouvons intelligemment « savoir ce que vous ne savez pas » sur votre présence en ligne et surveiller et maintenir votre empreinte numérique sur les plateformes de médias sociaux, les sites Web superficiels, profonds et

sombres. Aujourd'hui, la cybersécurité va bien au-delà de la détection d'une attaque ou de l'arrêt d'une campagne d'hameçonnage ou de rançongiciel. Nous devons adopter une approche préventive pour être en mesure de faire face aux menaces les plus imminentes et REVA est une solution qui correspond aux tendances actuelles.

La plupart des entreprises investissent dans des solutions de cybersécurité ; Cependant, elles manquent toujours des ressources internes nécessaires pour utiliser correctement ces solutions d'une part, et les équipes internes de sécurité informatique et de sécurité de l'information se concentrent principalement sur les risques de cybersécurité opérationnelle d'une autre part.

La montée en puissance de nouvelles menaces sur les marques, les propriétés intellectuelles et la e-réputation fera en sorte que REVA révélera ces risques numériques! Aujourd'hui, la plupart des entreprises s'arment bien contre toute menace pesant sur leurs actifs physiques, mais ont été prises par surprise en ce qui concerne la sécurité de leurs actifs en ligne et de leur présence en ligne.

Les entreprises sous-estiment les menaces résidant à l'extérieur de leur périmètre d'infrastructure, qu'il est tout aussi important de protéger que le périmètre interne. La plupart des pirates préparent leurs attaques à partir des renseignements recueillis à partir du périmètre extérieur (Internet clair et sombre), ce qui est une phase importante dans de nombreux scénarios d'attaque et d'infiltration réussis. La plupart des entreprises négligent cette première étape de la chaîne « cyber kill » et ne disposent pas des outils et du service nécessaires pour lutter contre ces menaces externes, en appliquant de manière préventive ce qu'on désigne par « antidémarrageur » bien avant qu'une attaque ne se produise, ce qui est la mission de Reva.

Nous proposons des démos gratuites et parfois des preuves de valeur sur REVA car nous savons exactement ce qu'il a à offrir, et nous suivons l'adage « voir c'est croire ». L'un des moments les plus satisfaisants est

de voir nos clients lors de l'exécution de la démonstration et de voir leur étonnement alors que REVA leur fait vraiment « savoir ce qu'ils ne savent pas ».

REVA est notre produit exclusif, créé à partir d'années d'exécution d'exercices d'équipe rouge de cybersécurité, de tests de pénétration, de recherche et d'exploitation de projets de cyberdéfense chez nos clients étendus sur la région EMEA. Nous sommes si fiers des capacités de REVA que nous l'offrons également en tant que marque blanche aux MSSP afin qu'ils puissent également se l'approprier et assurer une protection en ligne adéquate de leurs clients et entreprises VIP.

REVA s'attaque directement aux principales menaces contre une marque et son image, y compris l'usurpation d'identité de marque de médias sociaux et de profil VIP, l'abus de logo et de droits d'auteur, la fuite de données financières et autres données confidentielles, les cartes et IBAN compromis, l'exposition de données privées VIP et plus encore.

En alimentant notre solution SaaS avec des mots-clés et des images spécifiques liés à l'entreprise que nous protégeons et à travers les huit (8) modules de base de REVA : module de protection contre les violations de données, module d'intelligence des médias sociaux (SOCMINT) et d'usurpation d'identité, module de droit d'auteur et de marque, anti-hameçonnage, module de réduction de la surface d'attaque et de renseignement sur les vulnérabilités, module de protection de l'empreinte numérique, module de renseignement tactique sur les cybermenaces, modules de sécurité tiers et cloud (y compris les applications de messagerie instantanée connues)

Les modules REVA sont assez exhaustifs sur le marché car nous couvrons beaucoup plus de domaines que la plupart de nos concurrents. Nous sommes alors en mesure d'analyser en permanence l'Internet à la recherche de tout type de menace et d'utilisation abusive liée à ces mots clés. Les résultats sont organisés par des algorithmes d'apprentissage automatique et un triage supplémentaire est appliqué par

des cyberanalystes humains pour une efficacité maximale et un signalement des menaces et une qualification des risques optimisés et réduits.

REVA fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an en récupérant sur Internet, y compris les plateformes de médias sociaux, les forums de partage d'informations et d'autres référentiels cloud ouverts, en les liens et oignons du Web profond et sombre et en recherchant les informations divulguées dans l'Espace Cyber. Grâce à cette technologie, nous pouvons identifier les menaces avancées et même profiler les vendeurs de données qui sont une source de menace potentielle.

Non seulement REVA identifie et détecte ces menaces, mais nos analystes travaillent

immédiatement pour répondre, remédier et récupérer l'organisation d'une violation cyber avec des activités quotidiennes et rapides de suppression et de démontage.

SHELT GLOBAL LIMITED : www.shelt.com est un fournisseur européen de services de sécurité gérés (MSSP) technologiquement avancé, offrant une gamme polyvalente de services de cybersécurité vers et via des institutions de premier plan en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. SHELT GLOBAL LIMITED a été nommé pour 2020 et 2021 par Enterprise Security Magazine comme l'un des 10 meilleurs fournisseurs de services de sécurité gérés en Europe.



GROUPE SOMICOA - SMITH & KRAFFT



depuis 1973

SOMICOA SENEGAL

SOCIÉTÉ MARITIME ET INDUSTRIELLE
DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

17, RUE HUART - B.P. : 55 DAKAR
Tél. : +221 33 839 02 70
Fax : +221 33 823 35 19
E-mail : skrafft@somicoa.sn



ETS SMITH & KRAFFT

17, RUE HUART - B.P. : 113 DAKAR
Tél. : +221 33 839 02 70
Fax : +221 33 823 35 19
E-mail : skrafft@somicoa.sn

Zone Fret Aéroport L.S.S.

Tél. : +221 33 820 09 05
+221 33 820 23 26
Fax : +221 33 820 29 60
E-mail : smith@orange.sn

Un groupe compétent et
sérieux au service du développement national

→ CONSIGNATION → MANUTENTION
→ ENTREPOSAGE → CAMIONNAGE → TRANSIT



Le potentiel de développement de partenariat entre les professionnels de la fintech et les assureurs

M. Abdoulaye FALL,
Ingénieur en Système d'information
CEO Sun Telecom

« Le Phygital est la passerelle entre les marchés de la Fintech et des Assurances... »



Ces dernières années, on note que la technologie a un effet majeur sur le paysage concurrentiel et cela va se poursuivre encore longtemps dans l'environnement des entreprises.

La digitalisation occupe une place prépondérante dans tous les secteurs d'activité et celui de l'assurance ne fait pas exception afin de répondre au défi de la modernisation et à l'innovation. Avec la maladie du covid19, sous l'effet du confinement et de la mise en télétravail, le présentiel n'étant plus la règle, le digital devient alors le canal privilégié pour générer des leads et trouver de nouveaux clients.

Ainsi les assureurs renforcent la relation avec leurs assurés en communiquant avec eux tout au long du cycle de vie de contrat. La relation client est aujourd'hui personnalisée, multicanal et à temps réel. L'assuré veut avoir accès rapidement (parfois immédiatement) à l'information. Il veut interagir comme il le souhaite (via application mobile, site Web, WhatsApp, etc.).

Dès lors, une agence physique qui se contente d'être présente sur les canaux de distribution classiques n'a plus beaucoup d'avenir devant elle. Et donc l'agent peut recevoir l'assuré

en agence pour le conseiller et conclure en lui envoyant un contrat à signer par mail, par exemple ; ou inversement, la relation s'enclenche depuis la plateforme, et le futur assuré ou prospect se rend en agence pour être rassuré sur les derniers points de son contrat avant de le signer en présence de son agent.

L'avenir c'est indéniablement le Phygital. Cette plateforme peut être un WALLET ou une plateforme de transfert d'argent. D'où la pertinence de développer un réel partenariat entre les professionnels de la FINTECH et les assureurs pour La réglementation est également venue rappeler son rôle central dans les problématiques auxquelles les assureurs doivent faire face. Les contraintes réglementaires constituent un frein à l'innovation.

Au Sénégal, l'Assurtech devrait être une opportunité avec plus d'ouverture de la part du législateur car représentant 7% de l'environnement Tech là où les FINTECHs sont à 89% de part du même marché. Ces normes et réglementation qui visent à protéger le consommateur final doivent être discutées avec les acteurs de l'insurtech et adaptées au contexte du marché qui devient de plus en plus ouvert à l'innovation.

Plusieurs startups comme WAVE attirent des capitaux étrangers par le biais de capital-risqueurs ou de sociétés de capital-investissement

Mme Coura Carine SÈNE
Directrice Générale
WAVE Sénégal

« Le Sénégal s'impose déjà comme un leader dans la région avec une économie numérique dynamique... »



Nous soutenons pleinement l'idée que le Sénégal a le potentiel pour devenir un centre financier, notamment en Afrique de l'Ouest, à commencer par la région de l'UEMOA. Le Sénégal s'impose déjà comme un leader dans la région avec une économie numérique dynamique.

Plusieurs startups comme WAVE attirent des capitaux étrangers par le biais de capital-risqueurs ou de sociétés de capital-investissement.

Pour faire du Sénégal un centre financier solide, il est essentiel de disposer d'un secteur financier robuste qui réalise des investissements à long terme dans des projets du secteur public et du secteur privé, et qui finance des industries innovantes comme les télécommunications et les services financiers numériques.

Il faudra que le gouvernement sénégalais travaille avec les régulateurs nationaux et régionaux qui ont un impact sur le secteur financier, comme la BCEAO, les régulateurs d'assurance, les régulateurs de pension, la BRVM et d'autres, afin de construire un positionnement fort pour le pays dans la région.

Comme le Kenya, le Sénégal pourrait envisager d'établir un Centre financier international invitant les grands fonds internationaux (fonds d'assurance et autres types de financiers) à s'installer. Bien sûr, dans le cas du Kenya, le lancement du NFIC était lié à la promotion et à l'approfondissement de la Bourse de Nairobi.

Celle-ci attirera à son tour des talents internationaux, qui pourront ensuite contribuer à nourrir les talents locaux et à former les jeunes pour les exposer au monde et leur offrir des emplois.

Le graphique ci-dessous est une projection de l'évolution des financements alternatifs, des investissements numériques et des paiements numériques au Sénégal, basée sur des données de 2021 et début 2022.

Il montre que si les paiements numériques devraient connaître une croissance rapide, le financement alternatif et les investissements devraient être relativement stables au cours des prochaines années. Il est nécessaire de préparer les entreprises au Sénégal pour attirer les investissements internationaux.

Mme Fatou Dyana BA
Directrice
Bureau de Mise à Niveau

**« 750 entreprises accompagnées,
126 milliards F.cfa d'investissements
approuvés, 35 milliards de primes
à l'investissement accordées... »**



Un bilan largement positif, avec des impacts appréciables

Le Programme de Mise à Niveau a été lancé au Sénégal en 2004, ce qui constituait une première en Afrique Subsaharienne. Il émanait du souhait du secteur privé d'être soutenu face à la libéralisation et la mondialisation des échanges commerciaux, qui a eu un écho favorable auprès des Autorités et des partenaires techniques et financiers, qui ensemble ont mis en place le dispositif de la mise à niveau et les moyens nécessaires à son déploiement.

La mission principale du Programme de mise à niveau est de promouvoir la compétitivité des produits et services fournis par les entreprises sénégalaises sur le marché national et à l'exportation.

Plus de 15 ans après, le Bureau de Mise à Niveau (BMN) qui constitue l'instrument du dispositif institutionnel et technique chargé de la mise en œuvre des politiques et programmes de mise à niveau des entreprises sénégalaises est devenu une référence dans le domaine de l'accompagnement des entreprises, aussi bien sur le plan national qu'au sein de la zone UEMOA (la Commission de l'UEMOA a impulsé en 2008, la création de Bureaux de Mise à Niveau dans tous les pays de l'Union).

A ses débuts, le BMN a eu comme bénéficiaires de ses Programmes en majorité de grandes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel tournait entre 1 à 5 milliards de FCFA. L'appui de la mise à niveau a été déterminant pour bon nombre de ces entreprises qui ont développé leurs activités, conquis de nouveaux marchés, exploré les marchés exports, acquis des certifications internationales, en somme sont devenues de véritables championnes.

C'est en 2015, à la suite de nouvelles orientations stratégiques définies par l'Etat que le BMN a revu sa méthodologie et allégé ses procédures, afin de faire bénéficier ses services à la cible PME, qui constitue plus de 98% des entreprises privées au Sénégal. L'option est prise également de déconcentrer les services et implanter des antennes locales au niveau des régions.

Aujourd'hui, en 2023, la mise à niveau couvre l'ensemble des secteurs d'activité productifs (industrie, agriculture, hôtellerie tourisme, services de santé, TIC, transport, BTP, etc.), est présente dans toutes les régions du Sénégal, déroule divers programmes de mise à niveau (PROVALE, AGROPOLES, Villes durables, SI Jobs, avec une diversité de partenariats en cours, et c'est le lieu ici de les remercier pour la confiance placée dans notre structure et les moyens déployés.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes (voir tableau ci après).

Le bilan est largement positif, avec des impacts appréciables en termes d'investissements privés et de croissance dans des secteurs stratégiques comme l'industrie, la production et la transformation du riz, le tourisme hôtellerie, le secteur de la boulangerie. En termes de création d'emplois également, sur des programmes orientés Emploi comme « Développer l'emploi au Sénégal », financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne ou « SI Jobs » de la coopération allemande, la mise à niveau a permis une création d'emplois de près de 30% sur les emplois existants.

Les chantiers pour le BMN aujourd'hui, c'est de renforcer notre présence et de passer à l'échelle en accompagnant davantage d'entreprises pour un impact plus visible sur le tissu économique national.

C'est aussi de mettre en place un nouveau programme spécifique pour outiller nos

entreprises locales face à l'entrée en vigueur de la ZLECAF.

C'est en outre d'œuvrer à la promotion du « Produire et Consommer local », en réponse aux crises mondiales de la Covid 19 et la guerre en Ukraine qui sont des chocs exogènes qui nous ont fait prendre conscience de la fragilité de notre économie et de notre dépendance aux marchés extérieurs.

C'est par ailleurs de permettre à nos entreprises nationales de tirer le meilleur profit des opportunités qu'offrent les secteurs des hydrocarbures et des mines, en œuvrant au renforcement de leurs capacités productives, leur conformité aux normes internationales, grâce à l'outil de la mise à niveau.

Enfin sur le volet du développement durable, c'est d'accompagner les entreprises pour la mise en place de systèmes de production propre, de valorisation des énergies renouvelables et réduction de l'empreinte carbone pour la promotion d'une croissance économique durable au Sénégal.

PROGRAMMES	NOMBRE D'ENTREPRISES ACCOMPAGNEES	TOTAL DES INVESTISSEMENTS APPROUVES	TOTAL DES PRIMES OCTROYEES
PROGRAMME PHASE PILOTE	54	29 884 889 582	6 654 909 679
PROGRAMME RÉGIONAL UEMOA	15	4 490 454 911	1 267 433 719
PROGRAMME PHASE 2 (AFD/UE – ETAT)	90	51 357 242 457	11 071 924 807
PROGRAMME SPÉCIFIQUE CASAMANCE	90	3 515 489 386	1 383 092 637
PROGRAMME MISE À NIVEAU SPÉCIFIQUE NATIONAL	98	6 333 989 521	2 818 555 980
PROGRAMME DÉVELOPPER EMPLOI SÉNÉGAL	248	20 523 486 335	7 384 231 569
PROGRAMME INITIATIVE SPÉCIALE FORMATION EMPLOI	76	6 160 773 871	2 224 732 731
VILLES DURABLES	13	1 794 117 036	879 103 730
AGROPOLE SUD	21	470 369 145	229 660 870
PROVALE CV	40	1 581 280 365	679 617 352
AGROPOLE CENTRE/ENABEL	5	378 528 372	43 211 200
TOTAL GÉNÉRAL	750	126 490 620 982	34 636 474 276

Fiscalité des Entreprises

La concertation technique entre le Secteur Privé et la Direction Générale des Impôts et des Domaines

M. Michel THERON
Président Commission CNP
« Fiscalité & Investissement »
Directeur Général COTOA

« Des avancées dans le traitement des dossiers, mais parfois nécessitant l'avis et des précisions du Ministre des Finances et du Budget... »



Notre concertation technique a l'avantage de se tenir en présence du Directeur Général des Impôts et Domaines, Monsieur Bassirou Samba NIASSE.

Les principaux dossiers qui ont fait l'objet d'échanges et de discussions portent sur :

La Contribution Economique Locale (CEL)

Le Secteur Privé a souhaité que la DGID engage une évaluation de la réforme ayant abrogé la contribution des patentes et mis en place la Contribution économique locale (CEL) après quatre (4) années d'application.

En outre, des questions sectorielles relatives à la CEL ont été évoquées, en particulier par :

- Le Groupement Professionnel de l'Industrie du Pétrole du Sénégal (GPP) qui a souhaité une révision des modalités de calcul de la CEL, notamment la contribution sur la valeur ajoutée pour les entreprises opérant dans ce secteur en considérant celles-ci comme des contribuables relevant des secteurs à faible marge ou ceux dans lesquels les prix sont réglementés soumises à un taux dérogatoire par l'article 337/CGI.
- Les établissements de formation ont, pour leur part, souhaité que les salles

de classe soient considérées comme des moyens matériels de production qui, en application de l'article 329/CGI, ne sont pas pris en compte pour déterminer la valeur locative soumise à la contribution sur la valeur des locaux professionnels.

- Les sociétés d'Intérim ont, quant à elles, souhaité que « les frais de personnel » soient pris en compte dans les charges déductibles pour la détermination de la valeur ajoutée taxable à la CEL_VA (article 336/CGI).

La DGID a rappelé l'impact positif de cet impôt sur les finances des collectivités locales. Il a été précisé ensuite que cette réforme avait pour but d'alléger le poids de la patente sur le secteur industriel en excluant de la base les moyens de production afin d'encourager l'investissement. En ce sens, la DGID a souligné que c'est normal que les autres secteurs dont la contribution à la patente était faible au regard de leur niveau d'activités soient plus taxés maintenant.

La DGID va mettre en place un Comité en relation avec le secteur privé pour partager l'évaluation faite en interne et examiner les requêtes dans le fond en respectant la cohérence globale de la réforme.

Télé-procédures, ETAX et SIGTAS

1. Déploiement d'ETAX 4

Le Secteur Privé a précisé que certaines entreprises pilotes ont accompagné la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de la DGID dans la mise en application de la nouvelle application ETAX 4 qui offre plus de fonctionnalités et une meilleure performance que les précédentes versions en dépit du fait qu'il subsiste des difficultés dans certaines zones liées à des problèmes d'alimentation électrique et de réseau.

Le Secteur Privé a rajouté qu'après la Direction des grandes Entreprises (DGE) le déploiement de la nouvelle application ETAX 4 se poursuit au niveau de la Direction des Moyennes Entreprises (DME).

En réponse sur ce point, la DGID est revenue sur l'importante réforme digitale qui est en cours. Il a été souligné que des audits ont été menés avec des partenaires comme la SONATEL, KPMG et l'OCDE pour évaluer l'environnement technique, les applications informatiques et la sûreté du système.

Il a été aussi précisé qu'actuellement quarante-deux (42) projets sont en cours pour la mise à niveau du système d'Information de la DGID incluant le système de gestion du foncier et les paiements par mobile qui est un instrument de facilitation pour atteindre la fiscalité de masse.

2. Mise à jour des comptes d'impôts dans SIGTAS/ETAX

Sur la question de la mise à jour des comptes d'impôts dans SIGTAS/ETAX évoquée par le Secteur Privé, la DGID a précisé que pour le moment une solution n'a pas encore été trouvée pour la mise à jour complète de ETAX, en particulier l'extraction des sommes non dues.

Taxe spécifique sur les produits textiles

Le Secteur Privé a posé les difficultés d'application de la taxe d'accises sur les produits textiles qui persistent depuis l'adoption de ladite taxe en 2021. Il a estimé que le champ d'application de cet impôt n'a pas été clairement défini, entraînant ainsi une taxation arbitraire de l'ensemble des produits

de la section textile du code des Douanes. Il a soutenu que le fondement de cette taxe au regard de la législation communautaire (UEMOA) est discutable ainsi que son rendement. Le Secteur Privé a salué la prise de la circulaire n°018 MFB/CAB du 8 juin 2022 non sans demander si l'assujetti soumis au régime du réel est soumis à cette taxe ?

A cet effet, la DGID a indiqué que les contribuables peuvent la saisir en cas de difficultés d'application.

Taxe sur les sachets, conditionnements et emballages

A l'instar de la taxe sur les produits textiles, les conditions de mise en œuvre de la taxe sur les sachets, conditionnements et emballages seraient confuses selon le Secteur Privé.

Le Secteur Privé a également salué la concertation entre le secteur privé et la DGID qui a permis de dégager une proposition de taxation consensuelle qui a été confirmée dans la loi de Finances rectificative. Il a indiqué que les industriels locaux espèrent que la taxe sera correctement appliquée au cordon douanier pour ne pas introduire des distorsions.

Précompte sur les entreprises opérant au niveau du projet Grand Tortue/Ahmeyim (GTA)

Le Secteur Privé a informé que depuis la fin décembre 2021 un précompte de 7% est appliqué unilatéralement et rétroactivement sur toutes les opérations de l'année 2021 sur les entreprises opérant au niveau du projet GTA.

Il a précisé qu'à ce jour, les entreprises précomptées n'ont aucune information sur les modalités de récupération de ce précompte à ventiler sur de l'IS (4%) et de l'IR (3%). Il rappelle que le 16 février 2022, le CNP a adressé à monsieur le Ministre des Finances et du Budget une lettre avec des propositions restées sans suite à ce jour.

En réponse aux préoccupations exprimées, la DGID a déclaré bien comprendre cette préoccupation et s'est engagée à faire des propositions à l'Autorité pour trouver des solutions concrètes.

Concernant la TVA pour les entreprises opérant au niveau du projet GTA, la DGID a précisé que les factures émises en hors TVA pour le compte du projet GTA ne sont pas soumises à la formalité du visa.

Systèmes financiers décentralisés (SFD)

Le Secteur Privé a proposé des ajustements de la législation en faveur des SFD. Il a souhaité, d'une part, la possibilité de déduction des pertes sur créances pour les SFD à l'image des banques et d'autre part, une exonération de taxe sur les activités financières (TAF) pour les opérations entre SFD et entre les SFD et les Banques.

La DGID a fait part des résultats de l'étude sur les dépenses fiscales qui révèlent que les exonérations accordées aux SFD n'ont pas produit l'impact souhaité sur le volume des crédits accordés par ces derniers. Elle a souligné, par ailleurs, qu'il est difficile de comparer les SFD aux banques en ce qui concerne les pertes de créances. Les SFD n'ont pas les mêmes implications et la même réglementation que les banques. La DGID précisera aussi qu'il sera difficile voire impossible d'élargir les avantages des banques aux SFD en leur permettant de conserver leurs avantages propres.

La DGID en conclusion dira que le sujet doit être approfondi dans le cadre d'un Comité restreint en sollicitant la fourniture de toute documentation utile à une prise de décision éclairée, et que la réflexion sera également élargie au secteur des Télécoms.

Prélèvement sur les Compagnies d'Assurances (PCA)

Le Secteur Privé a formulé des propositions détaillées dans une contribution jointe en annexe, en prélude aux travaux. Il s'agit notamment :

- en ce qui concerne l'assurance-vie, d'opérer la distinction entre les branches épargnes pour éviter d'imposer les dépôts au PCA ;
- concernant le champ d'application du PCA, de maintenir les sociétés de réassurances hors dudit champ ;
- pour le cas spécifique des sociétés de réassurance qui se réassurent au niveau

mondial, de les exclure du champ d'application du PCA.

La DGID a déclaré avoir pris bonne note du plaidoyer du secteur des assurances. Toutefois, elle a estimé que ledit secteur ne contribue pas à hauteur de sa vitalité. Sous réserve de cette contrainte, elle retient qu'il doit être possible d'examiner les modalités pratiques afin de ne pas placer les sociétés de Réassurances en distorsion sur le marché mondial.

Prélèvement de Conformité Fiscale (PCF)

Le Secteur Privé s'est interrogé sur le rendement de ce prélèvement en posant les questions de savoir si le PCF a fait effectivement l'objet d'une évaluation. Est-ce que le résultat est significatif et conforme aux objectifs visés ?

Dans sa réponse, la DGID précisera que l'impact est mitigé à ce jour mais l'objectif fondement était d'élargir l'assiette en récupérant des contribuables. Beaucoup d'attestations de non-assujettissement ont été délivrées par les services opérationnels. Dans tous les cas, la DGID va faire une évaluation conjointe avec la DOUANE.

Taxe sur plus-value immobilière

Répondant à une préoccupation formulée par le Secteur Privé au sujet de l'élargissement du champ d'application de la taxe sur plus-value immobilière, la DGID dira que c'est une problématique de trésorerie. La taxe payée est déductible de l'impôt sur les sociétés et, en cas de résultats déficitaires, elle est reportable jusqu'à épuisement.

TVA sur la marge

Le Secteur Privé a partagé les préoccupations du secteur de l'Intérim relatives à la TVA en renvoyant à la contribution versée en prélude à la réunion ainsi que celles du secteur pétrolier.

Exonération de la TVA sur les prestations de services l'exportation

La question de l'exonération de TVA sur les prestations de services à l'exportation a été posée par le Secteur Privé. Dans sa réponse, la DGID a confirmé que toutes les prestations hors du domaine portuaire étaient soumises à taxation, avec maintien du droit à déduction.

sonam
assurances

Notre Ambition, l'Afrique.



**1^{ER} GROUPE
D'ASSURANCES
AU SÉNÉGAL**



SÉNÉGAL

6 Av. Léopold Sedar Senghor
BP 210 Dakar - Sénégal
Tél. +221 33 823 10 03
E-Mail : sonam@sonam.sn



CÔTE D'IVOIRE

Avenue Nogues
Immeuble Trade Center 3^e étage
BP477 Abidjan 17 - Côte d'Ivoire
Tél. +225 27 20 31 71 71



CAMEROUN

Immeuble Kassap
Boulevard de la Liberté - 7^e étage
BP 4493 Douala - Cameroun
Tél. +237 233 421 311

Maître Aida DIAWARA DIAGNE élue Présidente de la Chambre des Notaires du Sénégal

Maître Aida DIAWARA DIAGNE
Notaire
Présidente
Chambre des Notaires du Sénégal

« Le contexte socio-économique fait que nous devons nous inscrire dans une dynamique d'ouverture de notre profession... »



Mettre au service de ma profession, l'expérience engrangée tout au long de mon parcours professionnel.

Après plus de 30 ans d'expérience dans le notariat et après avoir accompagné pendant 4 ans, Me Pape Sambaré DIOR en qualité de Trésorière et 2 ans, Me Alioune KA, en qualité de Vice-Présidente, j'ai décidé, en juillet dernier, de mettre au service de ma profession, l'expérience engrangée tout au long de mon parcours professionnel.

La Chambre des notaires compte aujourd'hui presque 500 membres dont 92 notaires et environ 400 collaborateurs. Le contexte social fait que nous devons nous inscrire dans une dynamique d'ouverture de notre profession. C'est la raison pour laquelle, fort du nombre de membres, le plan d'actions qui a été décliné l'a été en tenant compte de l'intégration de nouveaux confrères dans notre corporation.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que j'ai choisi, entre autres objectifs, lors de mon élection, de :

1. Poursuivre les chantiers entamés par les prédécesseurs notamment, pourvoir notre chambre d'un siège digne de ce nom dont l'inauguration est prévu dans les semaines à venir.
2. Réhausser et dynamiser notre corporation en fédérant toutes les forces et compétences afin que chacun de nos membres puisse apporter sa pierre à l'édifice.
3. Transformer notre Chambre en ordre professionnel. insister sur la formation aussi bien des collaborateurs que des notaires d'autant plus que la formation continue est devenue obligatoire conformément aux textes régissant notre profession, œuvrer à la récupération des activités de juridictions non contentieuses qui engorgent les rôles des tribunaux, communiquer davantage pour justifier le rôle social du notaire, chercher de nouvelles niches d'intervention, aller vers la dématérialisation dans un souci d'alléger nos tâches.

Nous sommes présents aux niveaux africain et international pour coordonner et développer l'activité notariale.

La Chambre des Notaires du Sénégal est membre de l'Union Internationale du Notariat (UINL) qui est une organisation non gouvernementale créée dans le but de promouvoir, coordonner et développer l'activité notariale dans le monde entier.

L'UINL a également pour objectif de protéger la dignité et l'indépendance des différents notariats et a pour fonctions de :

- représenter le Notariat auprès des organisations internationales,
- étudier et compiler systématiquement la législation concernant l'institution du notariat de type latin, promouvoir l'évolution du droit aux côtés des autorités législatives nationales et internationales.

Diverses commissions composent l'UINL, dont celle des Affaires Africaines (CAAF) à laquelle fait partie notre Chambre. Ladite Commission

est constituée des présidents des Notariats membres ou de leurs représentants ainsi que des Conseillers Généraux appartenant au continent africain.

Cette commission, en plus des objectifs généraux, poursuit les buts spécifiques suivants :

- prêter assistance aux notariats africains pour favoriser leur organisation en associations et en collèges et les aider dans le développement et l'amélioration de leur activité professionnelle ;
- promouvoir la formation tant initiale que continue des notaires de son rayon d'action par l'intermédiaire de l'organisation périodique des Universités du Notariat d'Afrique.

Notre participation au sein de l'Union et de la CAAF a donc un Impact certain dans l'exercice de notre profession et sur l'économie de notre pays en raison du partage bénéfique d'expériences se rapportant aux dispositions réglementaires et législatives applicables dans les différents pays



Un engagement Syndical auprès des Travailleurs sous l'œil de Feu Madia DIOP



M. Mody GUIRO
Secrétaire Général
Confédération Nationale des
Travailleurs du Sénégal (CNTS)
Membre du Conseil d'Administration
du Bureau International du Travail
(BIT)

**« Mon compagnonnage avec Feu
le Secrétaire Général MADIA DIOP
lui a permis, à partir des années 80,
de mesurer le degré d'engagement
du syndicaliste que j'étais, à travers
plusieurs épreuves...**

Une volonté et une motivation pour donner aux travailleurs plus de respect et de dignité.

Pour dire vrai, j'avais démissionné de mon premier emploi pour la recherche du mieux-être et j'avais obtenu trois offres d'emploi et j'avais opté pour l'entreprise la plus prospère, la CSPT, qui aussi était la plus grande entreprise du Sénégal en termes de valeur syndicale avec plus de 1400 travailleurs, une entreprise qui à nos yeux était une référence au Sénégal pour nous jeunes. Mais ce que j'ignorais, c'était les conditions de travail qui régnaient dans cette entreprise. Étant un jeune militant révolutionnaire, dès mon recrutement et bien qu'ayant un avenir prometteur dans la société ; j'ai tout de suite adhéré au mouvement de contestation en gestation, des camarades m'ont contacté pour m'informer du comportement du dirigeant syndical de l'époque et j'ai très vite adhéré à ce mouvement qui tendait à donner aux travailleurs plus de respect et de dignité.

Je fus vite coopté par les doyens qui avaient initié ce mouvement de contestation et de

destitution du S.G du syndicat affilié à la CNTS. Je me rappelle avoir moi-même rédigé une correspondance manuscrite adressée au S.G de la CNTS, Feu Madia DIOP lui demandant de venir superviser les opérations de renouvellement.

Je dirais que mon engagement personnel est une volonté de participer à la lutte pour plus de justice sociale et pour la délégalisation des emplois a été une des raisons essentielles.

Des renouvellements qui s'en sont suivis alors que je ne m'y attendais point, les anciens avaient décidé faire de moi le 2ème dirigeant de la section syndicale, le destin en avait décidé ; donc je fus élu délégué du personnel aux élections suivantes et ensuite S.G de la section syndicale et secrétaire général du Syndicat national des industries extractives et de la prospection minière du Sénégal.

Alors j'ai été S.G de l'Union Régionale des Syndicats CNTS de la région de Thiès, Secrétaire Confédéral chargé de l'emploi ensuite Secrétaire Confédéral chargé des questions économiques avant d'être élu au poste de Secrétaire Général de la CNTS.

J'ai toujours été un militant des causes justes et un jour, alors que j'étais venu à Taïba pour monnayer ma force de travail, le destin en décida autrement face à un environnement difficile, des conditions de travail draconiennes et un sentiment de frustration du fait que tous les postes de commandement étaient détenus par des expatriés dans un tel environnement, le virus du syndicalisme me piqua et depuis je vis avec lui.

Les valeurs et actes de haute portée de Feu Père MADIA DIOP font partie du patrimoine syndical sénégalais et international

MADIA DIOP, pour nous, a été un dirigeant syndical exceptionnel, intelligent, courageux avec une expérience politique et syndicale à renommée mondiale.

Artisan du renouveau syndical de la CNTS, il a vite compris que la survie de la Confédération ne pouvait se faire qu'avec une ouverture pour des adhésions de tous les travailleurs quelle que soit leur appartenance politique et pas seulement une organisation des travailleurs socialistes, avec comme slogan « l'unité des contraires dans la CNTS ».

Il a lutté pour réformer les textes de la CNTS afin de mettre fin à la nomination du secrétaire général au poste de ministre et la suppression du comité syndical PS-CNTS. Il a œuvré pour la suppression de la loi 80-01 limitant les dommages et intérêts des délégués du personnel licenciés.

MADIA DIOP a été à l'avant-garde de la lutte pour l'autonomie de gestion des institutions de prévoyance sociale IPRES, Caisse de Sécurité Sociale, à l'instauration de la journée continue au Sénégal et la lutte pour la suppression de l'article L35 sur la suppression de la limitation des contrats à durée déterminée, le combat sur la dévaluation du F.cfa.

Sans rien dire, MADIA avait un œil sur les jeunes loups du Syndicat. Il était à la recherche de la bonne graine à semer pour le futur...

Mon compagnonnage avec le Secrétaire général MADIA DIOP lui a permis, à partir des années 80, de mesurer le degré

d'engagement du syndicaliste que j'étais, à travers plusieurs épreuves, à savoir, les luttes pour l'émancipation des travailleurs de l'industrie extractive et de la prospection minière, en particulier à TAÏBA, mes positions lors des différentes crises que la CNTS avait traversée, surtout lors des événements de 84 où le régime du Parti socialiste avait voulu en découdre avec lui, des missions de règlement des conflits à la Régie des chemins de fer, la conduite de la fusion TAÏBA-ICS et la privatisation de la SOCOCIM ont contribué au renforcement de nos relations de confiance et son estime envers moi renforcée. Il ne manquait pas de me consulter sur toutes les questions importantes touchant la vie de notre organisation.

Sans rien dire, MADIA avait un œil sur les jeunes loups du syndicat, il était à la recherche de la bonne graine à semer pour le futur et il aimait tout de ces jeunes syndicalistes et surtout n'hésitait ni à les promouvoir et les soutenir pour des propositions à des postes de Ministre, Député, Fonctionnaires du BIT, membres du Conseil économique et social, sénateurs, membre des conseils d'administration de plusieurs institutions...

Après avoir mis l'accent sur notre formation syndicale au Sénégal et à l'étranger, nous avons été ses compagnons dans les rencontres et forums au Sénégal, en Afrique, aux Amériques, en Europe, en Asie. MADIA nous a mis à l'épreuve face à des défis après avoir observé notre comportement et analysé notre moralité avant de se faire une opinion sur celui qui pourrait le remplacer dans un contexte particulier très difficile de changements et d'alternance politique.

Il n'y avait pas de doute que PÈRE MADIA comme on le dit avait porté son choix sur ma modeste personne pour le remplacer à cette période d'alternance politique, mais aussi de rivalités syndicales très prononcées mais sans rien me dire.

Je crois que LE CAMARADE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL MADIA DIOP n'a cessé de penser à cet instant, depuis 1982 après notre grève historique de 26 jours dont j'ai assumé la coordination entre les travailleurs de la Compagnie sénégalaise des phosphates de

TAÏBA et ceux des phosphates de THIES, dont les négociations ont duré 4 mois sous la supervision des ministres André SONKO et Thierno BÂ père de Anna BA DIA.

Lors d'une cérémonie, ce dernier disait à haute et intelligible voix qu'après la signature du protocole d'accord de fin de grève de TAÏBA, à son retour à Dakar, dans un entretien avec MADIA DIOP, qu'il lui aurait dit avoir vu le jeune syndicaliste qui allait le remplacer DEMAIN à la tête la CONFÉDÉRATION, c'est dire que nos devanciers étaient des visionnaires et nous leur rendons un VIBRANT HOMMAGE.

Après avoir fait face à toutes les agressions et les tentatives de déstabilisation de la CNTS au lendemain de notre élection à sa tête, je profite de l'occasion pour rendre hommage à tous les camarades de la CNTS, jeunes et vétérans qui ont défendu dignement cette confédération qu'ils ont construit durant plusieurs décennies.

En premier donc, il nous fallait maintenir notre organisation, reconstruire notre unité et reconquérir de nouveaux espaces. Montrer notre capacité de dirigeant et de redonner confiance aux militants et militantes de la CNTS.

Nous nous sommes battus pour maintenir notre place de leader syndical suite aux élections de 2013 et 2017, renforcer notre position au niveau régional (Président de la Confédération syndicale internationale de la région Afrique) et au niveau international (membre du Conseil général de la CSI avec rang de vice-président) Membre du conseil d'administration du BIT. Aussi, nous signalons avoir modernisé la Confédération avec l'introduction du numérique dans notre mode de fonctionnement et la construction d'un siège CNTS KEUR MADIA.

Mes priorités au regard du contexte social et économique

L'environnement économique depuis quelques années est difficile pour des populations sénégalaises, les entreprises et même pour les ÉTATS.

Il faut rappeler que nous avons connu une période de COVID-19 avec ses conséquences sur l'emploi, sur les activités économiques et le pouvoir d'achat des travailleurs et des

populations au moment où l'espoir est revenu, nous avons été une fois encore agressés par la guerre en UKRAINE avec un renchérissement des produits de première nécessité malgré les efforts consentis par le gouvernement en termes de subventions pour atténuer l'impact, la situation reste encore difficile et les récentes hausses sur le carburant ne facilitent pas les choses.

Nous souhaitons que des concertations entre l'ÉTAT et les partenaires sociaux, employeurs Travailleurs, soient convoquées dans les meilleurs délais en vue de partager des propositions inclusives de sortie de crise pour maintenir la production, le pouvoir d'achat et la stabilité sociale.

Nos priorités aujourd'hui s'articulent autour de : maintenir et renforcer le leadership de la CNTS, la défense du pouvoir d'achat des travailleurs ; le respect des DROITS fondamentaux au travail et l'élargissement de la protection sociale, l'organisation, la syndicalisation et la formalisation de l'économie informelle, l'accès à l'habitat des travailleurs à moindre coût, le renforcement de l'autonomie de gestion des institutions d'auto-prévention sociale, ensuite poursuivre les efforts pour améliorer la situation des retraités et des crédits rentiers et enfin l'ouverture des négociations avec le Patronat et l'ÉTAT sur les plateformes revendicatives des syndicats.

Nous devons saluer la qualité du dialogue social au Sénégal. Notre pays a une longue tradition de dialogue, ce qui nous a conduit à la signature de la charte sur le dialogue social, la création du haut conseil du dialogue social et ensuite, le pacte de stabilité et la convocation des deux conférences sociales.

Toutefois, nous devons continuer à améliorer les relations entre le gouvernement et les partenaires sociaux, employeurs et travailleurs, échanger sur les défis de l'heure et les politiques macroéconomiques avant leurs mise en œuvre, en vue de prendre en compte les préoccupations et suggestions.

Aussi nous devons ensemble instaurer le dialogue social dans la gouvernance des affaires pour réduire davantage les risques de conflits et instaurer un meilleur climat favorable pour plus de productivité et de compétitivité.

VISTE AU CNP

**M. Chakib ALJ, Président
Confédération Générale des
Entreprises du Maroc (CGEM)**



**M. Serge EKUE, Président
Banque Ouest Africaine de
Développement (BOAD)**



Le nouveau Directeur Général de l'OIT reçu au CNP

M. Gilbert F. Hougbo,
Directeur Général Organisation Internationale du Travail (OIT)

« Le monde a besoin d'un nouveau contrat social et d'une Coalition mondiale pour la justice sociale... »



Cette visite au Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) a permis au Directeur Général de l'OIT, M. Gilbert Hougbo non seulement de prendre connaissance des préoccupations et des activités de l'Organisation d'employeurs, mais surtout de partager sa vision du nouveau contrat social et de la coalition mondiale pour la justice sociale.

Pour rappel, le Monde a besoin d'un nouveau contrat social a déclaré le nouveau Directeur Général de l'OIT, Gilbert F. Hougbo, aux membres du conseil d'administration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à l'ouverture de la dernière session.

Dans son discours devant le Conseil d'administration depuis sa prise de fonction, le Directeur Général a déclaré que « les valeurs fondatrices de l'OIT en 1919 restent pertinentes », ajoutant : « Je m'engage à faire tout mon possible pour défendre ces valeurs fondatrices de l'OIT – nos valeurs communes de paix, de justice sociale, de croissance économique équitable et de solidarité, tout en respectant et en protégeant l'environnement. »

Le Directeur Général Gilbert F. Hougbo a appelé à la création d'une « Coalition mondiale pour la justice sociale » pour faire face aux défis qui bouleversent actuellement le monde du travail.

La Coalition impliquera la participation d'un large éventail de parties prenantes et s'efforcera de « faciliter et de renforcer la collaboration et l'action collective... Et de servir de cadre pour la cohérence des politiques en matière de justice sociale au niveau multilatéral élargi et au-delà ».

Ma vision pour l'OIT vient s'ancrer dans le préambule de la Constitution de l'OIT : « Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ».

Les progrès effectués ces dernières décennies en matière de justice sociale doivent être préservés et protégés, tandis que les solutions mondiales à de nouveaux défis et à de nouvelles opportunités doivent être centrées sur des valeurs humaines, environnementales, économiques et sociétales.

M. Baïdy AGNE
Président CNP

« Nous pensons qu'il est, en effet, important d'avoir une vision prospective de l'entreprise et du monde du travail au regard des nouveaux enjeux et défis auxquels nous sommes confrontés... »



Par contre, nous précisons qu'il ne devrait pas s'agir d'un projet de refondation sociale remettant en cause les acquis des accords sociaux au niveau national et international, ni également les fondements de notre tripartisme social.

Ce que nous souhaitons est que le nouveau contrat social et la coalition mondiale pour la justice sociale apportent des réponses durables aux mutations technologiques, à la transition numérique, à la nouvelle économie-climat, à l'environnement et au développement durable, au dividende démographique à capter, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et énergétique.

Ainsi dans la perspective d'un nouveau contrat social, nous pensons qu'il est tout d'abord indispensable de définir les responsabilités, les obligations et devoirs de chaque partie-prenante :

- Les Gouvernements ;
- Les Employeurs ;
- Les Travailleurs ;
- La Société Civile au sens large ;

- L'OIT ainsi que les partenaires techniques et financiers aux niveaux bilatéral et multilatéral.

Nous pensons que les responsabilités, les obligations et les devoirs de chaque partie-prenante devraient être définis autour des axes majeurs suivants :

1. La paix sociale et la stabilité politique.
2. La sécurité des biens et des personnes.
3. Le cadre macro-économique sain et les politiques sectorielles à même de rendre attractif l'investissement privé, de générer des emplois décents, et de garantir une protection sociale.
4. La promotion des valeurs « travail, productivité, éthique » à même de renforcer les libertés individuelles et collectives, ainsi que la promotion et la cohésion sociales.
5. Le mode de gouvernance du nouveau contrat social au niveau national, régional et international, ainsi que l'implication des partenaires sociaux.
6. Le dialogue public/privé inclusif.

Label CNP « RSE »

Le Label RSE CNP est une initiative du Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) en faveur de la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal.

Partant du double constat :

- Qu'un Développement Durable (DD) du Sénégal ne peut être effectif sans l'élargissement d'un tissu d'entreprises prenant davantage en compte dans leur système de management les dimensions environnementales et sociétales,
- Et qu'encore très peu d'entreprises se sont réellement appropriées les notions et pratiques de Gouvernance RSE par manque de connaissances sur la RSE, de compréhension des enjeux du DD au regard de la RSE et de visibilité sur les quelques pratiques RSE existantes.

Le CNP a décidé en 2022, avec le soutien du Cabinet CFPMI / RSE Senegal et l'expertise de M. Philippe Barry, de concevoir à l'intention des entreprises membres de l'Organisation cet outil de promotion sur la RSE adapté aux réalités locales de l'écosystème économique et social du Sénégal : Il s'agit du Label RSE CNP décerné chaque année par le CNP et distinguant des entreprises qui répondent à des critères d'exigences en matière de Gouvernance RSE (formation du personnel et reporting public RSE) et de soutien à des projets structurants de développement communautaire ayant des impacts significatifs sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).



Label CNP « RSE »

Entreprises éligibles :

Toutes les entreprises membres du CNP.

Label RSE CNP Niveau 1* : Fondation

Il s'agit de la catégorie d'entreprises qui posent, par des actes de formation en RSE&DD, la FONDATION de leur système de Gouvernance RSE. Les entreprises sont invitées, à ce niveau, à justifier que lesdits actes de formation ont permis (ou vont permettre dans le courant de l'année) à la Direction Générale de disposer des outils de pilotage et déploiement de la RSE (diagnostic RSE, cartographie des parties prenantes, matérialité RSE, plan d'actions RSE, comité RSE, etc...).

Label RSE CNP Niveau 2** : Mâturité

Il s'agit à ce stade de distinguer le niveau de MATURITE du système de Gouvernance RSE de l'entreprise au regard de sa contribution aux ODD.

Les entreprises du CNP répondant aux critères du Label RSE Niveau 1* peuvent souscrire au Label RSE Niveau 2* en justifiant, à travers un formulaire, l'existence d'un cadre logique d'au moins un projet structurant RSE ayant un impact significatif sur l'Environnement et/ou sur des populations sénégalaises.

Les actions ponctuelles des entreprises sous forme de journées d'actions, dons dans le cadre du mécénat, etc... n'étant pas éligibles, il est recommandé, pour démultiplier l'impact, de présenter des projets suscitant des partenariats techniques, financiers et/ou institutionnels privé-privé ou privé-public.

Label RSE CNP Niveau 3*** : Excellence

Il s'agit de la catégorie des entreprises atteignant un niveau d'EXCELLENCE de leur système de Gouvernance RSE grâce notamment à leurs pratiques de transparence et redevabilité justifiées par l'existence d'un rapport RSE rédigé selon les normes internationales et rendu public.

Lesdites entreprises doivent également répondre aux exigences précédentes du Label RSE CNP Niveau 1 & 2.

Liste des Entreprises récipiendaires du Label CNP « RSE » en 2022

En 2022, le CNP a distingué les six (6) entreprises ci-après au Label RSE CNP Niveau 1* :

Entreprise	Secteur	Nom du Dirigeant
I-CONS	Btp	M. Tamsir AGNE
MAMELLES JABOOT	Agroalimentaire	M. Pierre NDIAYE
IRESSEF	Santé	Pr Souleymane MBOUP
CMA CGM	Transport Logistique	M. Philippe RECH
BOLLORE	Transport Logistique	M. Abdoulaye DIOP
SAR	Pétrole	M. Marième Ndoye DECRAENE

Liste des Entreprises récipiendaires du Label CNP « RSE » en 2023

Label RSE CNP Niveau 1*

Entreprise	Secteur	Nom du Dirigeant
GROUPE AIME SENE	Hôtellerie & Location voitures	M. Aimé Sène
BHS	Banque	Mamadou Bocar SY

Label RSE CNP Niveau 2**

Entreprise	Secteur	Nom du Dirigeant
I-CONS	Btp	M. Tamsir AGNE
EIFFAGE	Btp	M. Franck MONPATE
LAS	Aérien	M. Askin DEMIR
GMD	Agroalimentaire	M. Franck BAVARD
DANGOTE CEMENT	Mines	M. Ousmane MBAYE

Label RSE CNP Niveau 3***

Entreprise	Secteur	Nom du Dirigeant
SONATEL	Telecom	M. Sékou DRAME

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère du Commerce et des PME



Bureau de Mise à Niveau

NOUVEAUX DEFIS

Emplois, Résilience, Production Durable

PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES DU SENEGAL

***Accompagner l'entreprise vers
un niveau supérieur de performance***

MISE A NIVEAU GLOBALE
MISE À NIVEAU SPECIFIQUE



33 869 77 70
33 860 70 92
contact@bmn.sn

137, Sotrac Mermoz Ancienne
Piste x Avenue Cheikh Anta Diop
BP : 16595 Dakar Fann



Label CNP « RSE »
GROUPE AIMÉ SENE - GAS



LE GROUPE AIMÉ SÈNE OFFRE UNE CASE DES TOUT-PETITS À NGOYÉ MBAYAAR

Les populations de Ngoyé Mbayaar, situé dans la région de Diourbel, étaient en fête avec l'inauguration de la Case des tout-petits du village d'un coût de 70 millions Fcfa. L'infrastructure a été offerte à ce village par Monsieur Aimé SÈNE, homme d'affaires et PDG de la Chaîne des Hôtels Fleur de Lys et de HERTZ Sénégal. Selon Thérèse Faye Diouf, qui a participé à la cérémonie d'inauguration, en compagnie du secrétaire général du ministère de la bonne gouvernance et de la protection de l'enfance, du conseiller du premier ministre en charge de l'éducation, des membres du Rotary club et du Lions club, il -s'agit de la plus belle Case des tout-petits du Sénégal-, pourtant il y en a beaucoup. Cet outil va servir à 52 villages polarisant Ngoyé Mbayaar.

Label CNP « RSE » GROUPE AIMÉ SÈNE - GAS



Voilà **4 années** consécutives que le groupe **AIMÉ SÈNE** met un montant de **5 millions** pendant le mois d'octobre pour participer à la lutte contre le cancer du col de l'utérus en partenariat avec la **LISCA**

Journée pédagogique et de découverte à dakar offerte par le groupe **AIMÉ SÈNE** aux enfants de la case des tout-petits de Ngoyé Mbayaar. Transport et visite de 80 enfants dans les sites de dakar, le monument de la renaissance africaine, le TER, le Palais de la République, le parc de anne. Déjeuner offert dans les hôtels du groupe.



Don du groupe **AIMÉ SÈNE** d'un bus 12 places Hyundai H1 pour les enfants handicapés au centre Talibou Dabo à Grand-yoff.

Label CNP « RSE »

SONATEL

M. Abdou Karim MBENGUE
Directeur de la Communication
et des Relations Extérieures

« La mise en place de Orange Digital Center est justement la matérialisation de notre engagement à accompagner la révolution numérique... »



1 - Inclusion Numérique et Employabilité des jeunes

Les défis auxquels les jeunes font face sont nombreux : inadéquation entre formation et besoins du marché du travail, faiblesse du système d'information sur l'emploi, le nombre élevé de primo-demandeurs d'emploi, la faiblesse du soutien à l'entrepreneuriat innovant pour ne citer que ceux-là.

Notre rôle en tant qu'acteur majeur de l'écosystème est d'apporter notre contribution à la résolution de ces défis majeurs dans nos géographies de présence.

- **Orange Digital Center** : notre coup de pouce numérique aux jeunes et aux femmes

La mise en place de Orange Digital Center est justement la matérialisation de notre engagement à accompagner la révolution numérique en préparant les jeunes au futur marché de l'emploi et à encourager l'entrepreneuriat innovant. A la suite de l'inauguration de l'ODC du Sénégal en Octobre 2019, celle du Mali en Juillet 2021,

les lancements des ODC de la Guinée, de la Guinée Bissau et du Sierra Leone sont prévus cette année 2022.

D'une superficie de 1557 m2, l'Orange Digital Center du Mali, pour sa 1ère année, a eu des résultats plus que satisfaisants avec 1 203 personnes formées, 1101 participants aux divers événements organisés et 645 participants aux talks.

Au Sénégal, l'impact des activités du Orange Digital Center, pilier de l'inclusion numérique, commence à être tangible.

- **Une école de Codage, Sonatel Academy** dédiée à la formation des jeunes de 18 à 30 ans, à l'employabilité et à l'initiation au numérique avec des réalisations encourageantes :

+ 1000 apprenants | 34% de Taux de féminisation | 82% de Taux d'insertion | Une communauté de plus de 1500 Développeurs | 2 ODC Clubs à l'Université Gaston Berger de Saint Louis et à l'Université Alioune Diop de Bambey

Notre objectif est d'offrir chaque année à 300 apprenants un parcours certifiant à l'ODC ou dans les ODC Clubs, à acculturer au numérique 2000 enfants et seniors à travers tout le Sénégal.

Les activités de Sonatel Academy représentent un gain de productivité de 5,8% pour les bénéficiaires.

Nous visons 500 apprenants par an (Présentiel et E learning hybride), une présence d'antennes régionales (ODC Club).

- **Un espace d'accompagnement de startups**

Issues des challenges que nous organisons tout au long de l'année, les startups sélectionnées disposent d'un espace de co-working où elles peuvent être formées aux outils numériques, à la gestion d'entreprise et à l'art du pitch, conseillées pour la stratégie marketing et le développement de leur entreprise.

Ces concours sont devenus des rendez-vous incontournables dans le calendrier de l'entreprenariat numérique :

- Prix Orange de l'Entrepreneur Social en Afrique et Moyen Orient (POESAM) pour tous les projets ayant un caractère sociétal. Cette année 2022 a vu le succès de lauréats dans les domaines de l'E-santé, de la sécurité routière et de la santé mère-enfant. Au total c'est plus de 36 startups qui ont ainsi été accompagnées par le POESAM au Sénégal.
- Orange Fab, le programme d'accélération du Groupe qui en est à sa sixième édition et qui a révélé de nombreux champions comme PAPS dans la logistique, E-yone et Senvitale dans l'E-santé, Mburu dans la transformation des céréales locales.

24 startups accélérées dans le cadre de Orange Fab et 17 StartUp issues de Sonatel Academy opèrent dans les domaines de l'E-enseignement, de la logistique, de l'IA (Intelligence Artificielle) pour le Transport, de la communication digitale, de l'agri-Tech, de l'e-santé, des E-services, etc.

- **Un espace « Innovation lab »** dédié au renforcement de la culture de l'innovation au sein du groupe Sonatel avec des formations en design thinking notamment.
- **Un FabLab solidaire** : espace de bricolage basé sur l'adhésion physique, à accès libre et doté d'outils et de machines pour la fabrication et la collaboration numériques, à destination des personnes en décrochage scolaire, en recherche active d'emploi, des associations métiers féminines.

Le Fablab solidaire a accompagné depuis son ouverture :

542 Bénéficiaires dont 28% de femmes/ 20 projets documentés / 9 domaines de formation en Fabrication Numérique

- **Digital Society Forum (DSF) et Hackathon**

Le Digital Society Forum est un forum qui rassemble plusieurs acteurs d'horizons différents comme des sociologues, des universitaires et acteurs de la société civile autour de grands thèmes de la vie quotidienne. Cette vision croisée est ensuite partagée lors d'ateliers participatifs publics, en régions et à l'étranger, afin de proposer des pistes d'action à tous et pour tous.

Rassembler les acteurs de l'environnement et du développement durable de la région (universitaires, professionnels, ONG, Associations) dans le cadre d'un atelier collaboratif, dont le thème sera introduit par un panel d'intervenants sélectionnés, ainsi que de grands témoins du numérique, pour couvrir les différents aspects pouvant alimenter les échanges et recueillir des avancées et préoccupations dans ce secteur.

Les objectifs de ce dispositif :

- Identifier les facteurs clés, les contraintes et les opportunités du territoire pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux : biodiversité, mobilité, transports, énergie, éco-consommation responsable ;

- Proposer des solutions digitales dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- Impact du numérique dans la réduction des risques de catastrophes dans les politiques de résilience climatique sur les systèmes de production et les cadres de vie (agriculture, élevage, pêche, eau, inondations, habitat, santé, etc.) ;
- Améliorer la gouvernance environnementale grâce à la disponibilité d'informations de qualité et sécurisées.

En 2022, 4 éditions de DSF-Hackathon déroulées pour plus de 200 bénéficiaires (porteurs de projets, étudiants)

- #1 Fatick : Le numérique au service du développement local
- #2 Kolda : Le numérique au service de la valorisation et de la promotion des produits locaux
- #3 Podor : Le numérique au service de la promotion de l'élevage, de l'agriculture et du tourisme local
- #4 Ziguinchor : Le numérique au service de la préservation et de l'optimisation des ressources naturelles et du tourisme.

2 - Environnement

Notre responsabilité d'opérateur est d'accompagner les transitions sociales, sociétales, énergétiques et écologiques, engendrées par le numérique.

Notre engagement est de consolider notre réputation d'Opérateur de Confiance, qui met le numérique au service du progrès économique et social. Amener chaque citoyen à devenir un acteur du numérique éclairé, tel est l'un de nos objectifs majeurs.

Nos actions de compensation carbone :

- Des sessions de plantation d'arbres avec les membres du Comité Directeur
- Des campagnes de sensibilisation sur les gestes verts aux collaborateurs.

- Session de plantation d'arbres, dans la mangrove de Palmarin avec le Partenaire Nebeday avec les Sonatéliens (personnel), au Siège de Sonatel, portant le nombre à 155.000 arbres plantés par les Sonatéliens. En 2022, plus de 30.000 propagules ont été plantés dans la mangrove à Palmarin, avec la mobilisation des sonatéliens & en partenariat avec Nebeday;
- Des journées d'initiation au tri sélectif et de revalorisation des déchets sont organisées avec notre partenaire CIPROVIS.
- Sonatel, consacrant traditionnellement tout le mois de juin à l'environnement, accompagne des initiatives publiques et privées en faveur de la préservation de l'environnement et de l'assainissement du cadre de vie des populations. Elle a souhaité valoriser ses actions RSE via une campagne de communication sur l'axe préservation de l'environnement.
- ISO 50001 nous guide dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie qui nous permettra de faire un meilleur usage de l'énergie. La norme se fonde sur l'amélioration continue, c'est le même modèle de système de management que les normes déjà déployées à Sonatel.
- La signature d'un partenariat avec l'Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte a été actée le 15 décembre 2021 dans le cadre du Plan Sénégal Émergent du gouvernement sénégalais. Les objectifs du partenariat sont :
 - ◇ la lutte contre la désertification dans le Sahel ;
 - ◇ la contribution à la sauvegarde de la diversité biologique et création d'emplois verts ;
 - ◇ le renforcement de la résilience des communautés sahéliennes sur tout le long du tracé de 7 500 kilomètres qui traverse l'Afrique, du Sénégal à Djibouti.

En 2022, des sessions de plantation de près de 20.000 arbres dont 12.000 arbres fruitiers et 8.000 ombragés dans les communes de Touba Toul et Thiénaba ont également été déployées en partenariat avec l'Agence.

La politique de réduction de la consommation d'énergie :

Sonatel déploie au Sénégal l'ISO 50001 afin de réduire les consommations d'énergie. L'ISO 50001 est une norme qui spécifie les exigences qui s'appliquent à un système de management de l'énergie permettant à un organisme d'élaborer et d'appliquer une politique énergétique, et d'établir des objectifs, des cibles et des plans d'actions qui tiennent compte des exigences légales et des informations afférentes aux usages énergétiques significatifs.

Aujourd'hui l'obtention de notre certification ISO 50001 nous permet de :

- Favoriser l'achat et la conception de produits et services économes en énergie ;
- Promouvoir les comportements écoresponsables des collaborateurs et sous-traitants ;
- Maîtriser nos usages énergétiques et améliorer en continu notre performance énergétique.

Déjà très engagés depuis des années dans l'accompagnement d'initiatives dans le domaine de l'environnement, nous participons activement à la sensibilisation sur les enjeux du développement durable, du tri sélectif au recyclage sans oublier le reboisement.

A Sonatel nous savons que le solaire est une alternative énergétique non négligeable et que le Mix énergétique est une nécessité afin de répondre aux forts besoins du secteur des télécoms très friand en énergie. Mais aussi de réduire notre empreinte carbone qui est un objectif majeur de notre stratégie d'ici 2025. En effet, nous avons un objectif en 2021 d'introduire un Mix Energie Renouvelable à hauteur de 6% (4,61GWh). De ce fait, nous allons mettre la priorité au niveau du solaire

sur les sites secteur/solaire où le secteur est prioritaire avec une cible de 28 sites visés soit un apport de 219 MWH. Il est prévu aussi de faire de l'injection solaire au niveau des sites secteurs BTS en vue de faire baisser la consommation énergie sur le réseau soit 16 sites à inclure (48,5 MWH). Nous avons rajouté de l'énergie solaire en vue de faire baisser la consommation en énergie de 2 sites techniques (Technopôle et Datacenter) et de 2 sites administratifs (Agence commerciale Cheikh Anta Diop – Agence Clients en Ligne) soit une capacité totale en énergie propre de 447 MWH.

Economie circulaire :

- Mise en œuvre des principes d'économie circulaire pour les produits en fin de vie ou en fin de cycle. En 2021, nous avons reconditionné 7740 produits clients réinjectés dans le circuit sur 12067 retours collectés soit, un taux de box reconditionnés de 64%. Au Sénégal, le parc des box et décodeurs s'accroît avec le lancement de la fibre et le développement des usages internet et TV. Les équipements identifiés avec le Technocentre pour Orange Middle East Africa dans le contexte de la pandémie en 2021 nous a permis de nous adapter pour éviter des ruptures annoncées dans la production technique et apporter une satisfaction client interne, comme externe. En effet, grâce au centre de reconditionnement Sonatel a pu faire des économies sur l'achat de produits neufs ;
- Contribuer à la stratégie d'économie circulaire dans le Groupe Sonatel ;
- Participer à la protection de l'environnement sur le moyen terme, avec la fiabilisation de la collecte.

En Guinée, la campagne sur l'environnement a produit des résultats significatifs.

Le lancement de la campagne sur l'énergie verte en juin 2021 a constitué un moment clé de l'année en donnant l'opportunité à Orange de faire valoir son engagement en faveur de la réduction du CO2.

RSE & DEVELOPPEMENT DURABLE

- Depuis 2018, Orange Guinée a amorcé le virage du solaire par la modernisation de ses sites et est parvenu ainsi à doter plus de la moitié de la part réseau en panneaux solaires (56% en 2020).
- Une réduction de près de 500.000 litres de carburant consommés sur l'année 2019
- Une maîtrise de près de 350.000 kilogrammes de CO2 non déversés dans la nature

Un personnel sensibilisé à l'adoption des gestes verts pour optimiser la consommation électrique.

Au Mali, la mise en place de la filière DEEE commence à émerger

Orange Mali s'est lancé dans la mise en place d'un atelier de recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) :

Il aura pour avantage de permettre :

- A Orange Mali de réduire son impact en recyclant les déchets produits dans l'exercice de son activité
- Aux acteurs locaux de bénéficier d'un accompagnement pour la protection de l'environnement

Développer l'économie locale en créant des emplois.

Le projet ferme solaire au Mali :

Pour avoir encore plus d'impact, Orange Mali a signé avec le ministère de l'Énergie et de l'eau une convention de production de 25 MW à travers un parc solaire qui sera installé à KATI (20 km de Bamako) pour un coût total de 41,2 milliards de FCFA. Cette production, première du genre en Afrique pour le groupe Orange, permettra de réduire la facture d'électricité d'Orange Mali avec des économies sur le coût

du KWH allant jusqu'à 39%. Le surplus sera versé dans le réseau de la société Energie du Mali (EDM).

Orange Energie impacte positivement la vie des populations en donnant accès à de l'électricité à moindre coût :

Conscient du potentiel des énergies renouvelables et souhaitant contribuer aux ambitions de souveraineté énergétique du Sénégal, Sonatel, dans le cadre de sa stratégie de diversification et de sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, s'engage à favoriser l'accès à l'électricité aux communautés rurales en leur fournissant des kits solaires individuels.

Lancée en phase pilote en 2018, l'offre de kits solaires individuels Orange Energie (de type Solar Home System), destinée aux foyers et aux petits commerces essentiellement en zones rurales, transforme de manière significative la vie des populations au Sénégal, au Mali, en Sierra Leone et en Guinée.

Orange Energie propose une solution alternative et à moindre coût pour remplacer les lampes à pétrole, les piles jetables ou encore la consommation du diesel, alternatives polluantes et potentiellement dangereuses. Elle propose également un mode de paiement souple et adapté aux revenus des populations avec des paiements journaliers, hebdomadaires ou mensuels grâce à Orange Money. Les kits sont aussi accompagnés d'équipements permettant de disposer d'électricité pour moins de 140F par jour pour le kit Eclairage (panneau solaire + batterie + lampes + torche + chargeur de téléphone), 240F par jour pour le Kit Confort (Eclairage + Radio) et 500F par jour pour le Kit TV (Confort + TV).

Aujourd'hui, près de Trente et un mille (31 000) foyers sont équipés des offres Orange Energie dans l'ensemble de nos pays de présence.

Aarli la wër

#UneSeuleTerre



Dans le cadre de notre démarche de **Responsabilité Sociale**, la **préservation de l'environnement** représente un axe clé pour notre entreprise.

En 2022, **plus de 30 000 propagules** ont été plantés dans la mangrove de Palmarin au Sénégal avec la mobilisation des agents de **Sonatel** et en partenariat avec l'**Association Nebeday**.

avec vous, pour vous

sonatel



Label CNP « RSE » EIFFAGE SENEGAL

Mme Missira KEITA
Responsable du Département
Développement Durable

« Aller au-delà de l'acte
de construire ! Eiffage Sénégal
veut enraciner son action au plus
profond des territoires... »



Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans la RSE car nous sommes conscients de nos impacts sociétaux. Nous accélérons notre feuille de route pour nous inscrire dans une démarche de progrès permanente, et notre objectif aujourd'hui est d'orienter progressivement, à travers une dynamique collective et collaborative, nos activités dans une démarche structurée de respect du bien-être social et sociétal tout en préservant notre performance économique.

En parallèle, la vulnérabilité du secteur du BTP, nous impose d'être en phase avec les grands défis posés par le changement climatique dont les impacts associés pourraient compromettre le bien-être économique et social des communautés dans nos pays et par ricochet la croissance et la performance d'Eiffage Sénégal. Le défi est donc stratégique, et c'est pourquoi nous déployons une stratégie bas carbone depuis fin 2019 afin de mettre en place des projets à potentiel bas carbone pour lutter contre le dérèglement climatique.

C'est ainsi que la Direction Générale affirme son engagement et sa volonté à structurer une démarche claire en matière de Développement Durable pour mieux anticiper la prise en charge de ces questions.

« Aller au-delà de l'acte de construire ! Eiffage Sénégal veut enraciner son action au plus profond des territoires. Les chantiers qu'elle mène sont autant d'occasions d'agir pour le développement local et la qualité de vie des populations, tant en milieu urbain qu'en zone rurale. » C'est cela notre vision, notre raison d'être et elle s'incarne dans des engagements et des actes concrets.

La démarche RSE et Développement Durable est pleinement intégrée à notre Système de Management Intégré (SMI). Elle occupe une place stratégique au sein de la gouvernance de l'entreprise avec différentes échelles d'implications :

- La Direction Générale qui s'engage et soutien la politique RSE/DD ;
- Le Département Développement Durable chargée de la mise en œuvre d'une politique RSE/DD qui est structurée en 3 pôles :
 - ◇ Pôle Environnement
 - ◇ Pôle Innovation Bas carbone
 - ◇ Pôle RSE
- Le Comité Développement Durable et Dialogue avec les Parties Prenantes qui a pour rôle de coordonner les projets

RSE et de mener les rencontres de plaidoyer avec les parties prenantes ;

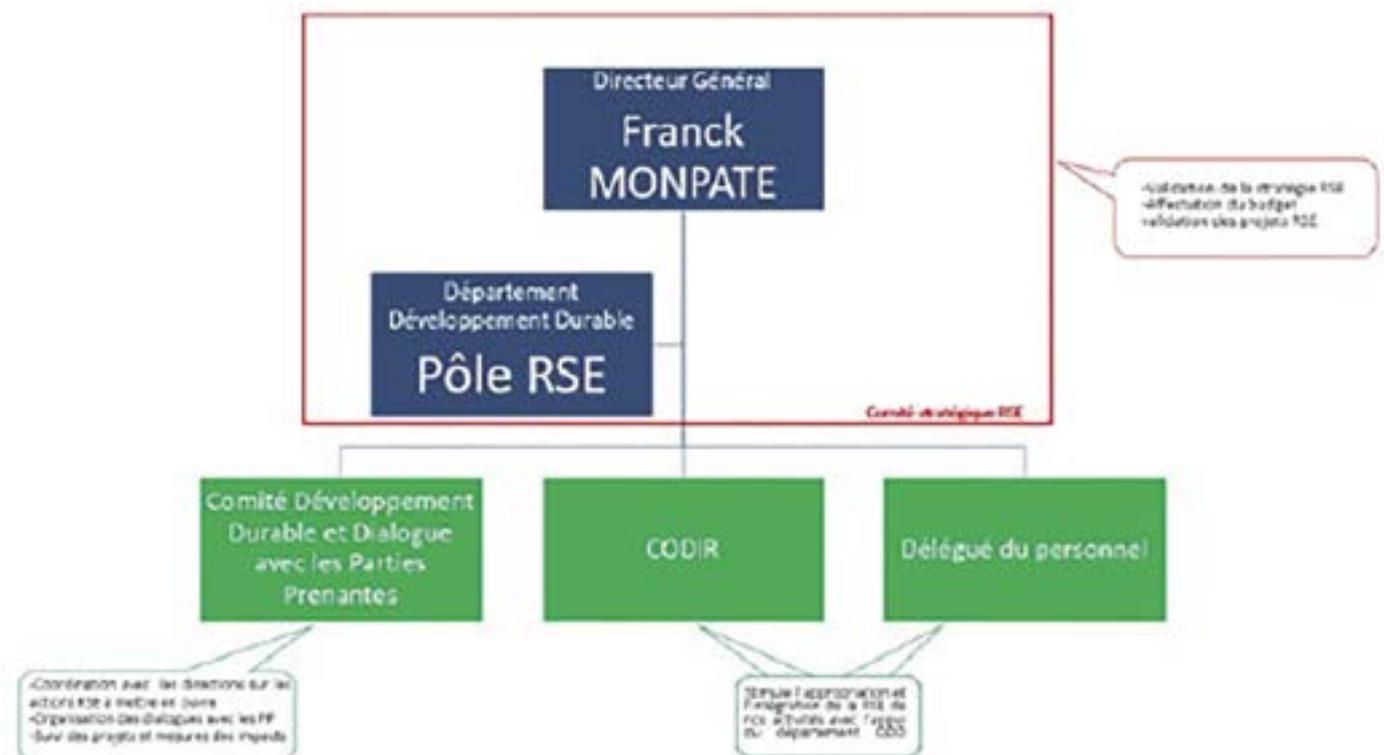
- Le CODIR ;
- Les délégués du personnel.

En terme de réalisation sur 2022, nous pouvons souligner les projets suivants :

- Signature d'une convention avec l'UCG pour la mise en place de 2 Points de Regroupement Normalisés (PRN) dans Dakar ;
- Organisation d'une journée de reboisement « Journée Verte » dans la mangrove de Sokone avec la mobilisation de nos salariés ainsi que la rencontre de dialogue avec les parties prenantes locales ;
- Sensibilisation de nos salariés aux violences faites aux femmes et mobilisation de dons pour la Maison Rose de Guédiawaye qui accueille les femmes victimes de violence.
- Mise en place d'un biomethaniseur pour transformer les déchets issus de notre restaurant d'entreprise en biogaz pour alimenter partiellement l'énergie

utilisée pour la cuisson des repas.

- Mise en place de filtres plantés d'un système de recyclage des fosses septiques de toilettes à travers un bac de plantes qui transforme les eaux usées en eau claire pour arrosage. Des économies d'eau et de carbone sont réalisées en parallèle de l'utilisation des toilettes.
- Lauréat de l'initiative d'innovation « Villes Durables » porté par le Bureau de Mise à Niveau, financé par le Fond Pour l'Environnement Mondial et mis en œuvre par l'ONUDI. 2 projets autour de l'efficacité énergétique ont pu être réalisés : une centrale solaire et une unité de recyclage des bétons
- Lancement du programme City-lab Sénégal qui est un programme panafricain pour générer des solutions multi-acteurs pour des villes durables. Résultats : en 8 mois de travail effectifs, plus de 80 acteurs mobilisés (ONG, entreprises, financiers, chercheurs...), 12 solutions pour des villes durables, et 17 événements digitaux et présentiels.



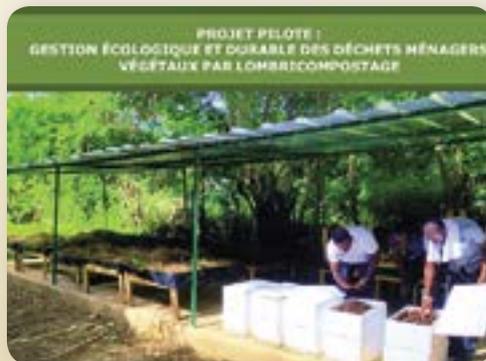
Organigramme de la gouvernance RSE au sein d'Eiffage Sénégal

- Coopération avec l'Université Cheikh Anta Diop : Eiffage a signé un accord de partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) sur la « Coopération pour la Recherche Universitaire et le Développement Durable (CORUD) ». Dans le cadre d'un projet de recherche ENVOL, des étudiants de Master en Gestion Durable des Ecosystèmes ont été accompagnés, et un lombricompost a pu être mis en place au sein de l'université.

En 2023, l'un des projets phares, en cours, est le projet de Renforcement des conditions d'existence et autonomisation des femmes transformatrices autour de la réserve communautaire de Sokone. Il s'agit d'un projet qui fait suite à la journée « verte » de reboisement citée plus haut. Des rencontres avec les acteurs locaux et des séances de travail ont été effectuées. La prochaine étape est la signature d'une convention tripartite entre Eiffage, la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Sokone et la Commune de Sokone.

Programmes d'innovation et partenariat avec les Universités

Eiffage a signé un partenariat avec l'université Cheikh Anta DIOP de DAKAR (UCAD). D'un montant de 100 Millions de F CFA. Cet accord a permis d'accompagner des étudiants et notamment de mener des actions de Développement Durable sur le campus, dont un Lombricompost. Dans le cadre du projet ENVOL lié au partenariat entre Eiffage et la Fondation de l'Université Cheikh Anta DIOP, des étudiants de Master en Gestion Durable des Agroécosystèmes Horticoles ont été accompagnés, et un lombricompost a pu être mis en place au sein de l'université.



Mobilisation de salariés Eiffage pour la journée de Reboisement à Sokone dans le cadre de la « Journée Verte » Eiffage. Action qui va s'inscrire dans la durabilité à travers une convention de partenariat avec les acteurs locaux. Nous souhaitons appuyer des initiatives de préservation des écosystèmes de la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) de Sokone et la promotion d'activités de développement durable au profit des communautés riverains.



Label CNP « RSE »

DANGOTE CEMENT SENEGAL

Mme Astou MBAYE
Manager Corporate Affairs
& Sustainability Lead

« Dangote Cement Senegal déroule une politique de RSE et de Développement Durable très dynamique, généreuse et méthodique... »



Le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) figurent dans l'ADN même du Groupe Dangote. D'ailleurs, un département leur a été spécifiquement dédié au sein de Dangote Cement Senegal. Il faut dire que cet engagement découle d'une vision stratégique conçue au plus haut niveau du Groupe avant d'être mise en œuvre au sein de chacune de ses entités et filiales.

Au sein du Groupe, le Développement Durable et la RSE reposent sur sept principaux piliers : financier, institutionnel, économique, opérationnel, culturel, environnemental et social. C'est ce que nous appelons le **DANGOTE WAY**.

A Dangote Cement Senegal, nous avons démarré nos activités RSE depuis 2007, autrement dit, bien avant l'entrée de l'usine en production, en 2015. Et depuis lors, Dangote Cement Senegal déroule une politique de RSE et de Développement Durable très dynamique, généreuse et méthodique grâce à la mise en place d'outils permettant de quantifier ses performances et actions dans les secteurs essentiels de l'Éducation, de la Santé, de la préservation de l'Environnement, de l'accès à l'Eau, de l'Autonomisation des Femmes, etc.

Si la vision stratégique et les plans d'action en matière de RSE et de Développement Durable sont préalablement définis au plus haut niveau du Groupe, leur opérationnalisation est pleinement du ressort de Dangote Cement Senegal. La démarche RSE et Développement Durable de l'entreprise est prise en compte dans l'ensemble de son dispositif de gouvernance (Finances, Ressources Humaines, Sécurité, Social, Contenu Local, Environnement, etc.). Il faut préciser que le contenu d'une telle démarche RSE et Développement Durable est aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) édictés en 2015 par les Nations-Unies. En 2022, par exemple, le Groupe et ses filiales en avaient ciblé sept à mettre en œuvre au profit des communautés hôtes. Ces ODD ont pour noms : « Eradication de la Pauvreté », « Bonne Santé et Bien-Être », « Education de qualité », « Egalité entre les Sexes », « Eau propre et Assainissement », « Lutte contre les Changements climatiques » et « Vie sous-marine ».

Ainsi pour la mise en œuvre concrète de ces ODD, des instances ont été instituées au sein de l'entreprise. Par exemple, depuis 2017, un Comité RSE a été mis en place pour servir de cadre de concertations entre la Direction Générale et les exécutifs municipaux des

RSE & DEVELOPPEMENT DURABLE

quatre communes riveraines de l'entreprise, à savoir, Pout, Keur-Moussa, Diass et Mont-Rolland. L'ensemble des projets RSE et Développement Durable sont ainsi définis et arrêtés au sein de ce Comité. Tous les semestres, les conseillers municipaux peuvent ainsi partager avec le Management de l'entreprise leurs attentes et préoccupations majeures. Une telle démarche a fait ses preuves sur le terrain et est aujourd'hui unanimement saluée par l'ensemble des parties-prenantes internes et externes (employés, communautés hôtes, autorités municipales, administratives, etc.).

D'autre part, La Semaine du Développement Durable est célébrée tous les ans à travers l'ensemble du Groupe.

Dangote Cement Senegal a accompli des réalisations considérables au profit des quatre communes impactées par son activité industrielle. Il s'agit des communes de Pout, de Diass, de Keur-Moussa, et de Mont-Rolland. Une maternité a été construite à **Pout** et une école primaire dans le quartier de Sant-Yalla, dans la même commune. A **Keur-Moussa**, un collège a été construit à Niakhip, un autre est en cours de construction dans le village de Khinine. La commune vient d'étréner son centre de santé doté d'une maternité. Un centre de santé, lui aussi doté d'une maternité, a également été construit dans le village de Fouloum, à **Mont-Rolland**. Dans cette même commune, un forage d'un débit de 100 mètres

cube/heure y est en train d'être édifié. Dans la commune de Diass, des salles de classe ont été construites au Collège de Thicky. Enfin, les lycées de Diass et de Toglou sont en cours d'extension. Des bourses d'études sont offertes aux meilleurs bacheliers issus des quatre communes riveraines.

Pour le volet **Autonomisation des Femmes**, un réseau de femmes à Pout a bénéficié d'une formation aux techniques de transformation des fruits et légumes. Un autre groupe de femmes issues des quatre communes de Pout, Diass, Keur-Moussa et Mont-Rolland a lui aussi bénéficié d'une formation sur les **enjeux du Contenu local**. Quant au **volet Préservation de l'Environnement et renforcement de la Biodiversité**, un programme de reforestation a été lancé aux abords de la mine de calcaire de l'usine et autour du village de Noumène situé près de la mine. Afin de soutenir les activités économiques locales, Dangote Cement Senegal met en œuvre la stratégie triennale (2021-2023) de Développement Durable du Groupe Dangote, dont l'objectif est d'instaurer une chaîne d'approvisionnement accordant la priorité aux fournisseurs et entrepreneurs communautaires.

Last but not least, l'entreprise apporte son assistance aux communautés hôtes lors des grands événements religieux comme le Ramadan, la Tabaski, les pèlerinages à la Mecque ou à Rome, ou lors de la rentrée scolaire.



Label CNP « RSE »

DANGOTE CEMENT SENEGAL



Les femmes Transformatrices de Fout



Grande Muraille Verte de Ngomène



Pose Première Pierre Forage de Fouloum



Village de Galone

Label CNP « RSE »

GRANDS MOULINS DE DAKAR - GMD

M. Pape Abdoulaye DJIGAL
Directeur des Ressources Humaines
et de la Communication

« Les GMD dans leur position d'industriel ont toujours pris en compte la préservation et la protection de l'environnement... »



D'abord parce que c'est naturel pour une entreprise de plus de 60 ans fortement attachée au devenir des territoires et de son environnement.

Ensuite c'est normal pour une entreprise très impliquée dans l'histoire industrielle et qui revendique son ancrage dans l'économie locale et surtout dans la création et partage de richesses.

Enfin c'est nécessaire parce que depuis tout temps, les GMD ont été auprès des populations et des gouvernants sur les grands enjeux et défis de société. C'est dire que les GMD se sont toujours investis dans les problématiques sociales et sociétales à la recherche de solutions adaptées. Les GMD dans leur position d'industriel ont toujours pris en compte la préservation et la protection de l'environnement.

Ce qui a changé depuis peu c'est l'orientation prise par la Direction générale d'apporter une structuration à la démarche RSE et DD. Une manière d'aborder avec plus de méthodes et d'effectivité la transition écologique inéluctable qui attend pour les prochaines années.

Cette place, reposant sur les objectifs de développement durable, fait partie intégrante des orientations stratégiques de l'entreprise. Le sujet est pris en compte dans les dynamiques d'investissement, de développement et de gestion.

C'est en cela que la démarche de structuration est partie d'un diagnostic partagé réalisé par le comité de matérialité qui a proposé un plan d'actions qui nous sert de feuille de route sur la période 2022-2024.

Cela a permis de doter les GMD d'une organisation et des outils dédiés au dialogue des parties prenantes et pilotage des objectifs RSE et DD. Nous pouvons considérer que cette place est essentielle dans la stratégie d'entreprise et même celle du groupe SEABOARD Corporation.

Depuis l'engagement de cette démarche de structuration, GMD a conforté son action auprès des publics vulnérables. Nous pouvons citer nos actions en faveur de l'accès à l'éducation des enfants vivant avec un handicap, ou encore avec le VIH. Il en est de même de l'autonomisation des femmes vivant avec le VIH ou issues de territoires enclavés.

GMD dispose de partenariats soutenus avec des établissements ciblés de formation professionnelle pour accompagner durablement l'insertion des jeunes et promouvoir l'accès au premier emploi en milieu industriel.

A cela, il faut ajouter les convergences développées avec l'ONG des Villageois de Ndem dans le département de Bambey. Il s'y développe avec les parties intéressées :

- Un accompagnement des filières de valorisation des céréales locales en vue de la lutte contre la malnutrition infantile,
- Une expérimentation de fours traditionnels améliorés et écologiques

pourvoyeurs d'emplois verts et de pains de qualité en milieu rural,

- Un renforcement des capacités des femmes rurales en vue de leur autonomisation par l'activité économique

Enfin cette période triennale implique les GMD dans le soutien à la production locale du Maïs et la promotion des achats locaux auprès de l'interprofessionnelle Maïs en zone nord à Matam.

Des sujets entiers et passionnants regorgeant des projets connexes et interconnectés en plus des actions habituelles auprès des communautés en matière de qualité alimentaire et santé des populations.

Le Comité de Matérialité des GMD explore le terrain du Développement Durable

Mbacké Cador (Région de Diourbel), le 22/12/21- Une journée riche en enseignements sur le DD. Le comité a procédé d'une part à une restitution de l'analyse de matérialité des enjeux DD des Grands Moulins de Dakar et d'autre part à une application d'une rencontre Dialogue Parties Prenantes avec l'Ong des Villageois de Ndem administrée par Serigne Babacar Mbow.

Cette application tenue successivement au niveau des Villages de Ndem puis de Mbacké Cador (Département de Bambey) a permis aux parties prenantes de :

- Partager leurs valeurs communes,
- D'échanger sur les convergences de leurs modèles économiques respectifs (modèle économique responsable axé sur la RSE pour les GMD et modèle d'Economie Sociale et Solidaire pour l'Ong des Villageois de Ndem),
- De visiter les différents ateliers de production artisanaux (en particulier celui de la transformation des céréales en farine),



- D'identifier les enjeux de DD partagés et pouvant engendrer des projets structurants de partenariats pour le Développement Durable à fort impact sociétal et/ou environnemental.

Ainsi, l'accompagnement et le développement de filières de valorisation de céréales locales en vue de la lutte contre la malnutrition infantile, la recherche et l'expérimentation de fours traditionnels améliorés et bio combustibles pour la fabrication de pains ruraux et le renforcement des capacités des femmes rurales en vue de leur autonomisation sont les premières pistes de réflexion identifiées dans le cadre de ce premier exercice de dialogue action parties prenantes orienté DD.

Label CNP « RSE »

I-CONS

M. Tamsir AGNE
Directeur Général

« Notre vision est de faire de I-CONS une entreprise BTP de référence, une entreprise citoyenne, soucieuse des préoccupations environnementales, sociales et économiques... »



Conscient des exigences de nos clients, de nos partenaires, des bailleurs de fonds, des organismes régulateurs de l'Etat, bref de toutes nos parties intéressées, I-CONS à travers l'engagement du Directeur Général, a décidé d'intégrer les enjeux du développement durable dans sa politique de management.

La vision à l'horizon 2025, est de faire de I-CONS une entreprise BTP de référence, une entreprise citoyenne, soucieuse des préoccupations environnementales, sociales et économiques.

Notre finalité est d'atteindre une performance globale qui se situe à l'intersection de la performance économique, de la performance sociale et de la performance environnementale.

La RSE et le développement durable sont venus renforcer le système management intégré (Qualité-Sécurité-Environnement) de I-CONS mis en place en 2020. Ce système de management global est l'outil de pilotage du groupe.

Signature de deux conventions de partenariats avec le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et UNICEF.

Partenariat I-CONS-PNLP en 2022

- Achat de 30 Vélos pour les DESDOM à Médina Yoro Foula (MYF)
- Prise en charge du coût de la Formation de 3 personnes sur la PECADOM (Prise En Charge à Domicile)
- Sensibilisation du personnel et des riverains du chantier à adopter les bonnes pratiques pour la lutte contre le paludisme
- Mise à disposition de véhicules pour le transport des moustiquaires dans le département de Médina Yoro Foula.

Partenariat I-CONS-UNICEF en cours

(fin des travaux 28 février 2023)

- Déroulement de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) élargi dans les 10 villages ciblés dans le département de MYF
- Formation de 10 maçons locaux pour la construction des latrines
- Construction de 50 doubles latrines ventilées (DLV) pour les ménages les plus vulnérables à raison de 5 latrines par villages ;
- Amener 3600 personnes à adopter les bonnes pratiques d'hygiène à travers l'éducation à l'hygiène et des séances de sensibilisation suivies de démonstrations.

Partenariat I-CONS - UNICEF

L'amélioration de l'accès à l'hygiène et à l'assainissement pour les populations riveraines des chantiers de I-CONS à travers la mise en œuvre de l'ATPC élargi dans le cadre du partenariat I-CONS - UNICEF dans la région de Kolda.



Signature de Partenariat I-CONS - PNUD

Programme de lutte contre le paludisme dans les zones d'interventions de I-CONS



Label CNP « RSE »
BANQUE DE L'HABITAT DU SÉNÉGAL - BHS

Démarrage de la structuration de la démarche RSE BHS



Journée Mondiale de l'Environnement BHS – ISE



Label CNP « RSE »

BANQUE DE L'HABITAT DU SÉNÉGAL - BHS

Projet d'inclusion sociale BHS – Centre Talibou DABO



Rénovation de la devanture de l'Hôpital Principale de Dakar



Label CNP « RSE » LIMAK - AIBD - SUMMA (LAS)

Askin DEMIR
Directeur Général

« La gestion durable de l'environnement aéroportuaire, une priorité au cœur de l'action de LAS »



LAS (Limak – AIBD – Summa), gestionnaire de l'Aéroport International Blaise Diagne de DIASS, a inscrit la gestion de l'environnement aéroportuaire dans ses priorités depuis la mise en service de cet aéroport le 07 Décembre 2017.

Durant la phase de construction de l'AIBD, il y'a eu beaucoup de déplacements de populations vers de nouveaux sites de recasement situés aux alentours du domaine aéroportuaire afin de libérer les zones affectées aux servitudes aéronautiques. Ainsi, il était essentiel d'asseoir une bonne politique RSE dans l'espace aéroportuaire afin d'accompagner ces populations et, au-delà, les localités environnantes de l'Aéroport dans leurs politiques de développement

Cette stratégie de gestion repose sur les piliers du Développement Durable. Dans ce cadre, le Conseil d'orientation de LAS met en place chaque année un budget RSE qui est exécuté suivant un plan d'actions défini par le comité RSE de LAS. L'exécution de ce budget se fait en étroite collaboration avec les parties prenantes, notamment les localités

environnantes afin de dégager ensemble les actions prioritaires dans chaque localité.

Mieux, en collaboration avec «Initiative RSE-Sénégal», LAS a démarré un travail dénommé technique de matérialité qui consiste à ressortir un plan quinquennal retraçant tous les projets structurants nécessaires à réaliser dans notre champ d'actions RSE.

Pour ce qui est du développement durable, notre stratégie repose sur le respect des orientations de l'ISO 14001 et du programme du Conseil International des Aéroports (ACI) dénommé « Airport Carbon Accreditation »(ACA) qui contribuent à l'atteinte de cinq ODD.

Nous avons obtenu la certification ISO 14001 en 2021. En 2022, nous avons passé avec succès l'audit de suivi de cette norme. Pour l'Accréditation Airport Carbon (ACA), nous sommes au niveau 3, qui est l'optimisation et qui traduit nos actions de réduction d'émission de CO2 et nos initiatives pour engager dans ces efforts nos parties prenantes.

Au vu de ce qui est développé ci-dessus, vous comprenez la place importante qu'occupe ces deux activités dans la stratégie de gestion de l'Aéroport International Blaise Diagne.

Le nouveau Plan Stratégique de LAS qui est en cours d'élaboration repose sur cinq axes et l'un de ces axes est « L'engagement de LAS à l'atteinte des ODD » avec un accent particulier sur les ODD 3, 5, 12, 13, 15 et 17.

Il faut préciser que les prochaines étapes de nos actions en matière d'environnement, aussi bien pour la 14001 que pour l'ACA se feront dans une démarche inclusive. C'est pourquoi nous avons mis en place le comité Environnement et Développement Durable de l'aéroport, dont l'objectif est de voir comment mutualiser nos forces pour réaliser des projets de plus grande envergure avec une collaboration effective entre les structures du secteur aéroportuaire.

Pour la RSE, un plan d'actions est mis en œuvre chaque année et des appuis sont faits dans divers domaines. Nous pouvons citer entre autres :

- Education :
 - ◇ Construction de salle de classe à Gapp,
 - ◇ Fournitures de matériels scolaires, chaque année à des écoles des communes environnantes,
 - ◇ Accueil de stagiaires,
 - ◇ Mise en place de «Las Académie» en collaboration avec l'Université de Thiès pour la formation d'étudiants aux métiers aéroportuaires,
 - ◇ Protocole avec l'Ecole polytechnique de Thiès pour l'accueil de stagiaires.
- Santé :
 - ◇ Equipement du Centre de Santé et appui en médicaments et matériel

médical au District sanitaire de Popenguine,

- ◇ Campagne de dépistage contre les maladies chroniques,
- ◇ Appui en équipements sportifs aux ASC environnantes ;
- Environnement :
 - ◇ Campagne de reboisement dans les communes environnantes,
 - ◇ Aménagement d'un jardin ethnobotanique à l'aéroport,
 - ◇ Convention avec la Direction de l'Aire Marine Protégée pour la protection et la régénération de la biodiversité au niveau de la lagune de Somone,
 - ◇ Opération lance graines avec Oceanium dans la zone non aedificandi de l'aéroport ;
 - ◇ Social :
 - ◇ Subvention aux femmes des sites environnants dans leurs activités créatrices de revenus.

Aussi, nous avons signé un contrat avec Initiative RSE-SENEGAL qui nous permet, en plus de ces actions, de réfléchir, à travers un programme quinquennal, sur d'autres projets structurants comme l'installation de lampadaires dans les localités avoisinantes, la construction de toilettes dans certaines écoles, la construction de salles de classe, la construction de poste santé, etc.

Pour ce qui est de la conservation du Certificat ISO, notamment avec la politique de l'amélioration continue, le projet phare que nous avons cette année est la mise en place du système de tri et de recyclage des déchets solides. Quant à l'ACA, l'aéroport Blaise Diagne de Diass vise la neutralité carbone à l'horizon 2025.

Label CNP « RSE » LIMAK - AIBD - SUMMA

ACTIONS POUR LA CONSERVATION ET LA REGENERATION DE LA BIODIVERSITE A LA SOMONE

En partenariat avec l'Aire Marine Protégée et l'Association des Riverains de la Somone :
(Reboisement-Nettoyage de la plage-Pose de bacs à poubelle avec tri aux abords de la
Lagune-Construction observatoire d'oiseaux)



REBOISEMENT AU SITE DE RECASEMENT DES POPULATIONS DEPLACEES DE L'AEROPORT AVEC LE CONCEPT UNE CONCESSION = un arbre fruitier



Gouvernance d'Entreprise & Risk Management

A l'initiative du CNP, le Réseau Sénégalais de la Gouvernance d'Entreprise et du Risk Management « SENGGOV'RISK » prend forme

Le « Réseau Sénégalais de la Gouvernance d'Entreprise et du Risk Management » sous le sigle « SENGGOV'RISK » a pour objet :

1. Constituer un cadre approprié d'échanges, de sensibilisation sur la gouvernance d'entreprise et le management des risques.
2. Promouvoir l'éthique, les valeurs et les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise et du management des risques.
3. Développer des cadres appropriés et des instruments adéquats de bonne gestion de la gouvernance d'entreprise et du management des risques inhérents aux activités économiques.
4. Valoriser la fonction de « Risk Manager », gestionnaire des risques dans les entreprises.
5. Encourager l'application des principes directeurs de gestion, de transparence, de contrôle, de protection des droits, et de partage de responsabilités dans le fonctionnement des entreprises.
6. Renforcer les capacités du conseil d'administration et des organes de gestion des entreprises sur les enjeux et défis financiers auxquels les entreprises sont exposées.
7. Aider à l'auto-évaluation des performances du conseil d'administration et des organes de gestion des entreprises.
8. Promouvoir la gestion vertueuse dans les entreprises, à travers la mise en place de matrices de compétences professionnelles et d'indicateurs de performance.
9. Renforcer les capacités professionnelles de membres de l'Association et d'acteurs socio-économiques pouvant être concernés directement ou indirectement par le management des risques.
10. Réaliser au profit des membres de l'Association et de tiers des activités d'informations, de sensibilisation et de formations sur la gouvernance d'entreprise et le management des risques.

SENGGOVRISK dans sa structuration prend en compte les différents acteurs de la gouvernance d'entreprise et du risk management, à savoir :

- Les professionnels « Risk Manager » des entreprises. Il s'agit des représentants d'entreprise qui exercent des fonctions de management des risques, de gestion (finances, assurances, investissements et placements), de gestion des ressources humaines, de la santé et sécurité au travail, et d'audit et de contrôle interne.
- Les professionnels ayant en charge des missions de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle désignés par les banques, les établissements financiers et les compagnies d'assurances ;
- Les professionnels juridiques, fiscaux et financiers (marchés financiers, courtage d'assurances, immobiliers, etc.) chargés de la gestion du portefeuille des entreprises ;
- Les représentants de la Caisse de dépôts et de consignation et organismes assimilés ;
- Les représentants des Institutions publiques et privées en charge de la protection sociale, de la protection civile, etc.

Lancement du Programme Tech@Work pour la formation de 5 000 jeunes sénégalais

L'Organisation Internationale des employeurs (OIE), Microsoft, le Conseil National du Patronat du Sénégal (CNP) et Synapse Center Sénégal, ont lancé en fin d'année 2022, le démarrage de la 1ère phase du programme Tech@Work au Sénégal, lors d'une cérémonie officielle sous format hybride (Dakar- New York et Genève).

Financé par Microsoft et coordonné par l'Organisation Internationale des Employeurs, le programme Tech@Work permettra à 5000 jeunes sénégalais de développer ou d'améliorer leurs compétences numériques en compétences clés pour le développement professionnel et en soft skills, avec une expérience de travail permettant d'améliorer l'employabilité et de contribuer à la réussite dans l'économie numérique.

La cérémonie de lancement de Tech@Work a permis de faire le point sur le contenu et les objectifs du projet, d'examiner les questions d'éducation et d'emploi au Sénégal, et d'évaluer les tendances nationales dans le domaine des technologies de l'information.

L'initiative Tech@Work s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à intensifier les programmes destinés à aider les personnes à acquérir les compétences nécessaires dans l'économie numérique actuelle, et vise à former 20 000 jeunes aux compétences numériques et entrepreneuriales dans quatre pays africains : le Sénégal, le Lesotho, l'Ouganda et la République démocratique du Congo.

En effet, les principales organisations internationales estiment que 230 millions d'emplois en Afrique nécessiteront un certain niveau de compétences numériques d'ici à 2030, et qu'en investissant dès maintenant dans la formation des personnes, le PIB du continent pourrait augmenter de 500 milliards de dollars par an.

En collaboration avec le réseau des employeurs de l'OIE, Tech@Work mettra en relation les participants avec des employeurs dans le cadre de programmes de stages, de job-shadowing ou de mentoring.



La Fondation Konrad Adenauer au Sénégal

La Fondation Konrad Adenauer (FKA) porte le nom du premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Elle est une fondation allemande à caractère politique, qui, à travers ses divers programmes de formation politique et civique, apporte une contribution à la paix, la liberté et la justice en Allemagne et dans plus de 120 pays. En tant qu'acteur dans le domaine de la Coopération Internationale, la FKA s'engage dans plus de 200 projets dans le monde entier.

Au Sénégal, elle œuvre pour la promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la liberté et de l'état de droit. Elle a commencé ses activités au Sénégal en 1976 avec les objectifs suivants : la promotion de la démocratie, l'appui à la décentralisation, le renforcement du secteur économique privé, la promotion du dialogue politique, interculturel et interreligieux, promotion de la femme, l'appui aux médias et la promotion de l'éducation civique, la promotion de la paix, la défense et la sécurité, la prévention de la migration irrégulière et la gestion de conflits.

Dans le contexte de l'appui à la décentralisation, notre objectif est la promotion de la bonne gouvernance dans les collectivités locales. Par le biais de formations et de publications, nous aidons les élus et les responsables de la société civile à bien mener les tâches que les pouvoirs publics et le peuple leur ont assignés.

Nous renforçons les organisations de la société civile qui contribuent au développement de la démocratie et de l'esprit citoyen des populations. Dans nos séminaires, formations, conférences, tables rondes et émissions radiophoniques nous traitons des thèmes d'actualité et des problèmes brûlants comme par exemple les élections ou la problématique de l'émigration clandestine.

En coopération avec les médias, en tant que vecteurs des idéaux de la démocratie, la FKA met en place des formations pour journalistes, des concours et des publications comme par exemple les Cahiers de l'Alternance.

Nous soutenons des institutions élues en organisant des renforcements de capacité avec l'Assemblée nationale et d'autres institutions nationales.

Nous œuvrons pour la promotion du secteur économique privé. Nous renforçons le modèle d'économie de marché d'orientation sociale par le biais de formations pour entrepreneurs (start-ups), cadres et employés d'entreprises, des études du paysage économique et des publications. De plus, nous approfondissons le dialogue entre le secteur privé et le monde politique.

Nous soutenons la promotion de la femme dans les secteurs politique, social et économique et appuyons les femmes à accéder aux postes de décision.

Dans le cadre de la promotion des élites intellectuelles, la FKA coopère avec les universités. Elle offre des bourses d'excellence à des étudiants engagés dans la société.



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU SÉNÉGAL

7 bis, Rue Jean Mermoz • B.P. 3537 Dakar - Sénégal

Tél. : 33 889 65 65 • Fax : 33 822 28 42

Email : cnp@orange.sn • Site web : www.cnp.sn

Le Parti de l'Entreprise

